

BULLETIN DE L'ANNÉE ACADÉMIQUE 2000-2001

établi par Patrice CABAU & Maurice SCHELLÈS

Le Bulletin est intégralement mis en ligne sur le site de la Société Archéologique du Midi de la France : www.societes-savantes-toulouse/samf/memoires/t_61/bul20011.htm. Il peut également être consulté à partir d'un index des matières.

SÉANCE DU 3 OCTOBRE 2000

Présents : MM. Peyrusse, Président, Coppolani, Directeur honoraire, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Latour, Bibliothécaire-Archiviste, Scellès, Secrétaire général, Cabau, Secrétaire-adjoint, M^{mes} Delaplace, Merlet-Bagnéris, Noé-Dufour, Pradalier-Schlumberger, MM. l'abbé Baccrabère, Gilles, Hermet, le Père Montagnes, Tollon, membres titulaires, M^{mes} Andrieu, Blanc-Rouquette, Fronton-Wessel, MM. Bordes, Cranga, Manuel, Molet, membres correspondants.

Excusés : M^{mes} Napoléone, Pousthomis-Dalle, MM. Boudartchouk, Évrard, Garland, Pradalier, M^{gr} Rocacher.

Invité : M. Paul Féron.

Le Président prononce l'ouverture de l'année académique 2000-2001 et remercie les membres de leur présence. Notre Compagnie a ce soir un invité en la personne de M. Paul Féron, qu'il n'est plus besoin de présenter.

Le Secrétaire général donne lecture des procès-verbaux des séances des 23 mai et 6 juin 2000, qui sont adoptés.

Le Président présente la correspondance manuscrite.

M. Jean Guyon, qui a bien voulu accepter depuis quelques années déjà de faire partie du comité scientifique de nos Mémoires, nous adresse un tiré-à-part d'un article très intéressant qu'il a consacré à Toulouse : Toulouse, la première capitale du royaume wisigothique, dans *Sedes regiae* (ann. 400-800), Barcelone, Reial Acadèmia de Bones Lletres, 2000, p. 219-240.

La Direction régionale des Affaires culturelles, en la personne du conservateur régional des Monuments historiques, M. Louis Allemant, répond à notre courrier de juin dernier par le refus d'instruire un dossier d'extension de la protection du collège de Périgord. L'affaire reste à suivre. Un membre indique que les architectes chargés des travaux sont très ouverts au dialogue. Le Président rappelle que notre souhait est que soit réalisé un relevé précis des bâtiments avant transformation. On fait remarquer que la question n'est pas en effet d'obtenir l'autorisation des architectes pour étudier l'édifice le soir ou le dimanche, mais qu'il soit procédé à une étude archéologique complète de l'édifice, ce que pouvait exiger le conservateur des Monuments historiques.

La correspondance comprend encore le programme du 126^e congrès national des sociétés savantes des 9-14 avril 2001, et des invitations à différentes manifestations.

Plusieurs dons viennent enrichir notre bibliothèque :

- *Actes de la conférence nationale des Académies des Sciences, Lettres et Arts. Du pastel à l'espace. Toulouse 14 au 14 octobre 1999*, Toulouse : 2000, 95 p. (offert par M. Féron) ;

- plusieurs numéros de *L'Olifant*, la revue du Musée Paul-Dupuy (offerts par M. Raynaud) ;

- Emmanuel Garland, *Cloîtres romans des Pyrénées centrales. Saint-Lizier en Couserans, Saint-Gaudens, Saint-Bertrand-de-Comminges*, PyrÉGraph, 2000, 81 p. ;
- Françoise et Yves Cranga, *Midi-Pyrénées Terre de Jardins. Le temps et la mémoire*, Aix-en-Provence: Édisud, 2000, 192 p. ;
- *Murs... murs..., les secrets de la cathédrale. Fouilles archéologiques récentes de l'ensemble cathédral de Cahors*, catalogue de l'exposition sur la cathédrale de Cahors, réalisée par le D.E.S.S. Patrimoine, 2000, 21 p.

Le Président donne des informations sur le calendrier des séances de l'année, dont le programme n'est actuellement arrêté que pour le premier trimestre. Le Président rappelle que notre Société est riche de la seule valeur de ses membres et de leur contribution, et il espère que le calendrier sera bientôt complet. Il saisit l'occasion pour annoncer qu'il songe à organiser chaque année une journée autour d'une visite afin que les membres habituellement empêchés d'assister à nos séances par le calendrier ou la distance puissent y participer.

Le Secrétaire général indique que M. Bertrand Ducourau a souhaité informer la Société que les travaux de restauration des peintures murales de l'église Notre-Dame-du-Taur seront engagés au mois d'octobre par M. Jean-Marc Stouff. Les membres de notre Société qui seront intéressés pourront visiter le chantier, qu'il souhaite pouvoir présenter sur place à notre Compagnie dès que les travaux seront suffisamment avancés.

L'ordre du jour appelle l'élection de membres correspondants. B. Tollon présente son rapport sur la candidature de M^{me} Fabienne Sartre et Michèle Pradalier-Schlumberger le sien sur celle de M. Christophe Balagna. Le Président donne lecture du rapport de Nelly Pousthomis-Dalle, excusée, sur la candidature de M. Laurent Macé. On procède au vote. M^{me} Fabienne Sartre, MM. Christophe Balagna et Laurent Macé sont élus membres correspondants de notre Société.

La parole est à Henri Molet pour une communication sur *La topographie antique de la Garonne : questions relatives au gué du Bazacle et au « temple »*, publiée dans ce volume de nos *Mémoires* (t. LXI).

Le Président remercie Henri Molet et remarque que cet été de sécheresse est devenu une aubaine pour les archéologues en leur permettant un réexamen de ce site, qui était finalement bien mal connu, alors qu'il s'agit à l'évidence d'un point important de la topographie urbaine et des circulations dans l'Antiquité et au Moyen Âge. L'édifice bien mystérieux qui ressurgit à cette occasion mériterait sans doute le recours aux techniques de l'archéologie subaquatique.

Maurice Scellès demande des précisions sur les emplacements respectifs du gué et du « temple », qui pourrait également être un monument commémoratif. Le Président s'enquiert d'éventuels monuments comparables, élevés au ras de l'eau, et Henri Molet cite l'exemple du monument bâti sur la Saône à Lyon.

M. Paul Féron ayant évoqué les travaux réalisés sur la chaussée en 1999, Henri Molet dit qu'il ne se trouvait pas à Toulouse à ce moment-là, et qu'il n'a donc pas pu en profiter pour compléter ses observations. À une autre question de M. Féron, il répond qu'aucun autre archéologue n'est intervenu à cette occasion.

L'abbé Baccrabère dit avoir été frappé par les blocs de maçonnerie en briques, et il demande à Henri Molet s'il a procédé à des mesures des modules. Celui-ci répond par l'affirmative en précisant que l'un d'entre eux est un module récent, du XVII^e ou du XVIII^e siècle ; on peut compter une dizaine de modules différents sur un mètre carré. L'abbé Baccrabère indique que les différences d'épaisseur des briques sont parfaitement significatives sur le rempart romain de l'Institut catholique, les briques antiques étant épaisses de 3 cm au maximum. Henri Molet avoue avoir mesuré pendant des années de très nombreuses briques pour finalement douter qu'il soit possible de dater une construction par le module employé. Il ajoute qu'il lui est arrivé de rencontrer des briques romaines épaisses de 4,1 ou 4,2 cm. Pour l'abbé Baccrabère, des briques antiques aussi épaisses existent en effet, mais elles sont très rares. Il rappelle que dans le cas des thermes de Saint-Michel-du-Touch le module permet tout à fait de distinguer les thermes du centre et ceux du sud, le module employé pour les seconds se retrouvant dans les réparations faites sur les premiers.

Patrice Cabau relève que l'on s'aperçoit une fois de plus que Catel est un historien qui occupe une place centrale dans les études toulousaines. Après avoir signalé qu'il faudrait revenir sur la datation du texte de Laroche-Flavin, il demande à Henri Molet s'il a été amené à revoir la gravure de Colignon. Celui-ci indique que la muraille placée au premier plan, sur laquelle est figuré un pêcheur, est le vestige d'un bastion emporté par une crue. Il confirme à Bruno Tollon qu'il correspondait à la demi-lune de la rive droite.

SÉANCE DU 17 OCTOBRE 2000

Présents : MM. Peyrusse, Président, Coppolani, Directeur honoraire, Cazes, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Latour, Bibliothécaire-Archiviste, Scellès, Secrétaire général, Cabau, Secrétaire-adjoint, M^{mes} Napoléone, Noé-Dufour, Pradalier-Schlumberger, MM. l'abbé Baccrabère, Hermet, Manière, le Père Montagnes, M^{gr} Rocacher, membres titulaires, M^{mes} Blanc-Rouquette, Fronton-Wessel, Jimenez, Pujalte, MM. Bordes, Boudartchouk, Cranga, Garland, Manuel, Molet, membres correspondants.

Excusés : MM. Tollon, Pradalier.

Invités : M^{me} Gabrielle Odon, M. Christian Lacombe.

Le Président ouvre la séance et dit tout le plaisir que nous avons à avoir parmi nous ce soir notre confrère Gabriel Manière. Le Secrétaire général donne lecture du procès-verbal de la séance du 3 octobre dernier, qui est adopté.

Le Président présente les ouvrages reçus, en remerciant les donateurs :

- les volumes 34 et 35 des *Cahiers de Fanjeaux*, dont nous mettons les sommaires en ligne sur le site Internet de notre Société;

- Christophe Évrard, *Chapelle des Pénitents Noirs de Villefranche-de-Rouergue*, Éditions Empreinte, 2000, 24 p. (don de l'auteur);

- Quitterie Cazes, *Saint-Pierre-des-Cuisines*, Toulouse : Musée Saint-Raymond, 2000 (coll. Guides archéologiques du Musée Saint-Raymond), 64 p. (don de l'auteur);

- Gabriel Manière, *Cazères et Couladère. Le site historique et paroissial de Saint-Vincent*, 36 p. (don de l'auteur).

François Bordes présente le programme des forums qui, avec l'exposition « Cité Mémoires », s'inscrivent dans la réflexion lancée par les Archives municipales de Toulouse sur la mémoire du troisième millénaire. Il indique qu'un forum consacré à la mémoire historique se tiendra à la manufacture des Tabacs, et que tous les membres de la Société archéologique y sont chaleureusement conviés.

Le Président signale la parution du n° 17 de la *Lettre des Amis de l'Hôtel d'Assézat*.

La parole est à Gabriel Manière pour une communication consacrée à l'*Archéologie des Petites Pyrénées (Ausseing, Roquefort, Belbèze, Cassagne). Le temple gallo-romain de Belbèze-Pédégas*, publiée dans ce volume de nos *Mémoires* (t. LXI).

Le Président remercie Gabriel Manière de nous avoir fait revisiter l'ensemble de ces fouilles historiques, en nous rappelant des conditions matérielles qui sont aujourd'hui un peu étonnantes. Une partie seulement a été publiée et c'est avec le plus grand plaisir que nous nous ferons un devoir de publier la seconde partie dans le prochain volume de nos *Mémoires*. Le Président note que c'est une chronologie un peu plus haute qui est maintenant proposée.

Daniel Cazes remercie à son tour Gabriel Manière et, pour l'avoir visité en 1965, confirme qu'il s'agissait d'un site extraordinaire. Il dit avoir été étonné par la quantité d'autels votifs mis au jour et voudrait savoir dans quelle position ils se trouvaient. Gabriel Manière précise qu'ils ont été trouvés un peu partout sur le site, sans position particulière. Daniel Cazes remarque qu'il s'agit néanmoins d'un ensemble homogène, exceptionnel par le nombre et le fait qu'ils aient été découverts sur un même site, alors que bien souvent les autels votifs sont retrouvés en remploi et donc hors de tout contexte. Il relève que c'est aussi un exceptionnel ensemble d'objets cultuels qui a été mis au jour, avec par exemple des strigiles et peut-être une cloche. Gabriel Manière précise que la cloche a été retrouvée dans une couche datable de La Tène.

Gabriel Manière explique ensuite comment il a été amené sur ce site, en cherchant à identifier le calcaire blanc d'un sarcophage, calcaire qui était celui des carrières de Belbèze. Louis Latour ayant fait remarquer qu'il s'agissait d'un paysage de garrigue, sans rien qui signale une occupation antique, Gabriel Manière raconte comment il a d'abord repéré des morceaux d'amphores, puis comment il a exploré tout le terrain. Daniel Cazes demande si le site a jamais été proposé au classement au titre des Monuments historiques. Gabriel Manière dit ne plus vouloir retourner sur place, tant l'état du site lui fait mal au cœur. On a emporté des pierres, tout est dégradé... Il se souvient qu'au cours des fouilles, il est arrivé que les sacs de fragments de poterie laissés sur place soient jetés par des inconnus dans la piscine. Des barbares !...

Louis Latour rappelle que les carrières de Belbèze étaient connues dans les années 1940, mais que l'on ignorait alors qu'elles avaient été exploitées dès l'époque romaine. Gabriel Manière évoque son travail avec Gaston Astre, et Daniel Cazes confirme que le calcaire de Belbèze, très reconnaissable à l'œil, est employé dès le premier siècle avant notre ère.



CHANTIER DES FOUILLES DE BELBÈZE (TEMPLE), visite de M. et Mme Labrousse le 12 septembre 1965. Cliché G. Manière.

Emmanuel Garland demande ce que sont devenus les objets. Gabriel Manière dit en avoir déjà donné beaucoup à l'abbé Baccrabère, pour le musée de l'Institut catholique. Il a chez lui un petit dépôt de fouilles où tout est classé. Pour Daniel Cazes, il serait important de sauvegarder cet ensemble d'objets de Belbèze en évitant de le disperser.

Louis Latour demande s'il faut penser que les autels votifs retrouvés dans le temple ont été taillés sur place. Gabriel Manière rappelle qu'on y a découvert un seul autel votif en marbre, avec une inscription au dieu Gar, mais qu'il faut imaginer que les autres autels en marbre ont pu disparaître dans des fours à chaux. Pour les autels en calcaire, il n'a pas été retrouvé de déchets de taille permettant de situer un atelier sur place.

Le Directeur fait à la Compagnie un bref compte rendu des sondages archéologiques réalisés en juin dernier à Martres-Tolosane sur le site de la villa de Chiragan.

SÉANCE DU 7 NOVEMBRE 2000

Présents : MM. Peyrusse, Président, Coppolani, Directeur honoraire, Cazes, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Latour, Bibliothécaire-Archiviste, Scellès, Secrétaire général, Cabau, Secrétaire-adjoint, M^{mes} Napoléone, Pradalier-Schlumberger, MM. l'abbé Baccrabère, Hermet, Manière, le Père Montagnes, MM. Nayrolles, Prin, Roquebert, Tollon, membres titulaires, M^{mes} Fronton-Wessel, Watin-Grandchamp, MM. Balagna, Bordes, Boudartchouk, Burroni, Cranga, Manuel, Molet, Salvan-Guillot, membres correspondants.

Excusés : MM. Garland, Lapart, M^{gr} Rocacher, M. Pradalier, M^{me} Pujalte.

Le Secrétaire général donne lecture du procès-verbal de la séance du 17 octobre dernier, qui est adopté.

En complément, Louis Latour signale qu'il a reçu de Gabriel Manière une correspondance adressée à la Société, à laquelle notre confrère a joint un tirage de la photographie représentant M. et M^{me} Labrousse sur le site du temple de Belbèze en 1965, afin qu'elle soit publiée.

Le Président souhaite la bienvenue à Christophe Balagna qui prend séance ce soir. Puis il rend compte de la correspondance manuscrite : des personnes ayant consulté notre site Internet nous demandent des précisions sur un article que M. le professeur Yves Bruand a consacré à Antoine Deville.

La parole est à François Bordes pour une communication sur *Le feuillet « américain » des Annales de Toulouse (1371-1372)*, publiée dans ce volume de nos *Mémoires* (t. LXI).

Le Président remercie François Bordes de cette brillante démonstration et s'étonne qu'aucun conservateur américain n'ait étudié et publié cette enluminure depuis un demi-siècle. François Bordes confirme que la bibliographie est ancienne, ce peu d'intérêt étant peut-être dû au fait que la Pierpont Morgan Library est d'abord une bibliothèque. Le Président ayant fait remarquer que l'état de l'enluminure paraissait assez médiocre, François Bordes précise qu'une petite partie est en effet déchirée mais que sa restauration permettrait sans doute de retrouver nombre de détails.

Le Président note que le tissu brodé sur lequel se détachent les consuls distingue cette enluminure des autres, et il se demande s'il faut y voir l'exposition d'un tissu très précieux, les anges qui le tiennent n'ayant alors qu'une fonction décorative. Pour François Bordes, leur fonction peut en effet n'être que décorative, hypothèse qui a sa préférence, mais on ne peut exclure que leur présence ait été motivée par un événement particulier survenu pendant le mandat des consuls (il rappelle que l'enluminure est réalisée en fin d'année). On pourrait penser, par exemple, aux reliques redécouvertes à Saint-Sernin dans les années 1370-1375.

Le Président ayant fait remarquer que le personnage éventuellement assimilable au viguier pouvait rappeler une

image de girouette, dans l'esprit de ce qui donnera plus tard les grotesques, François Bordes convient que la représentation serait en effet peu respectueuse.

Henri Molet s'étonne qu'aucun nom d'enlumineur n'ait été cité. François Bordes dit qu'ils ne sont pas connus, faute de comptes conservés. Seules les pièces à l'appui des comptes, sans mention de la qualité des bénéficiaires, subsistent pour les années 1371, 1372 et 1373. Henri Molet indique qu'il a trouvé mention de trois noms d'enlumineurs pour ces années et qu'il consultera ses fiches.

Michèle Pradalier-Schlumberger remarque que ces feuillets qui réapparaissent sont des jalons précieux pour suivre l'évolution des enluminures des Annales. Ils montrent une conception tout à fait différente du décor, avec d'autres significations. Les consuls sont groupés par deux, à l'instar des apôtres, et les anges ont visiblement une connotation religieuse, peut-être en écho à un événement survenu en 1371. Le style des anges les rapproche de ceux qui ont été peints au niveau inférieur du baldaquin de Saint-Sernin, à vrai dire assez mal datés mais qu'il faudrait situer dans la seconde moitié du XIV^e siècle. François Bordes souligne que l'enquête doit être en effet poursuivie dans le domaine des comparaisons stylistiques.

Guy Ahlsell de Toulza demande quel est aujourd'hui l'état de la collection et il évoque le feuillet du Musée des Augustins depuis longtemps signalé comme étant en restauration. François Bordes indique qu'il a procédé au récolement de l'ensemble des enluminures et qu'il a pu vérifier que ce feuillet, très abîmé, était en effet en restauration. Guy Ahlsell de Toulza se souvient pourtant d'une photographie le montrant dans un assez bon état. François Bordes explique que tous les feuillets conservés du premier livre sont aujourd'hui aux Archives municipales, à l'exception d'un seul qui est resté au Musée des Augustins parce qu'il s'agit d'un dépôt du Musée du Louvre. Parmi les feuillets retrouvés, un certain nombre ont été restaurés et réintégrés à leur place dans les registres. Ceux qui étaient encadrés le sont toujours, et un feuillet a subi une dégradation.

Dominique Watin-Grandchamp demande si l'on peut espérer qu'elles seront un jour regroupées. François Bordes le souhaite, considérant que ces enluminures prennent leur véritable sens en retrouvant la place qui était la leur, avec les textes qui les accompagnaient.

Pour Guy Ahlsell de Toulza, il faudrait prévoir une publication exhaustive poursuivant l'édition donnée par Christian Cau. François Bordes dit que le projet en est lancé, plus ambitieux puisqu'il est prévu de publier non seulement les enluminures mais aussi les textes pour aboutir à une édition véritablement exhaustive des Annales. Une équipe sera prochainement chargée des transcriptions qui seront accompagnées d'un appareil critique. Il se consacre pour sa part à la reconstitution virtuelle du premier livre. François Bordes ajoute quelques précisions sur les difficultés techniques que présente la numérisation des feuillets.

Guy Ahlsell de Toulza demande si des progrès ont été accomplis dans l'identification des armoiries des Annales. François Bordes répond que ce n'est pas encore le cas, mais il est sûr qu'un travail effectué sur des clichés numériques permettrait de réelles avancées.

Au titre des questions diverses, Robert Manuel communique à la Compagnie la **liste des objets conservés dans l'église Saint-Michel à Cordes** qui ont été protégés au titre des Monuments historiques par arrêté du 4 septembre 2000 :

- 1130. Statue, Vierge à l'Enfant, bois, grandeur nature, XVIII^e siècle ;
- 1131. Tableau, *Vierge à l'Enfant*, par C. Roques. Il s'agit en fait du tableau *Vierge à l'Enfant au ciel* acheté 1 000 F en 1843 par l'abbé Séré de Rivière, alors curé de Cordes, à Joseph Roques. La toile porte l'inscription peinte « Ch^{er} Jph Roques » – soit : Chevalier (de la Légion d'Honneur) Joseph Roques –, « peint âgé de 86 ans - 1843 ». Il a été demandé au préfet du Tarn de lever l'ambiguïté introduite dans l'attribution du tableau ;
- 1132. Ornaments liturgiques : chasuble, voile du calice, manipule, bourse, chape, en tissu fleuri (1780-1820) ;
- 1133. Boîte aux Saintes huiles, par Jean II Bos, potier d'étain à Albi ;
- 1134. Buste reliquaire de saint Clément, bois doré.

Notre confrère souligne que l'action conjuguée de la municipalité de Cordes et de la Société des Amis du Vieux Cordes n'est pas étrangère à cette décision qui, bien que tardive, répare un oubli manifeste. Les ouvrages comme le catalogue d'exposition *L'âge d'or de la sculpture. Artistes toulousains au XVII^e siècle*, ou *Soiries en sacristie* par Christine Aribaud, ne sont pas étrangers, non plus, à l'intérêt porté récemment par les pouvoirs publics au patrimoine de l'église Saint-Michel de Cordes.

Le Président remercie Robert Manuel de cette information.

Maurice Scellès et Dominique Watin-Grandchamp présentent « **l'hostellerie du Lion d'or** » à **Graulhet (Tarn)** :

« Le bâtiment est situé sur un élargissement de la grand-rue médiévale qui forme l'actuelle place André-Bru, face à l'église reconstruite au XIX^e siècle, et à l'angle de la rue du Chevalier-de-la-Barre. Il se signale dès l'abord par



GRAULHET (TARN), « HOSTELLERIE DU LION D'OR », façade sur la rue.
Cliché D. Watin-Grandchamp.

ses dimensions et ses façades à deux niveaux en pan-de-bois sur un rez-de-chaussée maçonné. Côté place, le rez-de-chaussée a été remanié au XIX^e siècle : entre deux baies de boutique, la porte est décorée d'une clef figurant un lion assis qui fait allusion à l'appellation traditionnelle du bâtiment. Sur la petite rue latérale, le rez-de-chaussée est entièrement en pierre de taille : un piédroit et le départ de l'arc permettent de restituer une porte couverte par un arc segmentaire.

Aux étages, les façades paraissent n'avoir été que peu remaniées. Le pan-de-bois est à grandes croix de Saint-André, les fenêtres conservent leurs appuis moulurés et certaines leurs croisées, avec des formes (appuis traités en biais sur les angles, chanfreins à congés en cuillère) qui sont plutôt en faveur d'une construction antérieure à l'époque moderne.

La partie la plus spectaculaire, et aussi la plus intéressante pour l'étude de la distribution de l'édifice, est la cour qui a entièrement conservé ses deux niveaux de galerie. On y pénètre par un corridor qui sépare les deux boutiques, en franchissant une porte dont le linteau en bois est animé d'une accolade.

Le rez-de-chaussée est le niveau qui a été le plus remanié, et seule une étude très précise pourrait permettre d'en reconnaître les dispositions d'origine. Parmi les différents espaces qui entourent la cour, il faut en particulier remarquer la grande salle, munie d'une cheminée placée à l'angle sud-est : si l'hypothèse d'une auberge était vérifiée, il pourrait s'agir de la salle à manger. Il faut encore signaler plusieurs murs en pierre de taille, visibles au rez-de-chaussée et au sous-sol, qui pourraient avoir appartenu à des constructions antérieures au bâtiment actuel. Outre les gros poteaux de bois, chanfreinés avec des congés en cuillère, qui soutiennent les planchers, on notera au sous-sol le garde-manger ancien qui subsiste.

L'escalier, qui est sans doute à son emplacement d'origine, à l'angle nord-est de la cour, a cependant été entièrement refait à l'époque moderne. Il donne accès aux deux galeries des étages et aux pièces en enfilade situées sur le côté nord de l'édifice. On trouve à chaque étage deux pièces sur la grand-rue, et une série de petites pièces, parfois seulement éclairées en second jour, desservies par la galerie qu'une petite porte (les linteaux à accolade sont conservés) isole de la partie avant de l'édifice. Certaines de ces pièces ont été équipées de cheminées à partir du XVII^e siècle, et quelques cloisons ont été modifiées ou ajoutées. L'enlèvement récent des



GRAULHET (TARN), « HOSTELLERIE DU LION D'OR », galeries sur la cour.
Cliché D. Watin-Grandchamp.

enduits montre cependant que l'essentiel des dispositions d'origine est conservé et que la plus grande partie du détail des agencements pourrait être restituée, à condition de s'appuyer sur une analyse fine des structures et des bois. La même analyse devrait être appliquée à la charpente, dont certaines parties paraissent anciennes, pour permettre d'en connaître les dispositions d'origine.

En attendant les résultats de l'étude de dendrochronologie qui a été commandée, les seuls indices de datation sont les chanfreins à congés en cuillère, que l'on rencontre partout dans l'édifice, et le décor en accolade des linteaux des portes. Sur ces seuls critères stylistiques, l'édifice peut être daté du XV^e siècle, au plus tard du début du XVI^e. Si sa date et son bon état de conservation en font déjà un édifice remarquable, son aspect le plus intéressant réside sans doute dans un programme qui paraît sensiblement différent de celui d'une maison bourgeoise. Après avoir identifié ses propriétaires depuis 1575 grâce à l'étude des cadastres, André Rodier émettait l'hypothèse que la demeure ait pu être à l'origine une hôtellerie. C'est cette hypothèse qu'il faut peut-être reprendre en la confrontant à une étude minutieuse des dispositions d'origine. »

Après avoir remercié les orateurs, le Président s'inquiète du devenir de l'édifice. Dominique Watin-Grandchamp indique qu'il a été récemment acheté par la Ville de Graulhet pour en faire la Maison du patrimoine, ce qui devrait en particulier permettre de récupérer et de présenter une collection aujourd'hui dispersée.

Le Président et Bruno Tollon s'interrogent sur la réalité d'un « modèle » de la maison bourgeoise. En outre, une auberge ou une hôtellerie répond-elle à un schéma particulier, ou bien faut-il imaginer des solutions très variées ? Pour Maurice Scellès, il faut au moins s'attendre à un programme spécifique, qui doit compter une écurie, peut-être des espaces de stockage, une salle commune et des chambres nombreuses.

Jean Nayrolles ayant demandé si les documents faisaient mention d'une hôtellerie au XV^e siècle, Dominique Watin-Grandchamp précise que l'appellation semble relever d'une simple tradition locale qu'il faudrait pouvoir vérifier.

Henri Molet demande des compléments sur l'analyse des documents cadastraux, puis convient avec Dominique Watin-Grandchamp que la reprise de l'étude serait nécessaire.

La Compagnie s'accorde à considérer qu'il s'agit d'un édifice exceptionnel qui mérite d'être traité comme tel.

SÉANCE DU 21 NOVEMBRE 2000

Présents : MM. Peyrusse, Président, Cazes, Directeur, Coppolani, Directeur honoraire, Scellès, Secrétaire général, Cabau, Secrétaire-adjoint, Latour, Bibliothécaire-Archiviste, Ahlsell de Toulza, Trésorier ; l'abbé Baccrabère, M. Gilles, membres titulaires ; MM. Bordes, Boudartchouk, Manuel, Geneviève, membres correspondants.

Excusés : M^{mes} Napoléone, Pousthomis, le Père Montagnes, MM. Garland, Morvillez.

Invitée : M^{lle} Rieg.

Le Président ouvre la séance et présente à la Compagnie M^{lle} Rieg, qui assume la fonction de bibliothécaire de l'Union des Académies et des Sociétés savantes de l'Hôtel d'Assézat.

La parole est au Secrétaire général pour la lecture du procès-verbal de la séance du 7 novembre, qui est adopté.

Louis Peyrusse présente deux ouvrages offerts par Daniel Cazes et Vincent Geneviève au nom du Musée Saint-Raymond :

– le catalogue de l'exposition *Riches comme Crésus ? Toulouse, 1 000 ans de monnaies*, Toulouse, Musée Saint-Raymond, musée des Antiques de Toulouse, 2000 ;

– Vincent Geneviève, *Monnaies et circulation monétaire à Toulouse sous l'Empire romain (I^{er}-V^e siècle)*, Toulouse, Musée Saint-Raymond, musée des Antiques de Toulouse, 2000.

Le Président annonce pour le 9 janvier 2001 une visite de l'exposition susdite, inaugurée le 18 novembre. Après avoir remercié les donateurs, il demande à Vincent Geneviève de présenter le volume dont il est l'auteur. Ce travail, consacré aux monnaies découvertes en fouille à Toulouse depuis une trentaine d'années, comprend le catalogue détaillé de 1726 monnaies qui s'échelonnent du II^e siècle avant notre ère au V^e siècle après, ainsi qu'une synthèse mettant en évidence la position de *Tolosa* dans les échanges, notamment la prépondérance de ses relations avec le monde méditerranéen.

Le Secrétaire général donne quelques informations brèves :

- le tome LX (2000) des *Mémoires* est en phase de fabrication, ce qui laisse prévoir sa parution pour le début de janvier 2001 ;

- le site Internet de l'ensemble des Académies et des Sociétés savantes de l'Hôtel d'Assézat change d'adresse : « <http://www.pyrenet.fr/savants> » devient « <http://www.societes-savantes-toulouse.asso.fr> » ; renvoi sera fait pendant un an de l'ancienne adresse à la nouvelle. Ce changement fait suite à l'acquisition d'un « nom de domaine », dont la propriété procure un avantage en termes d'indépendance vis-à-vis du serveur et paraît ainsi de nature à favoriser la pérennité de l'adresse dans le réseau mondial.

Le Président annonce de nouveaux projets de communication proposés par le professeur Henri Gilles, concernant le chantier du pont de la Daurade au XV^e siècle, et de Frédéric Veyssièrre, à propos d'une petite figure de Bacchus découverte à la villa d'Arnesp, à Valentine, d'une part, à propos des fouilles menées rue de l'Écharpe pour l'extension de la Fondation Bemberg, d'autre part.

La parole est ensuite à l'abbé Georges Baccrabère pour la communication du jour relative à *La céramique du XVII^e siècle dans la Grande-Rue Saint-Michel à Toulouse*, publiée dans ce volume de nos *Mémoires* (t. LXI).

Le Président remercie l'abbé Baccrabère, dont il admire le patient travail de collecte et d'étude : les révélations en série qui en résultent lui semblent être le fait d'une « sorte de magicien ». Louis Peyrusse s'étant enquis des circonstances de la découverte, Georges Baccrabère dit que celle-ci a été fortuite : la fosse du XVII^e siècle fut mise au jour en 1991 lors de travaux de terrassement pratiqués à l'intérieur des parcelles ; Gérard Villeval et lui-même purent recueillir le matériel que contenait cette fosse pendant la pause-repas des ouvriers. L'abbé Baccrabère se déclare touché par l'épithète de « magicien ». Il se souvient qu'à la fin des années 1970, Michel Labrousse, directeur de la Circonscription des Antiquités historiques de Midi-Pyrénées, l'avait désigné pour s'occuper des vestiges médiévaux qui apparaissaient dans les travaux du nouveau quartier Saint-Georges. Il recueillit alors quantité de vestiges, qui allaient jusqu'au XVII^e siècle. Ayant depuis publié presque toutes ces découvertes, il ajoute de temps en temps quelques nouveaux sites.

Le Président ayant demandé des précisions sur l'ouvrage consacré à la poterie toulousaine dont la parution a été annoncée pour le début de 2001, l'abbé Baccrabère répond qu'il s'agit d'une synthèse qui comprendra les articles qu'il a déjà publiés sur le sujet, plus trois ou quatre études nouvelles, le tout formant un volume d'environ 300 pages, abondamment illustré de croquis et de photographies.

Georges Baccrabère ayant au cours de sa communication posé la question de la date de deux statuettes en céramique moulée, qui lui sembleraient légèrement antérieures à la fosse, Louis Peyrusse dit que la statuaire peut paraître plus archaïque que la vaisselle. Ces deux pièces, peut-être destinées à être accrochées à un mur (bénitiers ?), avaient une durée de vie supérieure aux ustensiles en céramique d'utilisation quotidienne. La figurine de la Vierge à l'Enfant paraît logiquement du XVII^e siècle, à en juger par le mouvement de son manteau. Celle de la Pietà peut sembler plus ancienne, en raison du caractère anguleux de ses formes, inspirées de l'*imago pietatis* du XV^e siècle. Ces objets sont intéressants par ce qu'ils nous révèlent de la piété populaire. Une discussion s'engage ensuite entre Maurice Scellès, Daniel Cazes et Louis Peyrusse à propos de la stabilité, de la suspension et de l'emplacement originel de ces statuettes, qui semblent davantage faites pour être accrochées que posées. Pour Guy Ahlsell de Toulza, ces moulages issus de moules « bivalves » sont à rapprocher des figurines plus modernes destinées à être placées dans des niches, dans de petits oratoires domestiques. François Bordes se demande si de tels éléments mobiliers sont mentionnés dans les inventaires après décès, et Maurice Scellès s'ils apparaissent sur les peintures représentant des intérieurs du XVII^e siècle. Daniel Cazes fait remarquer les traces de l'engobe blanc qui recouvrait ces céramiques et il émet l'hypothèse d'un apprêt pour une polychromie qui aurait disparu.

Louis Peyrusse insiste encore sur l'intérêt de ces deux statuettes. Louis Latour ayant fait observer que seuls certains fragments de réchauds portent des traces de feu, Georges Baccrabère explique que ceux-ci n'étaient pas toujours garnis avec des braises et qu'ils pouvaient être parfois remplis avec de l'eau chaude ; il ajoute qu'il a recueilli dix-neuf objets de ce type, des XVI^e-XVII^e siècles, et qu'il pense écrire un article sur le sujet.

Vincent Geneviève signale qu'un très abondant mobilier céramique de même époque et présentant les mêmes types a été découvert sur le site d'une pastellerie fouillé par Sébastien Poignant en novembre 1999, dans la commune de Montesquieu-Lauragais (Le Fort-La Monière), sur le tracé de la future autoroute A 66.

Le Président donne la parole à Jean-Luc Boudartchouk pour une communication brève sur les **découvertes faites récemment à Vieille-Toulouse** :

« Vieille-Toulouse, parcelles “Au Village” : découverte d’un fossé défensif et d’un puits à amphores »

La fouille d'évaluation archéologique (AFAN) au lieu-dit cadastral “Au Village” sur la commune de Vieille-Toulouse, réalisée au début de l'année 2000, s'inscrivait dans le cadre d'un projet immobilier. La parcelle “Au Village” est sise en périphérie du site de la fin du deuxième Âge du Fer, dont l'emprise est maintenant connue après les fouilles extensives de 1969 à 1981.

Cette parcelle, propriété de M. Rivals que nous remercions ici, était recouverte d'une importante couverture végétale empêchant toute prospection au sol. Les sondages d'évaluation ont permis de mettre au jour un “puits à amphores” mais aussi et surtout un grand fossé.

Un “puits à amphores”

Le puits est apparu au pied d'une rupture de pente, sur un petit replat dominé par un coteau très raide. Le comblement supérieur était matérialisé par une concentration d'amphores italiques décollétées plus ou moins fragmentés (3x3 m environ). Ces amphores ou fragments d'amphores ont été jetées dans le creusement en même temps que le sédiment limono-sableux – vraisemblablement issu de la couche géologique située sous le limon stérile, rencontrée dans d'autres sondages –, dans un souci d'obturer le départ du creusement. Les amphores forment un ensemble homogène, datable du premier quart du premier siècle avant notre ère.

Ce puits, apparemment isolé, est l'une des rares structures de ce type à avoir été mises en évidence dans la partie basse de ce versant. Ses caractéristiques sont représentatives des puits de Vieille-Toulouse : creusement “en entonnoir” de section carrée, cotés alignés sur les points cardinaux, comblement superficiel d'amphores décollétées...

Un fossé défensif

Un grand fossé a été recoupé par quatre tranchées, au pied du coteau. Plus ou moins perpendiculaire au sens de la pente, il apparaît parallèle à l'axe du grand talus qui marque la limite nord de la parcelle “Au Village”.

Cette structure en creux inattendue constitue à notre avis une découverte majeure, même si les données sont très lacunaires en l'absence d'une fouille. Il s'agit d'un fossé à bords évasés et peut-être à fond plat, large d'au moins 7,5 m pour une profondeur supérieure à 3 m. Situé en pied de coteau, il paraît parallèle à la rupture de pente du talus actuel situé une dizaine de mètres plus au nord. Au vu de sa taille comme de sa position à un point particulièrement stratégique du coteau, il ne peut guère s'agir que d'un dispositif défensif. Ce fossé a fait l'objet ultérieurement d'un comblement rapide à l'aide d'un sédiment hétérogène incluant ponctuellement des amphores décollétées.

Ce fossé est ponctuellement oblitéré par une aire de circulation, rencontrée dans une seule tranchée sur une longueur de 6,5 m. Sa largeur reconnue est de 5 m au minimum. Il s'agit d'un niveau très compact de galets, calibrés et disposés en radier sur un seul niveau, mêlés à des éclats de marne et de sable dur. Les amphores découvertes dans le comblement du fossé, scellées par le niveau de circulation, forment un ensemble homogène datable du dernier quart du deuxième siècle avant notre ère.

Le fossé pourrait être l'un des éléments d'un système de fortifications protégeant l'agglomération pré-romaine de Vieille-Toulouse dont pourrait également faire partie l'énorme talus, traditionnellement appelé “*tumulus*” ou “*castellum*”, qui couronne le point culminant de Vieille-Toulouse (271 m) et surplombe la parcelle “Au Village”. Ce talus, aujourd'hui réduit à une butte ovale prolongée par le parcellaire, devait à l'origine barrer la racine du plateau de La Planho. Un fossé existait peut-être à la base du talus du “*castellum*” : dans un sondage situé immédiatement sous la R.D. 95, à l'endroit où celle-ci a recoupé les terrassements défensifs du plateau, est apparu à une profondeur de 2,6 m un horizon similaire au comblement du fossé reconnu en contrebas.

Les éléments recueillis lors des sondages, dans des conditions parfois difficiles, sont bien sûr très lacunaires et leur interprétation ne peut être que partielle et limitée. Néanmoins, la présence d'un grand fossé du II^e siècle avant notre ère comblé vers -130/-100 nous paraît être un élément nouveau pour (re)situer la capitale des Tolosates à Vieille-Toulouse, comme l'on s'en souvenait encore au Moyen Âge.

Jean-Luc Boudartchouk,
avec la collaboration de Philippe Gardes et Laurent Llech »

Louis Peyrusse remercie Jean-Luc Bourdardchouk pour ces informations, qui montrent combien le site très riche de Vieille-Toulouse est peu exploité par la recherche archéologique. Vincent Geneviève s'enquiert de la distance entre le fossé et la levée de terre située en contre-haut. Jean-Luc Bourdardchouk répond qu'elle est de l'ordre de 100 à 150 mètres. Il précise que la levée de terre, prise à la fin du siècle dernier pour une motte féodale, est aujourd'hui considéré par les spécialistes comme un talus protohistorique. Il ajoute qu'il existe la possibilité d'un premier fossé de pied de talus, complémentaire de celui découvert à flanc de coteau. Daniel Cazes relève l'extrême importance de cette découverte, qui renouvelle la problématique du site de Vieille Toulouse ; il signale que dans son ouvrage sur les *Monuments religieux des Volces-Tectosages...*, publié en 1814, Alexandre Du Mège parlait d'une levée de terre et d'un grand fossé. Maurice Scellès se demandant s'il faut souhaiter qu'il y ait des projets immobiliers pour que la recherche archéologique progresse à Vieille-Toulouse, Daniel Cazes rappelle que le *fanum* tout proche découvert en 1972 au lieu-dit « Baulaguet » a été remplacé par un lotissement, ce qui est aujourd'hui parmi les spécialistes un sujet de grande consternation. Jean-Luc Bourdardchouk précise que le flanc oriental de la butte ne fait pas partie de la zone protégée du site ; il estime qu'il faudra prévoir une fouille importante sur la seconde parcelle.

Au titre des questions diverses, une affaire bien inquiétante est signalée à la Compagnie : il semble en effet que l'on soit en train de démolir **une tour du rempart romain**. Cette tour, comprise dans un immeuble correspondant au n° 17 des allées François-Verdier et au n° 18 de la rue Sainte-Anne, est connue, comme la tour des Hauts-Murats, pour avoir conservé intacte sa salle basse voûtée. Le Service régional de l'Archéologie a été alerté. Sur place, il est impossible de voir quoi que ce soit : des palissades dissimulent le chantier aux regards du public. On propose que soit adressé au Directeur régional des Affaires culturelles un courrier portant demande d'information. Daniel Cazes évoque le problème, souvent abordé dans nos séances au cours de ces dernières années et de plus en plus aigu, du classement d'ensemble de l'enceinte romaine de Toulouse. Maurice Scellès note que ce qui paraît faire obstacle à une telle mesure est la complexité de la procédure administrative, vu la nécessité d'instruire un dossier et de prendre un arrêté de classement pour chaque propriétaire ; sans doute serait-il préférable de recourir à des dispositions ponctuelles et successives de protection pour des parcelles particulières, chaque fois qu'il apparaît que des vestiges du rempart sont menacés. Daniel Cazes revient sur l'importance archéologique du site de la rue Sainte-Anne, tant pour l'Antiquité que pour le Moyen Âge. Des sondages d'évaluation menés en 1992 sous la direction de M^{me} Marie-Geneviève Colin, alors Conservateur du Service régional de l'Archéologie, en collaboration avec Quitterie Cazes, et la thèse de cette dernière, *Le Quartier canonial de la cathédrale Saint-Étienne de Toulouse*, publiée en 1998, en ont récemment montré tout l'intérêt.

La parole est à Louis Latour, qui soumet à l'examen de la Compagnie le **relevé d'une inscription** qui se voit sous une peinture murale **dans l'église d'Ercé (Ariège)**, relevé qui lui a été communiqué par M^{me} Françoise Piquemal, restauratrice. Il dit ensuite avoir reçu de M. Bertrand Carton une proposition relative à la communication d'une collection de photographies concernant Bertrand Sapène.

SÉANCE DU 5 DÉCEMBRE 2000

Présents : MM. Peyrusse, Président, Cazes, Directeur, Coppolani, Directeur honoraire, Scellès, Secrétaire général, Cabau, Secrétaire-adjoint, Latour, Bibliothécaire-Archiviste, Ahlsell de Toulza, Trésorier ; l'abbé Baccrabère, MM. Hermet, Tollon, membres titulaires ; M^{mes} Blanc-Rouquette, Fraïsse, Jimenez, Napoléone, Pujalte, Sartre, Watin-Grandchamp, MM. Balagna, Bordes, Burroni, Mange, Testard, membres correspondants.

Excusé : M. Geneviève.

Le Secrétaire-adjoint donne lecture du procès-verbal de la séance précédente, qui est adopté.

Le Président rend compte de la correspondance manuscrite, puis il présente à la Compagnie un fort volume offert par Chantal Fraïsse : *Moissac et la Révolution*, [Moissac, 2000], 600 pages environ. Sur sa demande, l'auteur présente cet inventaire analytique des archives municipales de Moissac pour la période révolutionnaire, un fonds très riche (séries consulaires, délibérations municipales, registres de la Société populaire...) qui permet des éclairages croisés sur les institutions politiques, la société civile, la vie quotidienne d'une petite commune prise dans des événements qui la dépassent. Louis Peyrusse remercie M^{me} Fraïsse et, reprenant une formule d'Erwin Panofsky, déclare que cet ouvrage est « une de ces locomotives sans lesquelles les chercheurs vont à pied ».

Des informations sont données concernant le **chantier récemment ouvert au 18, rue Sainte-Anne**, dont il a été question dans la séance du 21 novembre. Le projet en cours de réalisation, doté de tous les permis légaux de démolir et de construire, prévoit l'édification d'un immeuble de 28 logements. Le Service régional de l'Archéologie est intervenu sur le site en procédant à un sondage complémentaire. Les substructions de l'ancienne église Saint-Jacques et sa crypte ont été de nouveau mises au jour; le recours à des fondations sur micro-pieux pour les nouveaux bâtiments est censé éviter la destruction de ces vestiges. La tour de l'enceinte romaine, conservée sur une grande partie de son élévation, demeurera englobée dans des constructions. Quant à l'église des dominicaines élevée au XIX^e siècle sur les plans de l'architecte Henri Bach, elle est déjà en grande partie détruite. Il faut donc déplorer que la chronique du vandalisme à Toulouse s'enrichisse d'un nouvel épisode.

Le Président donne la parole à Fabienne Sartre pour la communication du jour, consacrée à *La sculpture à Toulouse dans la première moitié du XVIII^e siècle*, publiée dans ce volume de nos *Mémoires* (t. LXI).

Le Président remercie Fabienne Sartre et la félicite pour son exposé très intéressant, qui réinsère un grand artiste, Marc Arcis († 1739), dans le contexte de son temps. Il constate que la décennie 1750 représente manifestement pour la sculpture à Toulouse une époque-charnière, et M^{me} Sartre confirme que la disparition des disciples de Marc Arcis a constitué une rupture.

Louis Peyrusse note l'extrême médiocrité du milieu toulousain avant la création de l'Académie royale de peinture et de sculpture, en 1750, et demande si l'on connaît ailleurs une semblable situation. Fabienne Sartre répond qu'il lui semble en avoir été autrement en Provence, mais qu'en général – c'est-à-dire sauf commanditaire exceptionnel – les sculpteurs du roi établis en province ont bénéficié de bien peu de commandes. Cela peut s'expliquer par des problèmes de financement inhérents à un contexte économique difficile. Même s'il faut reconnaître que l'on ne sait pas grand-chose des commandes privées, la période antérieure au milieu du XVIII^e siècle ne paraît guère offrir de conditions favorables au développement de la sculpture. Sans doute la création des Académies royales a-t-elle quelque peu amélioré la situation.

Louis Peyrusse se dit frappé par la permanence de la terre cuite dans la sculpture toulousaine de la première moitié du XVIII^e siècle; il demande si l'on a des informations sur les techniques de moulage, les modes de cuisson. M^{me} Sartre dit n'avoir rien trouvé de tel dans les archives; elle suggère à ce propos l'intérêt qu'aurait une étude scientifique des techniques, notamment des enduits dont les figures en terre cuite étaient revêtues. Concernant Marc Arcis, il lui semble probable qu'ayant repris l'atelier de son beau-père Gervais Drouet, il a utilisé ses équipements ainsi que ses méthodes.

Louis Peyrusse relève la ressemblance existant entre l'autoportrait sculpté de Marc Arcis et l'autoportrait gravé d'Antoine Rivalz. Fabienne Sartre dit que Rivalz semble s'être inspiré de l'œuvre d'Arcis, qui a lui-même pris modèle sur un portrait dû à Antoine Coysevox.

Daniel Cazes aborde les problèmes posés par l'emploi des marbres pyrénéens à l'époque moderne. Concernant la sculpture sur marbre, M^{me} Sartre cite le cas du monument du maréchal d'Ambre, à Lavaur, réalisé en marbre des Pyrénées, ainsi que celui des statues du retable du maître autel de la cathédrale Saint-Étienne de Toulouse. Après avoir signalé que des problèmes d'approvisionnement en marbre sont évoqués dans les actes relatifs aux travaux de sculpture réalisés au château de Pau, pour lesquels il ne se trouvait pas de blocs assez importants, elle mentionne un rapport de Marc Arcis mettant en évidence les difficultés rencontrées dans l'exploitation des marbres pyrénéens.

Bruno Tollon déclare s'associer aux félicitations décernées par Louis Peyrusse à Fabienne Sartre pour sa thèse, qui constitue un apport majeur à la connaissance de Marc Arcis et qui mérite publication; il procède ensuite à une série de remarques de détail: au sujet des litiges entre menuisiers et sculpteurs, il rappelle que ceux-ci n'avaient pas de statut, la sculpture étant un « art libéral », et que leurs « empiétements » représentaient une menace pour la corporation des charpentiers; s'agissant de la sculpture en terre cuite, il note qu'elle existait avant Gervais Drouet et Marc Arcis, notamment avec la dynastie de Gaillard Bor, et il se réfère aux statuette du dix-septième siècle présentées par Georges Bacrabère lors de la séance précédente; quant aux matériaux mis en œuvre, il remarque leur diversité (bois, terre cuite, stuc, marbre) ainsi que la polyvalence des sculpteurs; concernant l'emploi du marbre, il fait observer que si le Carrare est apparu dans la région de Toulouse à partir de l'achèvement du canal de Languedoc, des importations avaient eu lieu antérieurement; pour finir, il fait remarquer la lésine de la Ville, qui marchandait les devis ainsi que les paiements.

M^{me} Sartre répond que si Marc Arcis a été contraint de multiplier les démarches pour se faire payer des sommes dérisoires, les marchandages n'ont jamais porté que sur les devis. Puis elle rappelle que lorsque l'expression d'« art



TOULOUSE, RUE SAINTE-ANNE, maison des Filles de la croix de Saint-André, chapelle construite par Henri Bach vers 1859 : élévation sur la cour. *Cliché Martine Rieg.*



TOULOUSE, RUE SAINTE-ANNE, maison des Filles de la croix de Saint-André, chapelle : élévation sur la rue. *Cliché Martine Rieg.*



TOULOUSE, RUE SAINTE-ANNE, maison des Filles de la croix de Saint-André, chapelle : vue de la nef en direction de l'abside. *Cliché Martine Rieg.*

libéral » a été utilisée pour qualifier la sculpture, c'était au début du XVII^e siècle, en 1626, dans le procès qui opposait Arthus Legoust aux menuisiers, et que l'on s'est par la suite écarté d'une telle conception. Elle ajoute enfin qu'aux environs de 1700 l'acharnement procédurier des menuisiers contre les sculpteurs peut s'expliquer par une conjoncture économique difficile.

Bruno Tollon intervient à nouveau pour préciser que la sculpture est en dormance dans une ville de province s'il n'y a pas de grand chantier; en s'établissant à Toulouse et en y faisant carrière, Marc Arcis, pourtant artiste d'envergure appelé à travailler à Versailles, a sans doute manqué d'ambition.

Daniel Cazes revient sur les problèmes relatifs à l'utilisation des marbres des Pyrénées: il lui paraît nécessaire de réviser une opinion commune, selon laquelle les carrières pyrénéennes n'auraient pu livrer des pièces de dimensions suffisantes pour réaliser des œuvres de grande taille; les vestiges de l'architecture et des sculptures monumentales de l'Antiquité contredisent cette assertion. M. Cazes met en avant les difficultés techniques et économiques de l'extraction et du transport des blocs, soulignées au XIX^e siècle lorsque l'on voulut à nouveau exploiter les carrières pyrénéennes. Fabienne Sartre abonde en ce sens et cite une nouvelle fois le rapport établi par Marc Arcis, où il apparaît que les savoir-faire anciens étaient tombés dans l'oubli.

Le Président donne la parole au Secrétaire général pour un rappel intéressant l'édition des *Mémoires*. Maurice Scellès signale ensuite une étude consacrée au site Internet de notre Société: Patrick Fraysse, « Une société savante s'affiche sur le Net: Mémoires de la Société archéologique du Midi », dans *Translations culturelles: autour des revues archéologiques, Actes du séminaire 1998-1999*, volume 6, LERASS-Information et communication entre chercheurs, Université de Toulouse 3. IUT, 1999, p. 21-33.

Puis la Compagnie entend une information relative au site de **l'ancien Hôpital Saint-Jacques de Castres**, à l'emplacement duquel un parc de stationnement doit être aménagé. Les démolitions projetées menacent les vestiges de la chapelle de l'Hôpital, qui paraissent conservés dans l'îlot et qui remontent probablement au XIII^e siècle. L'opération a motivé une intervention au titre des Monuments historiques, mais on peut craindre que celle-ci n'ait guère d'effet: par suite de la décentralisation, l'avis de l'État a de moins en moins d'incidence sur les décisions des collectivités locales. À cet égard, un membre constate que l'autorité préfectorale s'abstient généralement de s'opposer aux projets des municipalités.

SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 2000

Présents: MM. Cazes, Directeur, Coppolani, Directeur honoraire, Scellès, Secrétaire général, Cabau, Secrétaire-adjoint, Latour, Bibliothécaire-Archiviste; M^{me} Merlet-Bagnéris, Napoléone, M. l'abbé Bacrabère, le Père Montagnes, M. Pradalier, M^{ef} Rocacher, membres titulaires; M^{mes} Andrieu-Hautreux, Fronton-Wessel, MM. Bordes, Boudartchouk, Cranga, Molet, Testard, Veyssière, membres correspondants.

Excusés: MM. Peyrusse, Président, Ahlsell de Toulza, Trésorier, M^{me} Fraïsse, MM. Garland, Geneviève, Lapart.

Invités: M^{les} Stéphanie Dumay, Aurélie Lajaunie, Sarah Rey, MM. Laurent Claeys, Marc Comelongue, Forichon.

Le Directeur ouvre la séance et demande à la Compagnie d'excuser l'absence du Président, en voyage d'étude à Bordeaux. Il se félicite que nous soyons néanmoins nombreux pour cette séance historique, la dernière du millénaire.

Le Secrétaire-adjoint donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté. Le Directeur remercie Patrice Cabau de ce compte rendu très complet.

Intervenant à propos du **site de l'église Saint-Jacques, au n° 18 de la rue Sainte-Anne**, M^{ef} Rocacher précise que la maison des Filles de la croix de Saint-André était abandonnée depuis huit ans et dit avoir vu un bulldozer décaisser le sol en profondeur et à grande vitesse. Le Directeur rappelle que la question a été évoquée à deux reprises au cours des dernières séances et indique qu'il a eu, entre-temps, l'assurance que le Service régional de l'archéologie avait le contrôle du chantier: des sondages complémentaires sont programmés et le rempart serait conservé. Notre Société s'est inquiétée du sort de la crypte de l'église Saint-Jacques: les fondations des nouvelles constructions seront réalisées sur micro-pieux afin de la sauvegarder.

Le Secrétaire général intervient en rappelant que notre Société a déjà eu à examiner en séance cette technique prétendue non destructrice (*M.S.A.M.F.*, t. LVI, p. 306): il était apparu que l'emprise des forages nécessaires et la distance entre les micro-pieux équivalaient de fait à une quasi-destruction, en particulier sur des vestiges bâtis. Plusieurs membres remarquent que tout est parfait d'un point de vue légal et que nous sommes tout à fait impuissants

devant le fait accompli. Il manque en réalité une volonté affichée de conserver les vestiges archéologiques, ce qui, dans ce cas, aurait impliqué l'achat des parcelles concernées. Il faut bien constater que l'opinion publique toulousaine reste indifférente à cette question et que notre tâche doit être de poursuivre nos efforts pour tenter de la sensibiliser à la conservation du passé de la ville.

Le Directeur présente à la Compagnie le beau volume offert pour notre bibliothèque par Henri Pradalier : Sylvie Augé, Nelly Pousthomis, Michèle Pradalier-Schlumberger, Henri Pradalier, *Saint-Bertrand-de-Comminges, le chœur Renaissance. Saint-Just de Valcabrère, l'église romane*, Graulhet : Éd. Odyssee, 2000, 287 p. Ce volume s'inscrit dans une série qui nous a déjà émerveillés avec les peintures de la cathédrale d'Albi et qui se signale par la très grande qualité des photographies de Michel Escourbiac et le soin qu'il apporte à l'édition.

La parole est alors à Jean-Luc Boudartchouk pour la communication du jour : ***La Daurade wisigothique. Autour d'un fragment d'inscription en mosaïque partiellement inédit***, publiée dans ce volume de nos *Mémoires* (t. LXI).

Le Directeur remercie Jean-Luc Boudartchouk de cette nouvelle présentation d'un sujet auquel tant d'auteurs se sont depuis si longtemps intéressés. À défaut de tirer des conclusions définitives, il faut noter que les rapprochements avec les temps wisigothiques de Toulouse sont troublants : la confrontation d'Almachius et de Théodoric, le premier ou le second, serait rappelée dans un édifice qui se trouvait en effet dans le quartier wisigoth de Toulouse, quartier dont la structuration serait très comparable à celle du quartier des Ariens à Ravenne. Des fouilles archéologiques sur l'ensemble du site seraient nécessaires, mais il est clair que l'on a progressé depuis une dizaine d'années.

M^{er} Rocacher exprime son admiration devant autant d'érudition et félicite Jean-Luc Boudartchouk d'avoir rétabli la lecture *alma* à la place de *olim*. Il lui paraît cependant que notre confrère s'est fourvoyé en ne retenant pas le mot *alma* dont l'Écriture donne de nombreux exemples : *alma redemptoris mater*. C'est en particulier le cas du livre d'Isaïe, souvent cité aux V^e et VI^e siècles. M^{er} Rocacher y voit la confirmation d'un thème fortement marial, correspondant au programme des mosaïques de l'ancienne église de la Daurade, qu'il faut situer après le concile d'Éphèse en 431, et il ne croit pas à l'hypothèse d'une inscription en mémoire d'Almachius. Jean-Luc Boudartchouk rappelle qu'il a bien envisagé ce premier sens, mais qu'il l'a abandonné parce que le manuscrit de Malliot signalait un mot tronqué, ce qui excluait *alma*, qui est invariable dans cette expression ; de ce fait, la seconde hypothèse lui a paru intéressante à développer. M^{er} Rocacher lui ayant demandé s'il n'avait pas ignoré les fouilles de 1962, Jean-Luc Boudartchouk précise qu'il a consulté avec beaucoup d'intérêt les carnets qui sont conservés.

Maurice Scellès demande comment il faut entendre le groupe *ubi alma* si l'on retient cette lecture. Il s'ensuit alors une discussion sur l'emplacement possible du fragment de mosaïque dans le chœur de l'ancienne église. Daniel Cazes rappelle que l'état du fragment du Musée Calvet ne permet pas de conclusion de ce point de vue.

S'adressant à Patrice Cabau, M. Forichon demande si l'on connaît un Antonin sous le règne de Théodoric. M^{er} Rocacher rappelle que la liste épiscopale est interrompue pour cette époque. Patrice Cabau évoque la question des sources en rappelant que l'une des versions de la *Vie* de saint Antonin aurait été fournie par le pape Pascal II à l'évêque de Barbastro, Raymond Guillaume de Durban (1104-1126). Il en existerait un exemplaire du XIII^e siècle sur parchemin qu'il n'a pu consulter, la Bibliothèque municipale de Toulouse étant actuellement fermée, et qu'il faudrait pouvoir comparer aux manuscrits de la Bibliothèque nationale. On aurait proposé à Antonin, qui aurait toujours refusé, de devenir évêque, et il faut entendre évêque de Toulouse, mais son martyre n'a pas eu lieu à Toulouse. La version qu'en donne Nicolas Bertrand est en tout cas trop enrichie pour être utilisable. Pour Jean-Luc Boudartchouk, l'intérêt du texte de Nicolas Bertrand est d'offrir une compilation de traditions anciennes qu'il convient sans doute de ne pas négliger.

Françoise Merlet-Bagnéris signale que le sondage archéologique qu'elle a pratiqué il y a quelques années dans un amphithéâtre de l'École des Beaux-Arts a en particulier permis de recueillir quelques tesselles et une base de colonnette. La cour de l'école, sur l'emplacement du cloître roman et contre l'église, devrait faire l'objet d'une fouille programmée alors que les conditions sont aujourd'hui plus favorables qu'elles ne l'étaient auparavant. Jean-Luc Boudartchouk se dit tout à fait convaincu.

Maurice Scellès rappelle que le fragment du Musée Calvet n'a pas été étudié du point de vue de la technique de la mosaïque, qui permettrait peut-être d'en préciser la datation. Jean-Luc Boudartchouk note qu'une datation du V^e siècle ne résoudrait pas le problème posé par l'inscription.

Au titre des questions diverses, Frédéric Veyssièrè présente **un relief de Bacchus en marbre mis au jour à Valentine** :



VALENTINE (HAUTE-GARONNE), fouille de sauvetage, relief : Bacchus abreuvant une panthère ? *Cliché Christelle Nourrit.*



VALENTINE (HAUTE-GARONNE), dépôt de fouilles, relief : divinité champêtre. *Cliché M. Scellès.*

« En septembre 2000, le suivi archéologique (1) effectué sur le site de la *villa* gallo-romaine d'Arnesp à Valentine, mettait au jour un relief portant une représentation de Bacchus, dieu romain de la vigne et du vin. La Conservation Régionale des Monuments Historiques avait le projet de décaisser entièrement la chaussée (2) qui traverse le site archéologique, afin de mettre celui-ci en valeur.

La *villa* gallo-romaine se situe à quelques kilomètres au sud-ouest de Saint-Gaudens. Elle est implantée sur la terrasse würmienne, en rive droite de la Garonne, au pied d'un pays de moyennes montagnes très boisées. Les fouilles archéologiques réalisées entre 1949 et 1981 par G. Fouet (3) ont montré l'existence de deux états successifs dans la *villa*, dans le courant du IV^e siècle de notre ère. Une occupation, mal connue, pourrait remonter au I^{er} siècle de notre ère.

La base de cette chaussée moderne est constituée par un hérisson de gros galets provenant de la Garonne, dans lequel se trouvent des éléments de décors sculptés et de constructions antiques en remploi (4). Une couche compacte, épaisse de 10 cm, de graviers argileux contenant des éléments de placage en marbre surmonte le hérisson. L'ensemble est scellé par 5 cm de macadam goudronné. Parmi les éléments lapidaires récupérés, un bloc de marbre blanc (5) sculpté représente un petit personnage nu, sous une petite corniche, tenant dans sa main droite une coupe qu'il tend à un animal qui semble bien être un félin. Il s'agit de Bacchus abreuvant une panthère, son animal favori (6).

Bacchus est représenté avec ses attributs : un thyrsus qu'il tient de la main gauche levée au-dessus de l'épaule et un canthare dans la main droite baissée. Le bras gauche est horizontal à partir de l'épaule et puis replié au coude vers le haut. La partie supérieure de la tête du personnage et sa main gauche sont brisées. Il est imberbe et prend appui sur sa jambe droite, la gauche est un peu repliée et très légèrement en retrait. Il est représenté en pied,

entièrement nu. La tête légèrement penchée vers la droite ainsi que le déhanchement bien marqué inscrivent le personnage dans un "S", dont l'effet est accentué par la disposition inverse des bras. Le canthare est représenté de manière assez soignée. Le bourrelet de la lèvre ainsi que l'anse sont bien indiqués. Il n'y a aucun détail particulier, visible sur la panse. Le canthare est matériellement solidaire de la gueule de la panthère, pour figurer le liquide versé. L'arrière-train du fauve se trouve en arrière de la jambe droite de Bacchus. La petite corniche moulurée se prolonge uniquement sur la moitié de la face latérale droite. Elle est ensuite relayée par des petites rainures horizontales. La face arrière du bloc est brute avec quelques traces de piquetage. Le Bacchus est à rapprocher d'un petit relief d'une facture assez semblable, provenant également de la villa de Valentine, dans lequel G. Fouet voyait un dieu champêtre (7).

Frédéric Veyssièrè »

1. La Conservation Régionale des Monuments Historiques (Direction Régionale des Affaires Culturelles de Midi-Pyrénées), maître d'ouvrage du projet, a assuré le financement et confié sa gestion à l'antenne Grand-Sud-ouest de l'Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales. Le suivi scientifique de l'intervention a été assuré par le Service Régional de l'Archéologie de Midi-Pyrénées.

2. L'aménagement de cette chaussée est contemporain du creusement du canal, effectué au cours de l'année 1931.

3. G. FOUET, « La villa gallo-romaine de Valentine (Haute-Garonne). Aperçu préliminaire », *Revue de Comminges*, t. XCI, 1978, p. 145-157; G. FOUET, « Sauvetage d'une mosaïque dans la villa de Valentine », *Revue de Comminges*, t. XCII, 1979, p. 153-163; G. FOUET, « Le sanctuaire gallo-romain de Valentine », *Gallia*, 42, 1984, pl. 53.

4. Des moellons en calcaire et en granit, une plaquette de marbre blanc avec trace de mortier rose et un bloc de marbre blanc.

5. Hauteur : 30 cm ; largeur : 22 cm et épaisseur : 9 cm.

6. La partie supérieure du thyrsos a été brisée ; il se réduit à un simple bâton. La partie inférieure de l'animal et les pieds du personnage sont tronqués.

7. Actuellement conservé au dépôt de fouilles de Valentine.

Frédéric Veyssièrè sollicite l'avis de la Compagnie et des spécialistes qui pourraient éventuellement lui communiquer des éléments de réponse. Maurice Scellès lui indique un petit relief d'une facture assez semblable, actuellement conservé dans le musée de Valentine, dans lequel Georges Fouet voyait un dieu champêtre. Daniel Cazes note que la forme ne serait pas incompatible avec un autel bachique, si l'on en juge d'après la photographie, mais il serait bien sûr nécessaire de voir l'objet.

Le Directeur remercie la Compagnie et souhaite à tous les membres d'excellentes fêtes de fin d'année.

SÉANCE DU 9 JANVIER 2001

Présents : MM. Peyrusse, Président, Cazes, Directeur, Coppolani, Directeur honoraire, Scellès, Secrétaire général, Cabau, Secrétaire-adjoint, Latour, Bibliothécaire-Archiviste, Ahlsell de Toulza, Trésorier ; M^{mes} Labrousse, Napoléone, MM. l'abbé Baccrabère, Pradalier, M^{er} Rocacher, MM. Tollon, Vézian, membres titulaires ; M^{mes} Andrieu-Hautreux, Fraïsse, MM. Cranga, Geneviève, Manuel, Testard, Veyssièrè, membres correspondants.

La Compagnie se retrouve au Musée Saint-Raymond où elle est accueillie par Daniel Cazes. Après les vœux pour la nouvelle année, la parole est à Vincent Geneviève qui, avec le concours de M^{lle} Lydia Mouysset, présente à la Compagnie l'exposition *Riches comme Crésus ? Toulouse, 1 000 ans de monnaies*.

Le Président remercie Vincent Geneviève et Lydia Mouysset et les félicite pour cette exposition tout à fait passionnante, puis il souligne la remarquable qualité du travail réalisé par Vincent Geneviève sur les monnaies antiques trouvées à Toulouse. Comme il s'enquiert des origines du fonds exceptionnel que conserve le Musée Saint-Raymond, Vincent Geneviève et Daniel Cazes indiquent que de nombreux achats effectués à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e sont venus s'ajouter au médaillier hérité de l'Académie des Sciences. La plus grande partie a été acquise par Ernest Roschach qui sut prendre conseil auprès de l'un des meilleurs spécialistes de l'époque, Ernest Babelon ; ses carnets sont heureusement conservés dans les archives du Musée. Vincent Geneviève ajoute que la collection numismatique du Musée Saint-Raymond est bien connue et reconnue.

Le Président ayant relevé que de nombreux doutes subsistaient, M^{me} Labrousse et Vincent Geneviève

conviennent que de nombreuses questions sont encore débattues ou sans réponse, et que nombre de datations ou d'attributions à des ateliers sont discutées. D'importants progrès ont néanmoins été réalisés ces dernières années.

La question des faux ayant été évoquée, Vincent Geneviève donne des précisions sur les imitations de la Renaissance, puis il cite quelques exemples de faux célèbres que l'on retrouve dans de nombreuses collections. La proportion de faux dans la collection du Musée peut être estimée à 1 %, ce qui est relativement faible.

Daniel Cazes dit son souhait que le travail réalisé par Vincent Geneviève, après celui du professeur Michel Labrousse et de M^{me} Labrousse, soit l'occasion de la reprise de l'inventaire de la collection numismatique du Musée et, on peut l'espérer, d'une présentation permanente qui fait aujourd'hui défaut. M^{me} Labrousse souligne toute l'importance qu'il faut accorder aux publications.

SÉANCE DU 23 JANVIER 2001

Présents : MM. Peyrusse, Président, Cazes, Directeur, Coppolani, Directeur honoraire, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Scellès, Secrétaire général, Cabau, Secrétaire-adjoint, Latour, Bibliothécaire-Archiviste ; M^{mes} Merlet-Bagnéris, Napoléone, Pousthomis-Dalle, MM. l'abbé Baccrabère, Hermet, le Père Montagnes, Pradalier, M^{gr} Rocacher, M. Tollon, membres titulaires ; M^{mes} Andrieu-Hautreux, Blanc-Rouquette, Fraïsse, Jimenez, Pujalte, MM. Balagna, Cranga, membres correspondants.

Excusés : M^{me} Cazes, MM. Bordes, Garland, Testard.

Le Président salue la mémoire de notre confrère le général (C.R.) Claude Delpoux, dont nous avons appris le décès au début de l'année :

« Le général de brigade Claude Delpoux, que notre Société vient d'avoir la tristesse de perdre, a donné une attention exceptionnelle aux travaux de notre Compagnie durant une quinzaine d'années d'une active retraite. En effet, notre confrère a toujours débordé les cadres de la carrière militaire par une curiosité intellectuelle et un appétit de savoir, en particulier dans le domaine de l'archéologie et de l'histoire.

Elève des frères des écoles chrétiennes, puis du lycée de garçons de Toulouse, il prépare l'école de Saint-Cyr qu'il intègre en 1943. Officier d'artillerie des divisions blindées, il sert par la suite en Indochine, en Algérie, en République fédérale d'Allemagne avant d'être rattaché à l'État-major général de la Défense nationale et devenir directeur-adjoint du Centre des hautes études militaires, peu avant de recevoir ses étoiles de général de brigade et de passer sur sa demande dans le cadre de réserve.

Le général Delpoux a doublé cette carrière prisonnière de l'histoire de sa génération – Vichy, les guerres de décolonisation, l'occupation française en Allemagne – par des activités désintéressées, preuve s'il en était besoin de l'extrême richesse de la société militaire. Lors de son passage en Indochine, il étudie le séjour de Sun Yat Sun à Hanoï, séjour toléré par les autorités du protectorat. Il ramasse les matériaux d'une thèse de doctorat en géographie, présentée à l'Université de Toulouse sous la direction de M. Jean Sermet, sur *la province de Cholon*. Peintre amateur, il vit comme une aventure la restauration du château de Caudeval dans l'Aude ; il en étudie l'histoire et le système de défense. Il fouille et met au jour à l'ouest de Limoux un gisement de poteries, à Caudeval des chapiteaux romains. Il aménage ainsi dans le château de Caudeval restauré deux petits musées, l'un dévolu aux objets gallo-romains, l'autre consacré aux techniques de l'artillerie. Jamais il n'était aussi satisfait que lorsqu'il faisait visiter le monument et ses aménagements sur lesquels il était intarissable. Cette aventure lui valut un prix décerné par l'association des Vieilles maisons françaises et par l'émission télévisée « Chefs-d'œuvre en péril ». Membre de la Société ariégeoise des Sciences, lettres et arts, de la Société des études scientifiques de l'Aude, élu membre correspondant de la Société archéologique du Midi de la France en 1983, titulaire en 1986, le général Delpoux était aussi mainteneur de l'Académie des Jeux Floraux, élu au 32^e fauteuil en 1985.

Prévenue trop tard, le Bureau de la Société archéologique du Midi de la France n'a pu assister aux obsèques de notre confrère. Avec ses regrets, la Société présente à M^{me} la générale Delpoux et à sa famille ses condoléances attristées. »

Le Secrétaire général donne lecture des procès-verbaux des séances des 19 décembre 2000 et 9 janvier 2001, qui sont adoptés.

Le Président communique à la Compagnie quatre tirés-à-part que nous a adressés notre consœur Céline Piot :

- Laurence Benquet, Céline Piot, « Les amphores de Lacoste (Montrets-et-Villemartin, Gironde) », dans *Actes du congrès de Libourne, 1^{er} au 4 janvier 2000*, Société française d'étude de la céramique antique en Gaule, décembre 2000, p. 155-165 ;

- Céline Piot, « Note sur deux statuettes gallo-romaines en calcaire découvertes à Saint-Sever », dans *Bulletin de la Société de Borda*, n° 454 (1999), p. 321-332 ;

- Céline Piot, « Au dossier des marques sur amphores découvertes en Lot-et-Garonne: les estampilles sur amphores vinaires », dans *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Albret*, n° 21 (1999), p. 1-21.

- Christian Chevillot, Jacques Delsol, Céline Piot, « Graffite grec et timbres latins inédits sur amphores italiques Dressel Ib au camp gaulois de la Carade (Coulounieix-Chamiers) », dans *Documents d'archéologie et d'histoire périgourdines*, A.D.R.A.H.P., t. 9 (1994), p. 61-74.

- Richard Boyer, Céline Piot, « Bronze figuré en Agenais : une tête au cirrus inédite découverte dans la Garonne (commune du Passage, Lot-et-Garonne) », dans *Aquitania*, t. 15 (1997-1998), p. 319-326.

Notre bibliothèque s'enrichit également de deux tirés-à-part :

- de Ch. Humbert, « Les monographies familiales témoins de l'histoire profonde d'une province », dans *Vasconia*, n° 1, novembre 2000, 44 p. ;

- de Klaus Barrer, « How old did Fermat become ? », dans *Mathematische Schriften Kassel*, preprint n° 17/00, juin 2000, 22 p.

La correspondance manuscrite comprend les vœux pour la nouvelle année de la société Hadès et de la Société des Études du Comminges, deux courriers de la Mairie de Toulouse à propos du schéma directeur d'agglomération approuvé le 18 décembre 2000... Par ailleurs nous avons reçu la thèse de François de Vergnette, *Jean-Paul Laurens (1828-1921), peintre d'histoire*, soutenue le 1^{er} décembre dernier à Paris X-Nanterre, que son auteur présente au concours de notre Société.

Le Président présente le bilan moral de l'année écoulée. Puis le Trésorier présente le bilan financier. Une discussion précède le vote de la proposition faite par le Bureau de porter la cotisation à 270 F, proposition qui est adoptée. Les bilans moral et financier de l'année 2000 sont approuvés.

On procède alors aux élections statutaires. Daniel Cazes, Guy Ahlsell de Toulza et Patrice Cabau sont réélus aux postes de Directeur, Trésorier et Secrétaire-adjoint. Le Président exprime sa reconnaissance et celle de la Société aux trois membres du Bureau réélus dans des fonctions qui demandent beaucoup plus de travail qu'il n'y paraît souvent.

La parole est à Christophe Balagna pour une communication sur *Le fonds lapidaire du Musée des Beaux-Arts de Mirande*, publiée dans ce volume de nos *Mémoires* (t. LXI).

Le Président remercie Christophe Balagna de nous avoir ramenés, après ces discussions comptables, à des questions plus essentielles. Il remarque que la présentation actuelle relève du décor de jardin et que ces éléments lapidaires mériteraient un peu plus d'attention. Christophe Balagna indique que le Musée est sous la responsabilité du conservateur départemental et que pour l'instant rien de plus n'a été fait.

Daniel Cazes dit qu'il serait plus prudent quant à la datation de la série dite « romane » et il évoque les chapiteaux de Grandselve datables de la fin du XII^e siècle. Christophe Balagna rappelle les quelques comparaisons qui indiqueraient le début du XIII^e siècle, mais il admet qu'une datation précise est difficile. Les formes perdurent sans doute et la cathédrale d'Auch en donne des exemples du deuxième quart du XIII^e siècle. Pour Françoise Merlet-Bagnéris, la Gascogne n'adopte ces formes qu'avec un certain retard.

Christophe Balagna souligne le caractère quasi-industriel de ces productions et Daniel Cazes note qu'on ne peut donc argumenter à partir d'un éventuel retard régional. La question est celle de l'extraction dans les carrières et du moment où l'organisation du travail a permis des productions en séries aussi importantes. Il rappelle qu'il est impossible de différencier les chapiteaux provenant des cloîtres des Jacobins et des Cordeliers de Toulouse. Il ajoute que les récentes fouilles réalisées dans la cour du couvent des Filles de l'Enfance, rue Valade, ont permis de retrouver d'autres bases et des chapiteaux qui pourraient tout aussi bien provenir des Jacobins ou des Cordeliers.

Maurice Scellès se demande si le premier groupe d'œuvres mérite d'être qualifié de « roman » et s'il ne vaudrait pas mieux parler de sculptures de la fin du XII^e siècle ou du début du XIII^e. Nelly Pousthomis-Dalle remarque que les deux séries d'œuvres ne peuvent être rattachées aux cisterciens et que d'une façon générale ces sculptures dépassent largement le cadre des différents ordres. Chantal Fraïsse signale des chapiteaux comparables à Moissac où ils ne sauraient être considérés comme cisterciens.

Le Président demande si l'on a aujourd'hui une idée du volume de ces productions et de leur diffusion. Henri Pradalier évoque les problèmes de transport. Patrice Cabau mentionne l'abbaye de Fontenay en Bourgogne et Christine Jimenez plusieurs autres cloîtres du Midi avec des chapiteaux absolument identiques. Daniel Cazes souscrit à la conclusion de Christophe Balagna et souligne à son tour la nécessité de procéder à un inventaire global de ces productions qui doivent compter des milliers de pièces. Nelly Pousthomis-Dalle rappelle que cet inventaire ne devra pas oublier les collections américaines.

Pour Henri Pradalier, on a encore trop tendance à penser que les chantiers médiévaux sont interminables alors qu'il est avéré qu'un cloître peut être achevé en un an. Christophe Balagna note que si la datation ne peut pas toujours être précisée, l'intérêt de la question réside pour beaucoup dans les conditions de fabrication de ces sculptures. Henri Pradalier admet en effet l'idée de productions stéréotypées qui perdurent pendant plusieurs décennies. Bruno Tollon rappelle que cette logique semi-industrielle correspond à une modification du rôle du chapiteau qui n'est plus désormais qu'un simple décor au même titre qu'un corps de moulure, alors que l'iconographie est développée sur d'autres supports.

Au titre des questions diverses, M^{fr} Rocacher signale à la Compagnie le chantier de **restauration de l'archivolte du portail de la cathédrale Saint-Étienne** où l'on peut voir le sculpteur travailler dans une loge, installée sur le côté nord, dans les mêmes conditions et avec les mêmes outils que ceux du Moyen Âge. Daniel Cazes demande quel sera le sort des sculptures déposées. M^{fr} Rocacher indique qu'elles ont été transportées dans la cour Sainte-Anne où elles sont recouvertes d'ordures. Guy Ahlsell de Toulza rappelle **le sort des statuettes du portail de la Dalbade**, que l'on nous a dit déposées pour restauration et qui n'ont toujours pas été remises en place.

S'adressant à M^{fr} Rocacher, Daniel Cazes lui demande s'il a remarqué la belle porte gothique en pierre de Furne remontée impasse de la Préfecture. M^{fr} Rocacher indique qu'elle vient d'être entièrement ripolinée. Bruno Tollon précise qu'il s'agit de **la porte de l'Hôtel de Rivière** et on rappelle que tous les éléments provenant de la tour de l'Hôtel démolie dans les années 1950 avaient été récupérés par le Musée des Augustins. Maurice Scellès demande si ces éléments lapidaires sont inscrits à l'inventaire du Musée, ce qui est confirmé par plusieurs membres.

SÉANCE DU 20 FÉVRIER 2001

Présents : MM. Peyrusse, Président, Cazes, Directeur, Scellès, Secrétaire général, Cabau, Secrétaire-adjoint, Latour, Bibliothécaire-Archiviste ; M^{me} Cazes, l'abbé Baccrabère, le Père Montagnes, membres titulaires ; M^{mes} Aribaud, Debax, Jimenez, Napoléone, Suau, MM. Manuel, Molet, membres correspondants.

Invités : M^{me} Éliette Dambès, M. Forichon.

La Société se retrouve à 17 heures à l'Institut catholique de Toulouse pour une **visite du rempart antique et du musée archéologique** conduite par l'abbé Georges Baccrabère.

La Compagnie est tout d'abord accueillie par le Recteur, M^{fr} Bressolette, qui dit tout l'intérêt qu'il porte au rempart et au musée de l'Institut ; il signale qu'étant né au Maroc, à Fez, il a connu jeune les ruines de la ville romaine de Volubilis, dont la visite l'a passionné.

Le Président remercie le Recteur pour son accueil, puis il évoque le problème que représente, à terme, la succession de l'abbé Baccrabère : comment assurer pour l'avenir la conservation des collections et du monument, ainsi que leur présentation au public ? Le Recteur déclare se soucier de cette question, dont la solution est à l'étude. À ce propos, il met en avant les difficultés, d'ordre décisionnel et pécuniaire, que pose le remplacement d'un homme tout dévoué, qui n'a pas hésité à financer de ses propres deniers les travaux utiles à la valorisation du patrimoine de l'Institut. Pris par les devoirs de sa charge, M^{fr} Bressolette regrette de ne pouvoir suivre la Compagnie.

Georges Baccrabère annonce le plan de la visite, qui sera successivement consacrée à la maquette de Toulouse antique, à la reconstitution des monuments funéraires de la voie Narbonnaise et à la courtine édifée en bordure de la Garonne dans la seconde moitié du III^e siècle.

Dans le musée, la Compagnie fait cercle autour de la maquette de *Tolosa*, dont l'abbé Baccrabère indique les caractéristiques : il s'agit d'une représentation évolutive, où les monuments reconnus archéologiquement sont matérialisés en cuivre rouge et les monuments hypothétiques figurés en cuivre jaune ; un système d'éclairage variable permet d'animer la présentation. Notre confrère fournit d'amples commentaires sur les différents édifices de la ville antique : la longue enceinte de prestige du I^{er} siècle, le grand théâtre, les monuments des eaux (aqueducs de Lardenne

et de Guilheméry, thermes de la rue de Languedoc), les édifices du culte (le grand temple du *forum* de la place Esquirol, les temples de la rue Sainte-Anne et de la Daurade). Quitterie Cazes intervient pour constater l'enrichissement de la maquette au fur et à mesure des découvertes archéologiques; elle suggère de faire pivoter de 90° la figure du temple de la rue Sainte-Anne, sur le podium duquel avait été construite l'ancienne église Saint-Jacques. L'abbé Baccrabère répond que, n'ayant vu de ses propres yeux aucun vestige de ce temple, il ne saurait en fixer l'orientation.

La visite continue avec la présentation des éléments de pierre sculptée provenant des monuments funéraires de la voie narbonnaise qui ont été extraits du fondement du rempart du Bas-Empire. Georges Baccrabère rappelle que le dégagement de ces pièces fut entrepris au début des années 1930 par l'architecte Pierre Fort, en accord avec le Recteur de l'Institut catholique, M^{re} Ducros. Notre confrère précise qu'il s'est appuyé pour ses restitutions sur les tombeaux romains de Tunisie; dans un souci didactique, afin de donner un aperçu de la diversité des modes de sépulture en fonction des différents niveaux sociaux, il a également présenté des reconstitutions de tombes ordinaires, telles que des inhumations en amphore ou sous tuiles en bâtière.

La visite se poursuit par l'exploration des sapes longeant la base de la courtine du III^e siècle, où se voient encore en place les divers éléments architectoniques employés pour la fondation de ce rempart.

Au terme de la visite, à 19h15, l'abbé Baccrabère invite la Compagnie à une collation servie dans une salle de l'Institut catholique. La réunion prend fin dans une atmosphère très conviviale.

SÉANCE DU 6 MARS 2001

Présents : MM. Peyrusse, Président, Coppolani, Directeur honoraire, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Scellès, Secrétaire général, Cabau, Secrétaire-adjoint, Latour, Bibliothécaire-Archiviste; M^{mes} Cazes, Merlet-Bagnérès, Pradalier-Schlumberger, MM. l'abbé Baccrabère, Gilles, Hermet, Pradalier, M^{re} Rocacher, M. Tollon, membres titulaires; M^{mes} Blanc-Rouquette, Fronton-Wessel, Pujalte, Stutz, MM. Balagna, Bordes, Garland, Ginesty, Manuel, Salvan-Guillotin, Testard, membres correspondants.

Excusés : M. Cazes, Directeur, le Père Montagnes.

Invités : M^{lle} Mélanie Chaillou, M. Jean-Michel Garric.

Le Secrétaire général donne lecture du procès-verbal de la séance du 23 janvier, qui est adopté.

Henri Pradalier signale l'article que *La Dépêche du Midi* a consacré au remontage, pour servir d'accès secondaire à la Préfecture, de la porte provenant de l'Hôtel de Rivière, dont il est précisé qu'elle a été déposée en 1948. La présentation n'est absolument pas critique.

Le Président souhaite la bienvenue à M^{lle} Mélanie Chaillou, étudiante en maîtrise d'Histoire de l'Art à l'Université de Toulouse-Le Mirail, et à M. Jean-Michel Garric, conservateur de l'abbaye de Belleperche.

Il annonce que les rapports pour le concours seront examinés au cours de la prochaine séance et rappelle la date de la séance publique, qui se tiendra le 28 mars à 18 heures à l'Hôtel d'Assézat. Auparavant, la Compagnie est invitée à se rassembler, à 17 heures, dans la salle de lecture, pour fêter le jubilé académique de Jean Coppolani, notre Directeur honoraire, membre de notre Société depuis plus de cinquante ans.

Le Bibliothécaire rend compte de la vente d'ouvrages organisée samedi dernier à l'Hôtel d'Assézat par M^{lle} Rieg. Le Président rend compte de la correspondance manuscrite : M. Péchoux nous rappelle de prévoir la présentation de nos publications lors du congrès du C.T.H.S. et nous avons reçu le programme des États généraux de la Garonne qui se tiendront le 27 avril 2001.

Le Secrétaire général présente à la Compagnie les dix-sept volumes de l'*Histoire des villes et provinces de France* et les cinq volumes des *Cahiers de Fanjeaux* que M^{me} Akermann offre pour notre bibliothèque. Le Président exprime au nom de notre Société ses plus vifs remerciements à M^{me} Akermann.

L'ordre du jour appelle l'élection de membres titulaires. Sur proposition du Bureau, François Bordes et Jean-Luc Boudartchouk sont élus membres titulaires.

La parole est alors à Henri Pradalier et Jean-Michel Garric pour une communication sur la *découverte d'un pavement de carreaux émaillés au palais de la Berbie à Albi*, qui sera publiée dans le prochain volume de nos *Mémoires* (t. LXII, 2002).

Le Président remercie les orateurs. Maurice Scellès demande quels sont les arguments qui seraient en faveur d'un unique atelier, dont on imagine difficilement l'activité itinérante alors que nombre d'édifices, en particulier nombre de grandes demeures, devaient posséder des sols de carreaux émaillés qui ont aujourd'hui disparu. Jean-Michel Garric dit suivre sur ce point les hypothèses de Norton mais qu'en l'état actuel de nos connaissances, il est impossible de se décider. Pour Quitterie Cazes, la question doit être abordée avec plus de prudence et avec plus d'ambition : raisonner sur un éventuel atelier demanderait de pouvoir comparer les estampes. Elle souligne qu'il serait en particulier nécessaire de réaliser un relevé complet de l'ensemble du pavement de la Berbie. Jean-Michel Garric indique que les comparaisons auxquelles il s'est déjà livré lui ont montré que des carreaux que Norton disait tirés des mêmes matrices ne l'étaient pas. Il remarque en outre que certains motifs sont à l'évidence réalisés à la commande : ainsi en est-il des carreaux aux armes de l'abbaye que l'on connaît à Moissac. Pour Quitterie Cazes, il est prématuré de s'en tenir à un atelier alors que l'on a peut-être affaire à une technique qui se diffuse.

Françoise Stutz signale les nombreux carreaux estampés mis au jour par les fouilles de l'abbaye cistercienne de l'Île de Ré, dont on s'est très vite aperçu qu'ils avaient été produits par la fabrique du monastère.

Henri Pradalier rappelle que l'étude des matrices doit tenir compte de leur usure et Jean-Michel Garric fait remarquer que l'on trouve fréquemment dans un même pavement des carreaux de très bonne qualité et d'autres plus médiocres.

Bruno Tollon évoque la maison des Chevaliers de Pont-Saint-Espirit, bien étudiée par Alain Girard, dont la salle a révélé une parfaite cohérence entre le décor du sol et celui du plafond. Il ajoute que les carreaux de pavement d'Avignon et d'Arles ont fait l'objet de publications récentes et que des articles sont également parus dans des revues comme *L'Estampille-L'Objet d'art*. Maurice Scellès signale également la toute récente mise en ligne sur le site Internet de notre Société d'une importante bibliographie sur les carreaux de pavement médiévaux établie par notre confrère Pierre Garrigou Granchamp.

La parole est à Bruno Tollon pour une communication sur *la « maison au balcon » à Toulouse* :

« Balcon, prestige et sociabilité à Toulouse au XVII^e siècle »

Dans le paysage urbain du XVII^e siècle français, le balcon exprime avec évidence la position sociale du bénéficiaire de la noble façade. Si le *Mercurie français* accueille le terme en 1623 pour désigner "une sorte de fenestre qui s'avance au dehors en forme de saillie" ("pour mieux voir sur une place" ajoute Félibien en 1676), l'usage est beaucoup plus ancien. Les balcons ne se comptent pas à Venise ou Rome dès le XV^e siècle et la France qui les fait dériver des échaugettes accueille le mot italien et la formule.

Pour les façades des maisons urbaines, l'usage se répand au XVI^e siècle. Sur l'Île-Saint-Louis à Paris, le "quai du balcon" sert même à désigner le quai de Béthune. À Toulouse, les premières mentions appartiennent au dernier tiers du siècle, avec le balcon de l'Hôtel Barthélemy de Gramont (1678) et celui de l'Hôtel Du Bourg (1684). Or il existait avant cette date un édifice à balcon bien antérieur. Il est signalé dans les *Annales de la ville de Toulouse* de Du Rozoy (t. IV, 1776, p. 337) relatant longuement le cérémonial de l'entrée dans sa cathédrale du nouvel archevêque, en 1628. Charles de Montchal, arrivé sur la place Saint-Étienne, quitte le cortège et "entre dans la maison du Balcon, où, ayant pris ses habits pontificaux, il est harangué par le Prévôt Louis de Bertier" avant de pénétrer dans la cathédrale pour la suite des cérémonies. Ainsi, dans le déroulement de l'entrée solennelle, cette "maison du Balcon" utilisée dans un cérémonial rigoureusement codifié doit certainement faire partie des bâtiments dépendants du palais épiscopal, sans que le texte ne nous apporte aucune indication sur son statut ni sur son emplacement. En outre, les bâtiments actuels de la préfecture qui occupent les locaux de l'ancien archevêché n'en ont pas conservé la trace. On sait que l'édifice actuel est largement postérieur à l'épiscopat de Montchal et fut rebâti pour l'essentiel entre 1690 et 1704, et pour le grand portail d'entrée après 1770. Par chance, sur une peinture de la fin du XVII^e siècle qui relate la Procession des corps saints (huile sur toile, 0,185 x 0,690 m, Musée des Augustins) analysée par Robert Mesuret (*Miniaturistes du Capitole 1610-1789*, Toulouse, 1956, n° 33), le peintre a consacré l'arrière-plan à une vue idéalisée de la ville entre Saint-Étienne et Saint-Sernin. Sur la gauche du tableau, on voit le portail occidental de la cathédrale et le passage qui conduit aux bâtiments de la prévôté et de la résidence épiscopale ; à droite de ce passage, les maisons qui limitent le côté ouest de la place jusqu'à la rue Fermat. L'une d'elles, proche de l'entrée du palais, montre à l'étage un pavillon coiffé à l'impériale supporté par trois grandes consoles de pierre. Après vérification, cet immeuble appartenait bien à l'enclos épiscopal (cadastre de 1679, A.M. Toulouse, CC 126) et ceci jusqu'à la fin de l'ancien régime (cadastre Grandvoinet et plan Saget, 1750). En outre, le projet de Charles-Antoine D'Aviler consulté par M^{sr} de Colbert pour les travaux de 1690, montre l'état des lieux qui correspond à la maison du tableau (A.D. Haute-Garonne).

Cet élément exceptionnel en façade, conçu encore comme un pavillon en saillie sur “bouquets de pierre” à la manière de nombre de cabinets en encorbellement ou d'échauguettes, forme plutôt ici une sorte de loggia largement ouverte pour répondre à un usage public. On peut proposer d'y voir l'endroit d'où Montchal écouta la harangue, au vu de la foule massée sur la place, avant de prendre possession de sa cathédrale. Outre l'intérêt de cet édicule qu'on pourrait rapprocher du perron des palais et des autres éléments destinés à entrer dans le déroulement des mises en scène à caractère politique, juridique et religieux, et qui mériteraient une étude approfondie, relevons le fait qu'il a servi à désigner l'ensemble de l'immeuble édifié le long de la place. Cette façade à balcon constituait l'élément avancé des bâtiments épiscopaux et le désignait à une fonction de caractère public qu'on aimerait pouvoir préciser. De la même façon, rien ne permet jusqu'ici d'avancer une date pour sa construction, même si les consoles destinées à porter les coursières se rencontrent au XVI^e siècle. On connaît celles de l'Hôtel d'Assézat (ca 1561) et des châteaux de Caumont (1575) et de Laréole (1579). Quant aux pavillons ou baldaquins sur colonnes, ils servaient à mettre en valeur des perrons d'entrée (celui du Parlement de Toulouse est daté, sans preuve, des années 1554 et aurait servi de modèle pour celui de l'Hôtel d'Ulmo – ca 1660 –). Remarquons enfin que les premiers balcons établis en façade l'ont été à proximité de la cathédrale. L'architecte Nicolas Buterne dessine le premier pour Gabriel Barthélemy de Gramont en 1678, place Saint-Étienne, et le second pour Léonard Du Bourg en 1684, sur la place Saintes-Scarbes. Tous deux conservent leur dalle portée par de puissantes consoles d'un type comparable à celles du balcon de l'horloge qui décore le clocher de la cathédrale. La “maison au Balcon” fournit donc un témoignage irremplaçable du goût pour les éléments hors-œuvre installés sans aucun souci de symétrie ou d'axialité dans l'organisation des façades, mais seulement pour leur fonction dans l'utilisation publique des espaces ou leur simple commodité pour satisfaire orgueil et curiosité, et c'est notre vision longtemps réductrice des siècles classiques et des formules architecturales qui a amené à les passer sous silence.

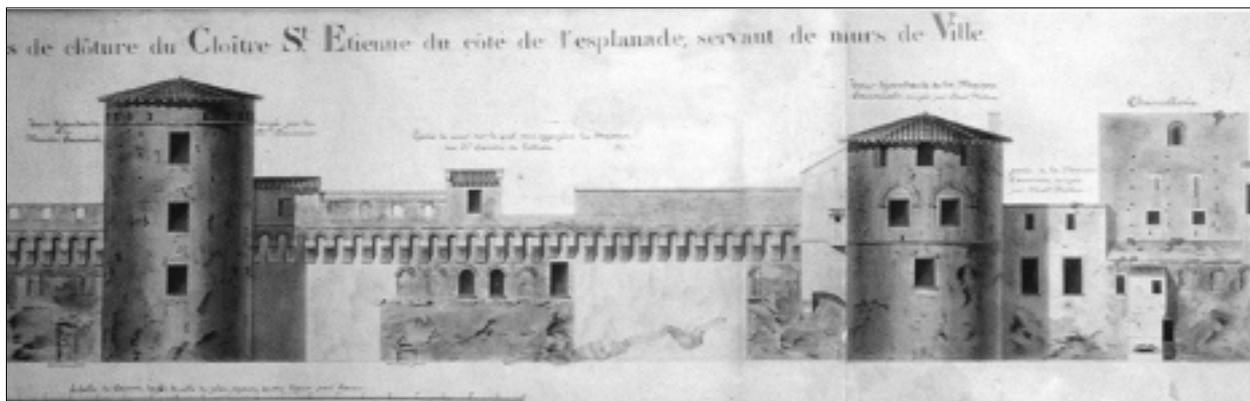
Bruno Tollon »

Le Président remercie Bruno Tollon et demande comment s'explique le fait que cette forme italienne, que connaissait le Midi méditerranéen, soit aussi tardive à Toulouse. Bruno Tollon rappelle que les encorbellements sont des éléments de curiosité, qu'ils soient en façade ou en logette sur cour. Le balcon de la place Saint-Étienne est antérieur à 1628, sans que l'on puisse fixer la date de sa réalisation. Il faudrait faire la recherche dans le fonds de l'archevêché, et faire peut-être également appel à la réglementation urbaine puisqu'il s'agit d'une saillie sur la voie publique. Guy Ahlsell de Toulza ayant demandé s'il s'agissait de l'exemple le plus ancien à Toulouse, Bruno Tollon signale les consoles de l'Hôtel de Barthélemy de Gramont, dont Alain Smitarello a retrouvé le contrat, lequel demanderait à être étudié.

Le Président donne la parole à Quitterie Cazes pour **quelques observations sur le chantier de la rue Sainte-Anne**:

« Le rempart de Toulouse est particulièrement bien conservé dans le secteur de la cathédrale Saint-Étienne, entre les rues Sainte-Anne à l'ouest et Bida et François-Verdier à l'est: il forme encore les limites parcellaires à l'intérieur de ce moulon. L'abbé Bacrabère en avait étudié les soubassements visibles (1), mais d'autres portions en ont été analysées, à plusieurs reprises, depuis une dizaine d'années (2). Outre les bases d'une tour ronde et d'un segment de courtine actuellement dégagés près de la place Saint-Jacques, la tour à talon du n° 5 bis rue Bida est représentée sur le plan cadastral, et deux autres tours sont en partie conservées au n° 15 de la rue Bida et au n° 18 de la rue Sainte-Anne. Un pan complet de courtine d'une dizaine de mètres de hauteur a été analysé par C. Boccacino en 1992 au n° 10 de la rue Sainte-Anne, et deux autres sont visibles au n° 22 de la rue Sainte-Anne ainsi qu'au n° 25 des allées François-Verdier. Les textes nous renseignent aussi sur les travaux que le rempart a connu en cet endroit: en 1355, il est couronné de mâchicoulis portant un chemin de ronde couvert (3), tandis qu'en 1579, on réalise le bastion au nord de l'enceinte, contre la porte Saint-Étienne (4). Mais le document le plus précieux concernant cet ensemble est sans conteste le relevé, d'une précision tout archéologique, effectué par J.-P. Virebent vers 1780, intitulé “L'élévation des Tours et des Murs de clôture du Cloître St Etienne du côté de l'esplanade servant de murs de Ville” et conservé au Musée Paul-Dupuy (5).

Or, depuis la fin de l'année 2000, l'enceinte est très visible au n° 18 rue Sainte-Anne depuis que les bâtiments fondés en 1850 par les sœurs de Saint-André de Colomiers – avec la petite chapelle construite par Henri Bach (6) – ont été démolis pour laisser la place à un nouveau projet immobilier d'immeubles d'habitation. Les enduits de plâtre des différentes pièces de l'ancienne institution empêchent une bonne lisibilité de l'ensemble, mais la tour ronde se voit parfaitement: sa partie basse, intacte mais enterrée, est couverte d'une coupole de brique, et son



TOULOUSE, DÉTAIL DU " MUR DE LA VILLE " relevé par J.-P. Virebent vers 1780, Musée Paul-Dupuy. *Cliché Q. Cazes.*

élévation, amputée dans sa partie occidentale, est conservée sur une dizaine de mètres de hauteurs. Pour bien comprendre ce qui subsiste, il faut d'abord analyser le relevé de Virebent.

De droite à gauche, c'est-à-dire du nord vers le sud, on aperçoit d'abord le bâtiment dit de la Chancellerie, probablement l'école du chapitre de la première moitié du XII^e siècle, puis une élévation avec deux grands percements rectangulaires surmontés de deux plus petits ; leur fait suite une tour ronde, avec trois niveaux de baies (une rectangulaire dans l'axe au premier niveau, deux de même forme surmontées d'arcs de décharge au deuxième niveau, trois enfin apparaissent sous le toit conique) ; un cordon de briques sépare les deux premiers niveaux. La courtine qui fait suite montre une série de mâchicoulis (ceux du XIV^e siècle), portant le parapet du chemin de ronde qui n'a conservé qu'au sud ses mirandes ; au-dessous de la surélévation médiévale apparaissent une série de petites fenêtres couvertes en plein cintre, peut-être les créneaux réaménagés de l'enceinte antique. C'est une partie du revers de cette élévation qui est visible au n° 18 rue Sainte-Anne. Dans la tour, sont visibles les percements dessinés par Virebent, mais le couronnement paraît avoir disparu. Le décrochement visible aux deux-tiers de la hauteur correspond au sommet de la muraille antique, et par endroits s'aperçoivent bien les petits murets transversaux et le blocage de galets pris dans du mortier caractéristiques de la construction antique. À



TOULOUSE, RUE SAINTE-ANNE, revers du « mur de la ville »
après la démolition des bâtiments de la maison des Filles de la croix de Saint-André.
Cliché Q. Cazes.

gauche de la tour, l'élévation avec ses deux grands percements rectangulaires correspond au dessin du XVIII^e siècle, tandis que le mur qui fait retour est tout ce qui subsiste de l'ancienne "Chancellerie" romane.

Il s'agit ici, si la tour est bien romaine dans sa totalité comme cela semble être le cas, du plus haut monument romain conservé à Toulouse. L'étude archéologique de l'ensemble est plus que souhaitable : on a ici une chance, probablement unique, d'étudier le rempart dans ses parties hautes, tant antiques que médiévales. Le rêve serait bien sûr qu'à la suite, cet impressionnant vestige soit mis en valeur... (7)

Quitterie Cazes »

1. G. Baccrabère, *Étude de Toulouse romaine*, Chronique n° 3 (supplément au *Bulletin de littérature ecclésiastique*), 1977, p. 49-51.

2. Q. Cazes, *Le quartier canonial de la cathédrale Saint-Étienne de Toulouse*, Centre d'Archéologie médiévale du Languedoc, suppl. n° 2, p. 13-16.

3. A.M. Toulouse, EE 32.

4. A.M. Toulouse, CC 2501.

5. Dessin aquarellé, inv. n° 459 : R. Mesuret, *Inventaire général des dessins des musées de province, II, Toulouse : musée Paul-Dupuy, dessins antérieurs à 1830*, Paris, 1958, n° 163.

6. J. Nayrolles, *Henri Bach, 1815-1899*, mémoire de maîtrise sous la dir. d'Y. Bruand, 1987, p. 61-62.

7. À l'heure où le *Bulletin* est sous presse, l'étude archéologique a été entreprise par Olivier Gaiffe, conservateur au Service régional de l'Archéologie.

Le Président remercie notre consœur de nous mettre une fois de plus en présence d'une situation catastrophique. Nous croyons vivre dans une société de progrès, dotée des outils empêchant le vandalisme, et il nous faut prendre acte que celui-ci existe toujours, conséquence de l'ignorance ou de la rapacité. Pour Quitterie Cazes, dans le cas du rempart romain, il n'y a pas à proprement parler de vandalisme puisque le nouveau bâtiment sera plaqué et ne le détruira donc pas ; elle s'étonne en revanche qu'aucune étude de l'élévation du XI^e siècle ne soit prévue et se demande s'il est utile de publier le résultat de ses recherches si cela ne suscite pas la moindre curiosité scientifique.

Au titre des questions diverses, Bruno Tollon attire l'attention de la Société sur le fait que des objets dont le prêt avait été demandé à Maurice Prin par le conservateur de l'ensemble conventuel des Jacobins ne sont pas revenus sur leur lieu de conservation habituel, mais ont été relégués en réserve.

SÉANCE DU 20 MARS 2001

Présents : MM. Peyrusse, Président ; Coppelani, Directeur honoraire ; Ahlsell de Toulza, Trésorier ; Latour, Bibliothécaire-Archiviste ; Scellès, Secrétaire général ; Cabau, Secrétaire-adjoint ; M^{mes} Pousthomis-Dalle, Pradalier-Schlumberger, MM. l'abbé Baccrabère, Bordes, Boudartchouk, Gilles, le Père Montagnes, Nayrolles, Pradalier, Prin, Tollon, membres titulaires ; M^{lle} Jimenez, M^{me} Suau, MM. Gillis, Manuel, Molet, Testard, Vézian, membres correspondants.

Excusés : M. Cazes, Directeur ; M^{mes} Cazes, Ugaglia, Fraïsse.

La parole est au Secrétaire-adjoint, puis au Secrétaire général, pour la lecture des procès-verbaux des séances du 20 février et du 6 mars, qui sont l'un et l'autre adoptés.

Le Président rend compte de la correspondance imprimée, qui comprend notamment l'annonce de diverses expositions, ainsi que le programme du colloque international qui aura lieu à Toulouse du 7 au 9 juin sur le thème : « Nicolas Tournier et la peinture de la réalité ». Il présente ensuite plusieurs tirés-à-part que Maurice Scellès offre à notre bibliothèque. Puis il signale divers articles ou comptes rendus intéressants publiés dans le dernier fascicule du *Bulletin monumental* (158-V, 2000) :

- Pascal Julien, *De l'imagier Jean Bauduy au Maître de Biron : les "momies des comtes de Toulouse", statues en terre cuite de 1523*, p. 323-340 (article malheureusement tronqué) ;

- Marie-Laure Fronton-Wessel, *Le plafond de la Grand'Chambre de la Cour d'Appel de Toulouse (fin du XV^e siècle)*, p. 361-362 ;

- recensions des articles de Gilles Séraphin et de Chantal Fraïsse parus dans le tome LIX (1999) des *M.S.A.M.F.*, p. 373-374.

Louis Peyrusse rappelle enfin que le mercredi 28 mars auront lieu, à 17 heures, le Jubilé académique de notre confrère Jean Coppolani, Directeur honoraire, et, à 18 heures, la séance publique annuelle de la Société, dont la conférence consacrée aux comtes de Toulouse sera prononcée par notre confrère Laurent Macé.

Michèle Pradalier-Schlumberger intervient pour présenter les **Journées d'études sur les maisons médiévales dans le Midi de la France** qui se tiendront les samedi 19 et dimanche 20 mai sous l'égide du CNRS, de l'Université de Toulouse-Le Mirail et de notre Société. Organisées à l'initiative de nos confrères Maurice Scellès et Anne-Laure Napoléone, ces Journées seront axées non sur des études monographiques, mais sur des recherches thématiques : la symbolique de la maison médiévale, la brique dans le Midi, le bois, le verre dans l'architecture civile, la polychromie de la maison médiévale, le vocabulaire architectural de la maison dans les textes...

La parole est ensuite aux rapporteurs pour le concours 2001 de notre Société. Jean Nayrolles lit son rapport sur le travail de François de Vergnette, *Jean-Paul Laurens (1838-1921), peintre d'histoire*, thèse de doctorat nouveau régime en Histoire de l'Art soutenue en novembre 2000 à l'Université de Paris X-Nanterre :

« Trois ans après l'exposition consacrée à Jean-Paul Laurens par le Musée d'Orsay et le Musée des Augustins, l'étude de François de Vergnette vient apporter la synthèse complète et approfondie qui manquait encore sur le grand peintre toulousain. En 1997-1998, l'exposition présentée à Paris puis à Toulouse fut un événement : le Musée d'Orsay consacrait pour la première fois une importante rétrospective à l'un de ces peintres d'histoire de la fin du XIX^e siècle stigmatisés par le vocable péjoratif de "peintres pompiers". Le catalogue s'ouvrait sur une préface d'Alain Daguette de Hureaux au titre évocateur : "Pourquoi une exposition Jean-Paul Laurens ?". La question méritait en effet d'être posée : face, par exemple, au chroniqueur du journal *Le Monde* qui voyait en Laurens un vulgaire et risible "entrepreneur de spectacles", il fallait réaffirmer la nécessité de faire toute sa place à "l'autre XIX^e siècle", celui des artistes restés fidèles à la tradition. Les deux articles de François de Vergnette – "Jean-Paul Laurens et la critique de son temps" et "Portrait de Jean-Paul Laurens en homme exemplaire" – apportaient une contribution de poids au catalogue édité par la Réunion des Musées nationaux. Déjà, son point de vue était celui qui devait présider à l'élaboration de sa thèse : se situer rigoureusement en historien, au-delà de toute polémique, de tout panégyrique. Il s'agissait d'abord de prendre l'œuvre de Jean-Paul Laurens au sérieux. Cette exigence est rappelée dans l'avant-propos de sa thèse : "Je me suis gardé de tout éloge gratuit envers les œuvres de Laurens, ayant préféré conserver une curiosité tranquille et objective dont André Chastel demandait de faire preuve devant cette peinture du XIX^e siècle". Pour défendre son droit de cité à l'autre XIX^e siècle, François de Vergnette a compris que l'heure des passions militantes doit faire place au temps de l'approfondissement tempéré. Sa monographie n'est donc pas tant un procès en réhabilitation qu'une enquête historique comparable à toutes les grandes monographies d'artistes de la période moderne.

Nombre de ses contemporains voyaient en Laurens le dernier des peintres d'histoire. Afin de saisir la notion clef de peinture d'histoire, François de Vergnette retrace dans son introduction le devenir du genre historique, depuis David jusqu'à la fin du siècle, en passant par Gros et la geste napoléonienne, les peintres troubadours et le genre anecdotique, Paul Delaroche et la vérité de la couleur locale, Thomas Couture et le retour à la grande tradition, etc. Il analyse aussi la crise de la hiérarchie des genres sous la pression du réalisme de Courbet, puis de la génération des naturalistes de Salon (Bastien-Lepage, Lhermite...) et la tentative de conciliation entre peinture d'histoire et réalisme, tentative dont Jean-Paul Laurens sera le principal représentant. L'introduction, brillante, pose les fondements théoriques sur lesquels se construira le développement et prouve la grande maîtrise de l'auteur face à des notions complexes, souvent mouvantes.

Le corps de l'étude se répartit simplement en deux volets : "Jean-Paul Laurens, sa formation, l'homme, sa carrière" d'une part, et "L'œuvre, sa réception, ses sujets, son style" d'autre part. Chacun de ces titres donne, dans l'ordre, le contenu des deux triptyques qui composent l'ensemble.

Dans la première partie, François de Vergnette dose avec subtilité le particulier et le général, passe sans cesse de l'un à l'autre pour éclairer la figure singulière de l'artiste à la lumière du contexte historique, politique, social et institutionnel. En retour, il dégage ce qui, dans la biographie de son personnage, relève d'un parcours hors du commun. Ce fils de paysans de Fourquevaux, accédant à l'école des beaux-arts de Toulouse, puis à celle de Paris, ne parvenant pas à obtenir le prix de Rome, traversant des années difficiles à la fin du Second Empire, mais se hissant au cours des années 1870 au rang des vedettes du Salon, a inspiré l'écrivain Ferdinand Fabre, devenu son ami, qui en fit le sujet de l'un de ses livres, le *Roman d'un peintre* (1878).

François de Vergnette s'arrête particulièrement sur la formation intellectuelle et politique d'un Jean-Paul Laurens que l'on voit passer dans le salon de Juliette Adam fréquenté par Gambetta, se passionner pour Victor Hugo, lire

Georges Sand, Michelet et Augustin Thierry, bref, devenir, très jeune, républicain. Un républicain fortement marqué par l'esprit de 1848 : anticlérical, il demeure pétri de préoccupations religieuses et métaphysiques. Son déisme est semblable à celui d'Hugo qui, à la fin de sa vie, détestait les prêtres autant qu'il adorait Dieu. Parvenu à la notoriété, élu membre de l'Académie des beaux-arts, il ne renie rien de ses engagements : il est même l'un des rares membres de l'Institut à prendre ouvertement parti pour Dreyfus. Au nombre de ses proches et de ses intimes, on compte à cette époque Charles Péguy, Auguste Rodin (qui l'appelle "cher maître") et le jeune André Gide – ami de l'un de ses fils.

Ayant eu accès à de nombreuses archives, dans des fonds privés en particulier, François de Vergnette a recueilli une quantité impressionnante de faits qui, rangés dans l'ordre, reconstituent une biographie précise, mais aussi permettent de brosser le tableau d'une époque. Dans le chapitre III qui clôt cette première partie, chapitre intitulé "La carrière d'un peintre d'histoire sous la III^e République", l'auteur analyse surtout les rapports entre Laurens et les pouvoirs publics, commanditaires des grands décors monumentaux : le plafond du palais de la Légion d'honneur, le cycle du Panthéon sur la mort de sainte Geneviève, la coupole du théâtre de l'Odéon, le salon Lobau à l'Hôtel de Ville de Paris, la salle des Illustres et l'escalier du Capitole de Toulouse, la bibliothèque de la Sorbonne, la salle du conseil municipal à l'Hôtel de Ville de Tours, la salle des fêtes de la préfecture de la Loire à Saint-Étienne et la coupole ainsi que le foyer du théâtre municipal de Castres. Il faut aussi mentionner plusieurs cartons de tapisseries commandés pour la manufacture des Gobelins. Un tel catalogue impressionne. Il fait à coup sûr de Jean-Paul Laurens le peintre décorateur le plus prolifique de la III^e République. Mais ses participations aux Salons ne sont pas négligeables pour autant. Dans ce domaine aussi, l'État et les municipalités jouent un rôle important grâce à leurs nombreuses acquisitions, surtout dans les années 1870 et 1880. Par la suite, les acheteurs privés vinrent relayer les institutions publiques. On en trouve un peu partout dans le monde : des États-Unis à la Russie, en passant par l'Argentine et le Japon ! Cependant, il ne faudrait pas croire que, dans ces conditions, Laurens accéda à un niveau de fortune comparable à celui des peintres contemporains exclusivement voué au public des particuliers – les Messonier et les Gérôme. Homme de convictions aux goûts austères, Laurens a toujours préféré œuvrer pour la Cité que travailler pour l'argent.

Tout au long de cette première partie, François de Vergnette situe son enquête dans le prolongement des travaux du professeur Pierre Vaisse, qui fut d'ailleurs son premier directeur de recherche, avant son départ de Paris-Nanterre pour l'université de Genève. Les grilles d'analyse proposées dans sa thèse, *La III^e République et les peintres*, devenue un classique, trouvent ici une série d'applications fines et précises.

La seconde partie, consacrée à l'étude de l'œuvre, ne se veut pas moins objective que la première. Afin d'éviter les pièges de la subjectivité dans les analyses stylistiques ou des interprétations personnelles dans les analyses iconographiques, l'auteur a choisi de faire de la réception de l'art de Laurens par ses contemporains son point de départ. C'est un choix plein d'audace si l'on considère la part faite en principe à la question de la fortune critique dans les plupart des études monographiques, soit en fin de développement, comme une question annexe, la chronologie dictant habituellement son ordre à la logique de l'exposé. La prise en compte préalable de la réception de l'art de Laurens donne une assise historique solide à la compréhension de celui-ci. Embrassant l'immense production critique des comptes rendus du Salon et des articles de synthèse parus sur le peintre de son vivant, François de Vergnette détermine plusieurs familles d'auteurs en fonction de leurs combats esthétiques ou de leur appartenance politique. Pour Laurens : la plupart des tenants du naturalisme – Duranty, Castagnary, etc. – à l'exception notoire de Zola et de ses épigones, Huysmans et Mirbeau ; contre : les catholiques, à cause du contenu anticlérical de nombreux tableaux du peintre, et les symbolistes à cause du puissant effet de réalité prosaïque qui émane de l'ensemble de l'œuvre. Peu de critiques échappent donc au déterminisme de leur famille idéologique. On note cependant la pénétration des analyses de l'un d'entre eux, esprit indépendant, à la fois moderne et réactionnaire, issu du symbolisme mais admirateur de Claude Monet : Camille Mauclair. Ce dernier met sans doute le doigt sur l'essentiel en désignant les obsessions de Laurens – la mort, le pouvoir, la confrontation entre individus, le tragique de l'existence... – et en situant l'élément psychologique au centre de son œuvre.

Dans le chapitre suivant, consacré aux thèmes iconographiques, on apprend non sans surprise que les grands historiens romantiques (Michelet et Thierry) n'ont peut-être joué qu'un rôle secondaire dans l'inspiration de Laurens. Plus exactement, ils lui ont donné sa vision de l'histoire plutôt que des thèmes iconographiques particuliers. D'ailleurs, le Moyen Âge n'est pas omniprésent dans ses œuvres. Les sources du peintre sont plus variées qu'on ne le croit habituellement et s'étendent jusqu'aux *Histoires extraordinaires* d'Edgar Poe. Laurens n'est pas un illustrateur mais un peintre d'idées dans la grande lignée des peintres d'histoire. Il donne à ses œuvres une valeur morale ou idéologique. Par exemple, au Salon de 1872, *La mort du Duc d'Enghien* apparaît

comme une évocation du pouvoir arbitraire de l'Empire et donc comme une critique envers le régime de Napoléon III, tandis que *Le pape Formose et Étienne VII* constitue une réponse cinglante au dogme de l'infaillibilité pontificale. Tableaux idéologiques certes, mais aussi expression des obsessions de l'artiste, drame individuel dans un cas, cérémonie macabre dans l'autre, les deux œuvres parlent de la mort, son thème de prédilection.

Le dernier chapitre porte sur le style de Jean-Paul Laurens. François de Vergnette insiste sur l'erreur consistant à croire qu'il s'agit là d'une "peinture sans problème de peinture", comme cela a été dit à propos de la production des pompiers trop systématiquement considérée comme une pure et simple production d'images.

Il y a d'abord la question de la facture: des pâtes inlassablement triturées dans les tableaux de chevalet, ou au contraire des effets de légèreté et de transparence dans de nombreux décors – ceux de la salle des Illustres en particulier, où Laurens a cherché à obtenir l'aspect d'une aquarelle à l'échelle monumentale grâce à une technique peu commune en matière de peinture murale.

Il y a surtout la question de la "mise en scène" dans chacune de ses compositions: le choix du moment, de l'action, la définition de l'espace pictural, la disposition des personnages... – toutes choses qui font d'emblée penser au monde du théâtre que Laurens connaissait bien. Mais encore une fois, François de Vergnette détruit une idée reçue en démontrant que Laurens n'a pu être influencé par des mises en scène contemporaines car il devançait, par ses audaces, des effets qui ne sont apparus que plus tard dans les représentations théâtrales. Il resterait à cerner la part destinée au spectateur dans les jeux savants de la psychologie laurensienne, mais, manifestement, François de Vergnette a hésité à s'aventurer sur ce terrain déjà balisé par les historiens d'art anglo-saxons, Michael Fried et Stephen Bann, sans doute pour ne pas faire d'entorse à son vœu d'objectivité.

Sans pousser les interprétations jusqu'à la conjecture, l'étude de François de Vergnette met en évidence l'inventivité de Jean-Paul Laurens. Une inventivité qui, pourtant, devait demeurer lettre morte après sa disparition en 1921. Laurens aura bien été le dernier peintre d'histoire, portant la description et la narration à un degré de réalisme qui n'avait jamais été atteint dans le genre historique. Être un réaliste à la fois narratif et descriptif, cela revenait à se détourner de la modernité qui ne se souciait plus ni de raconter ni de dépeindre.

Au-delà de l'apport considérable à la connaissance de la peinture d'histoire parvenue à son point d'achèvement, la thèse de François de Vergnette mérite d'être considérée comme un modèle de monographie d'artiste. À ses qualités universitaires s'ajoutent deux raisons particulières pour lesquelles la Société Archéologique du Midi de la France devrait la distinguer: tout d'abord parce que Laurens a orné le Capitole de ses plus belles compositions peintes, qui par conséquent font corps avec un des monuments insignes du patrimoine de Toulouse; mais aussi parce que, dans nombre de ses œuvres, il fut le peintre de l'histoire du Languedoc avec une telle verve que tout un imaginaire régional en reste, peut-être inconsciemment, marqué. »

Maurice Scellès donne lecture du rapport rédigé par M. Robert Sablayrolles sur les travaux de **Fabien Colléoni, un mémoire de maîtrise consacré à la prospection archéologique de quatre communes du Gers, suivi d'une Recherche sur les campagnes du sud-ouest de la Gaule (diplôme d'études approfondies)**:

« Monsieur Fabien Colléoni a poursuivi à l'université Toulouse II - Le Mirail des études d'histoire, d'histoire de l'art et d'archéologie. Étudiant brillant, Monsieur Colléoni témoigna, dès ses premières années à l'université, de qualités exceptionnelles, rarement réunies chez un néophyte, surtout dans les périodes actuelles: vaste culture, maîtrise de la langue et plaisir de l'écriture, curiosité intellectuelle, sérieux dans le travail et ténacité dans l'effort.

Fabien Colléoni décida de poursuivre un cursus archéologique, obtenant, après un double DEUG d'histoire et d'histoire de l'art, une licence d'archéologie. Il réalisa, en 1997-1999, une maîtrise de prospection archéologique sur quatre communes du Gers, située à la limite des antiques cités d'Auch et d'Eauze (Saint-Jean-Poutge, Lannepax, Marambat et Vic-Fezensac), puis soutint, en 1999-2000, un DEA sur *Recherche sur les campagnes du sud-ouest de la Gaule*. Il obtint, pour ces deux diplômes, la mention Très Bien, avec la note exceptionnelle de 19/20 pour chacun des deux mémoires.

La carrière universitaire de Fabien Colléoni a été construite de façon réfléchie et lui a fait méthodiquement gravir les degrés d'apprentissage d'un métier de chercheur. Avec son travail de maîtrise, Fabien Colléoni s'initia aux techniques de terrain, du dépouillement de la bibliographie à l'enquête orale auprès de la population et au parcours systématique des terroirs. Dans chacun de ces domaines, Fabien Colléoni fit preuve de ses remarquables facultés d'adaptation à des exercices d'un genre bien différent. Le succès de Fabien Colléoni peut se chiffrer en la matière: de huit sites archéologiques connus avant son intervention, le corpus est passé à soixante-douze à l'issue de sa

maîtrise. Au-delà du travail d'inventaire, Fabien Colléoni fit la preuve de son aptitude à la recherche et à la synthèse, en élaborant une grille d'analyse de ses cartes, qui, croisant diverses données, comme la topographie, la pédologie, l'hydrographie, les distances des sites entre eux, les distances des sites à l'eau et aux voies de communication, mit en lumière les principales règles qui avaient présidé à l'occupation du terroir dans l'Antiquité.

Homme de terrain, Fabien Colléoni s'est avéré chercheur au sens plein du terme dans le cadre d'un DEA qui exigeait la maîtrise d'une vaste bibliographie, un esprit critique et une approche prospective de la recherche. En une seule année, malgré un travail de surveillant d'internat, il a fait le tour d'un problème à la mode, et sur lequel, par conséquent, la bibliographie était abondante et variée : l'occupation de l'espace rural, qui allie la connaissance des données naturelles, géologiques, pédologiques et climatologiques, celle des sciences du paléo-environnement (palynologie, carpologie, archéozoologie) et celle des techniques culturelles et de l'organisation du territoire. Fabien Colléoni a dominé cette matière foisonnante, il a montré à nouveau son sens de la synthèse et également cet esprit critique qui permet de prendre l'indispensable distance face aux phénomènes de mode. Fabien Colléoni a su, par sa parfaite connaissance de l'archéologie régionale, montrer les lacunes considérables de la recherche en la matière dans le Sud-Ouest et élaborer, grâce à une perspicacité intuitive et aux contacts qu'il a noués avec les chercheurs tant régionaux que nationaux (ce qui n'est pas la moindre de ses qualités !), un projet de recherche pour commencer à combler le retard de notre région dans ce domaine.

Ces qualités exceptionnelles et cette maturité étonnante chez un jeune chercheur, alliées à un style agréable et brillant, malheureusement si rares dans la littérature archéologique, ont valu à Fabien Colléoni une allocation de recherche pour une thèse sur *Les campagnes de la cité d'Auch dans l'Antiquité*, et un poste d'allocataire-moniteur dans notre université, où il fait partager à des étudiants qui étaient, il y a si peu, ses condisciples sa passion pour l'archéologie agraire. Son attachement et ses compétences pour l'archéologie régionale, ses qualités d'homme de terrain, sa valeur de chercheur et ses talents d'écrivain désignent Fabien Colléoni comme un remarquable candidat au prix du professeur Michel Labrousse, souvenir d'un homme qui était attaché à sa région, possédait une immense culture archéologique et historique, qu'il fit partager au travers d'écrits qu'on prenait plaisir à lire. »

Louis Peyrusse remercie les rapporteurs pour leurs recensions ; il s'associe aux éloges concernant la thèse sur Jean-Paul Laurens, qu'il qualifie de très remarquable. Il est ensuite procédé au vote : le prix de Champreux est décerné à François de Vergnette ; le prix du professeur Michel Labrousse est attribué à Fabien Colléoni.

L'ordre du jour appelant les communications, le Président cède la parole à Maurice Prin et Bruno Tollon, qui interviennent pour évoquer *Les chapelles funéraires du XVI^e siècle aux Jacobins de Toulouse*.

Le Président remercie les intervenants. Il rend hommage au travail de Maurice Prin, qui s'est voué depuis plus de cinquante ans à l'histoire du couvent des Jacobins, suivant les chantiers de restauration et accumulant les observations sur le monument en même temps qu'il explorait documentation graphique et sources écrites. Louis Peyrusse souligne l'aspect surprenant, révélé par la communication, que l'église des Jacobins présentait avant les restaurations des dix-neuvième et vingtième siècles : on a du mal à imaginer cet édifice aujourd'hui homogène entouré des chapelles adventices ajoutées dans le deuxième quart du XVI^e siècle. Puis il interroge Bruno Tollon sur l'identité des artistes auxquels ont fait appel les Bernuy, Lopez et Saint-Étienne (San Esteban), nouveaux riches castillans qui s'étaient établis à Toulouse pour leurs affaires et qui firent de l'église des Dominicains le lieu privilégié de leurs dévotions. Bruno Tollon répond que l'on est assez mal renseigné pour la période 1510-1530 ; pour les années 1540, on sait que le retable représentant saint Jérôme au désert avec le lion a été sculpté par Nicolas Bachelier, puis peint par Bernard Nalot en 1543. Louis Peyrusse se demande s'il ne serait pas possible de tenter une restitution par infographie de ce retable, à partir notamment de l'iconographie de gravures italiennes.

Le Président donne la parole à Jean-Luc Boudartchouk pour une communication brève concernant les lacs des Tectosages :

« *Les "lacs sacrés" des Tectosages ont-ils jamais existé ?* »

Les fameux "lacs" des Tectosages/Tolosates hantent la littérature toulousaine depuis la fin du Moyen Âge ; de nombreuses études leur ont été consacrées à l'époque moderne et contemporaine où l'on s'est efforcé de (re)découvrir leur emplacement. Ces "lacs" en sont graduellement venus à composer l'un des éléments – le plus

pittoresque – du paysage antique du Toulousain tel que l'on se le représente. Effectuons un bref “retour aux sources”.

C'est Strabon, dans une longue dissertation sur les Tectosages (*Géographie* IV, 1, 13) qui nous transmet la fabuleuse histoire des “lacs” ou des “étangs sacrés” (*limnai*) de Toulouse où était déposée avant leur pillage par Caepio une partie des trésors des Toulousains. Il affirme, à la suite de Posidonius d'Apamée, que “les richesses trouvées à Toulouse faisaient quelque 15 000 talents, déposées les unes dans des sanctuaires, les autres dans des étangs sacrés (*limnai*), et qu'il s'agissait d'or et d'argent non travaillé, mais à l'état brut”; plus loin, Strabon revient sur ce sujet si exotique pour lui: “(...) il y avait en maints endroits de la Celtique des dépôts sacrés. C'étaient surtout les lacs (*limnai*) qui leur assuraient l'inviolabilité et l'on y jetait de grandes masses d'argent et d'or. Maîtres du pays, les Romains mirent en vente les lacs au bénéfice de l'État et nombre des acquéreurs y trouvèrent des meules d'argent martelé. À Toulouse aussi le sanctuaire était sacro-saint, en grande vénération auprès des habitants (...)” (traduction de L. Lerat, *La Gaule romaine - 249 textes traduits du grec et du latin*, Paris, 1977, n° 11). Strabon est le seul auteur grec de l'Antiquité à faire mention de ces *limnai*, sans équivalent par ailleurs. Les autres auteurs anciens qui ont traité du pillage des trésors des Tectosages par Caepio en 106 avant notre ère (Aulu-Gelle, Dion Cassius, Orose) ne mentionnent pas ces “étangs sacrés”. Seul Justin – d'après Trogue-Pompée –, parle d'un *tolosensem lacum*, lieu où avait été placé le trésor sacré issu du pillage de Delphes par les Tectosages. Il faut attendre Nicolas Bertrand (1515) pour voir ressurgir le souvenir des “lacs” des Tectosages: l'auteur, qui cite les sources antiques (Posidonius et Timagène, donc Strabon), parle de *consecratis lacubus*. Bertrand se fait par ailleurs l'écho d'une tradition situant un lac sous Saint-Sernin, alors qu'à cette époque le “temple d'Apollon” des Tectosages était le plus souvent identifié à l'église de la Daurade. Ces différentes légendes et traditions s'entremêlent rapidement et dès le milieu du XVI^e siècle, on situe le “lac au trésor” des Tectosages, (parfois associé à un “gouffre” ou un “abîme”) soit sous Saint-Sernin, soit sous la Daurade. Au siècle suivant, le pillage des “lacs” va devenir un thème historique et iconographique très prisé et répandu, phénomène qui a abouti à accepter sans discussion la réalité archéologique des “lacs” dont on a voulu – encore très récemment – voir les traces en plusieurs points réputés “humides” des environs de Toulouse.

Or, l'existence des “lacs” ne repose que sur un unique témoignage écrit: Strabon et ses *limnai* (les sens habituels du mot étant: eau stagnante, marais, étang, lac, lac creusé de main d'homme). Le “*lacus*” de Justin peut en effet avoir une toute autre signification, notamment désigner une structure destinée au stockage, voire une fosse bâtie ou non. Seul le terme *limnai* implique la présence d'eau stagnante, sauf à supposer que le mot ait un sens particulier et inhabituel chez Strabon. Ici se pose le problème des sources utilisées par Strabon: *limnai* est-il un terme déjà présent dans le récit que fait Posidonius du sac de Toulouse? Au-delà, quelles ont été les sources de Posidonius qui écrit une dizaine d'années après les événements: sources latines sans doute, orales et/ou écrites? Le fait que Trogue-Pompée, contemporain de Strabon, parle d'un seul *lacus* (dans le sens vraisemblable d'un lieu de dépôt protégé) et non de *paludes*, ce qui eût été la traduction fidèle de *limnai*, permet de s'interroger sur la nature réelle de ces lieux (ou de ces structures) qui protégeaient les richesses des Tectosages disposées pour partie dans les sanctuaires, pour partie dans les “lacs”, ces “lacs” qui, à bien lire Strabon, ne sont pas l'apanage de Toulouse mais bien du territoire des Tectosages, voire même de la “Celtique” (cf. *supra*). Il serait déraisonnable d'envisager un “culte des lacs” généralisé qui traduirait une singulière volonté d'immerger des métaux précieux appartenant aux dieux et/ou au trésor public.

Au contraire, si l'on émet l'hypothèse que le terme latin *lacus* soit en fait plus proche que *limnai* de la réalité archéologique de ces dépôts de valeurs, on peut envisager qu'il s'agisse de dépôts réalisés dans des *fosses*. Cette traduction de *lacus* (qui a sans doute également alimenté les légendes médiévales évoquant des “gouffres”) permet de rendre très cohérente la description de Trogue-Pompée; son application au texte de Strabon ne crée par ailleurs aucune incohérence: des dépôts souterrains permettent d'assurer à la fois le stockage (donc la disponibilité) et la protection des valeurs... à l'évidence mieux que des “lacs”.

Bien sûr et surtout, si les “lacs de Toulouse” ne sont simplement – et de façon banale – que des dépôts en fosse de richesses, cela permet d'aller à la rencontre d'une réalité archéologique bien connue pour la Gaule de la fin de l'Âge du Fer... notamment pour le Toulousain où l'on connaît des dépôts en fosse de métaux précieux mais également les fameux fosses et puits (“rituels” ou “funéraires” selon les chercheurs), usage tectosage spectaculaire dont l'épicentre est situé, dans l'état actuel des connaissances, à Vieille-Toulouse.

Jean-Luc Boudartchouk,
avec la collaboration de Philippe Gardes et François Quantin »

Louis Peyrusse remercie l'intervenant pour cette relecture d'un passage problématique de la *Géographie* de

Strabon (livre IV, 1, 13), puis il fait appel aux questions. Répondant à Jean Vézian, Jean-Luc Boudartchouk dit que Michel Labrousse avait bien vu que les « lacs sacrés » de Toulouse, ou de Vieille-Toulouse, constituaient un problème. Bruno Tollon note le traitement très idéologique de cet épisode historique : les vainqueurs civilisateurs sont présentés comme des pilliers de trésors. Jean Nayrolles fait quant à lui observer que l'erreur possible d'interprétation (des fosses prises pour des lacs ?) est très intéressante pour ce qu'elle révèle des systèmes de représentations mentales ; le mythe de l'or volé des Tectosages renvoie à l'un des thèmes permanents de l'imaginaire : l'or maudit.

Pour terminer, Maurice Scellès fait part d'une invitation que Bertrand Ducourau adresse aux membres de la Société, qui pourront se rendre à l'église Notre-Dame-du-Taur pour y voir la restauration des peintures murales.

SÉANCE PUBLIQUE DU 28 MARS 2001

Elle se tient dans la grande salle de l'Hôtel d'Assézat.

Allocution du Président.

Rapport sur le concours présenté par Jean Nayrolles : M. François de Vergnette reçoit le prix de Champreux et M. Fabien Colléoni le prix du professeur Michel Labrousse.

Conférence de Laurent Macé : Les comtes de Toulouse.

SÉANCE DU 24 AVRIL 2001

Présents : MM. Peyrusse, Président, Coppolani, Directeur honoraire, Cazes, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Scellès, Secrétaire général, Cabau, Secrétaire-adjoint, Latour, Bibliothécaire-Archiviste ; M^{mes} Cazes, MM. l'abbé Bacrabère, Bordes, Hermet, le Père Montagnes, MM. Nayrolles, Prin, Tollon, membres titulaires ; M^{mes} Blanc-Rouquette, Fronton-Wessel, Jimenez, MM. Manuel, Testard, membres correspondants.

Excusés : M^{me} Napoléone, MM. Burroni, Cranga, M^{sr} Rocacher.

Le Secrétaire-adjoint donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté après quelques compléments.

Le Président rend compte de la correspondance manuscrite. M. Forichon nous communique deux photocopies de documents conservés parmi les archives de la famille de Lassus, qui pourraient être utiles à l'histoire de la vallée d'Aure. M. Péchoux nous adresse son « compte rendu de la présentation des publications des académies et sociétés de l'Union au forum du Congrès du C.T.H.S. les 11-13 avril 2001 ».

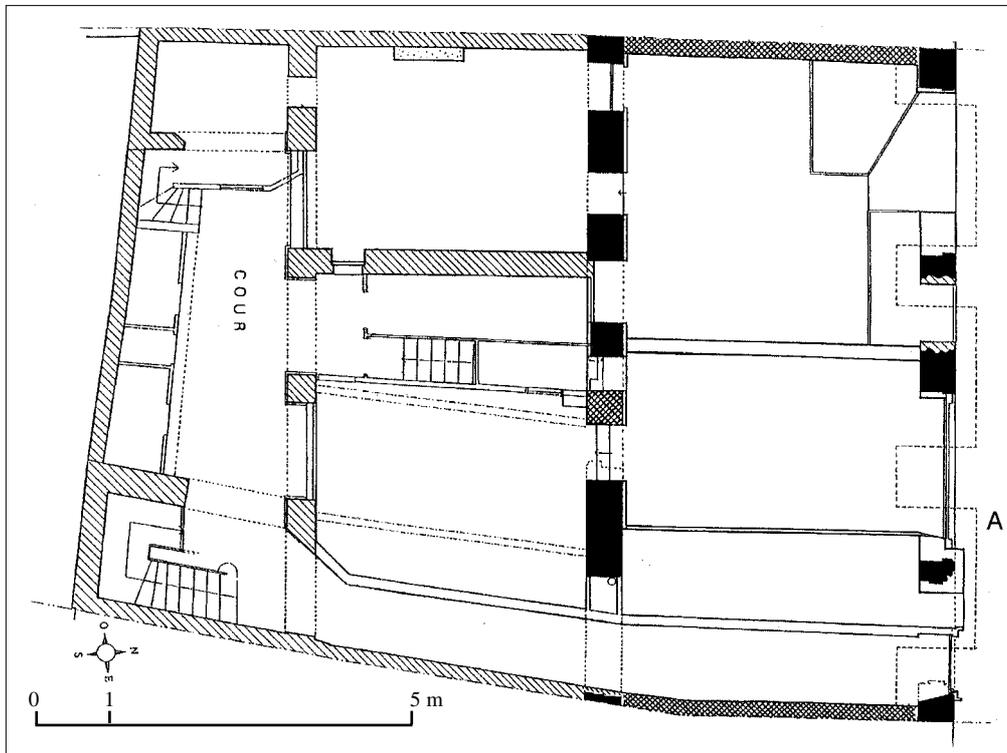
Puis le Président fait circuler dans l'assemblée l'argumentaire des journées du patrimoine de l'automne prochain, dont le thème sera cette année « Associations et patrimoine », et l'annonce de la manifestation organisée à l'occasion de l'édition d'un timbre-poste consacré aux peintures des enfeus de l'Hôtel de Malte.

Le Président offre à la Société une photographie d'Eugène Delon, prise vers 1860, représentant la restauration du « donjon du Capitole » avant la démolition de la grande vis des archives.

Le Secrétaire général rend compte de la réunion qui a eu lieu entre, d'une part, deux représentants de la société Arthur Andersen, et d'autre part, M. Paul Féron, pour l'Académie des Sciences, et lui-même pour la Société archéologique. La société Arthur Andersen a en effet accepté, dans le cadre de ses actions de mécénat, d'apporter ses conseils pour l'élaboration et la mise en œuvre du projet d'informatisation des bibliothèques des Académies et Sociétés savantes de l'Hôtel d'Assézat.

Le Président donne la parole à François Bordes pour un rapport sur l'évolution des coûts d'édition de nos *Mémoires*. La discussion qui s'ensuit fait apparaître que le maintien à un niveau raisonnable de la dépense consentie pour l'édition des *Mémoires* passe par la maîtrise du nombre de pages, qui doit être absolument limité à 300.

La parole est alors à Anne-Laure Napoléone et Olivier Testard pour une communication consacrée à la maison médiévale de la rue Croix-Baragnon à Toulouse, dont l'étude a paru à l'automne dernier (A.-L. Napoléone, Olivier Testard, « Étude archéologique des élévations de la maison n° 15 de la rue Croix-Baragnon à Toulouse », dans *Archéologie médiévale*, t. 29, 1999, p. 145-168) :



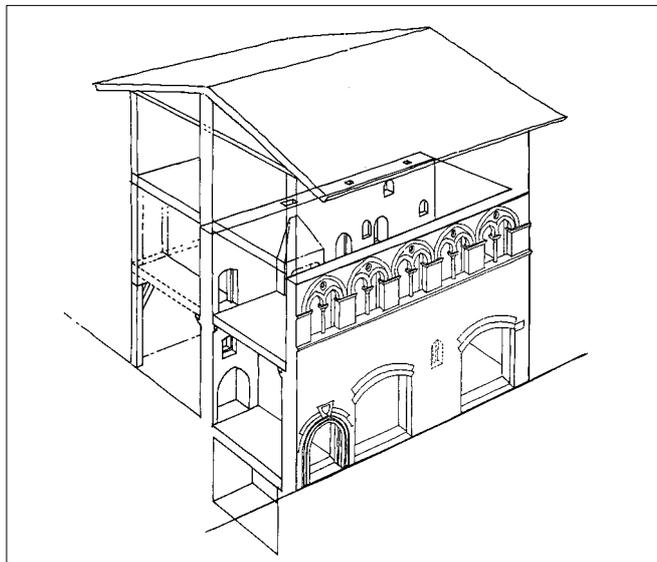
TOULOUSE, N° 15 RUE CROIX-BARAGNON, PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE.

En noir : maçonneries médiévales ; hachures croisées : reprises du XVI^e siècle ; hachures simples : reprises du XVII^e siècle ; semis de points : aménagements du XVIII^e siècle ; en blanc : aménagements des XIX^e et XX^e siècles ;
A : limite nord de la cave. Relevés et dessin O. Testard.

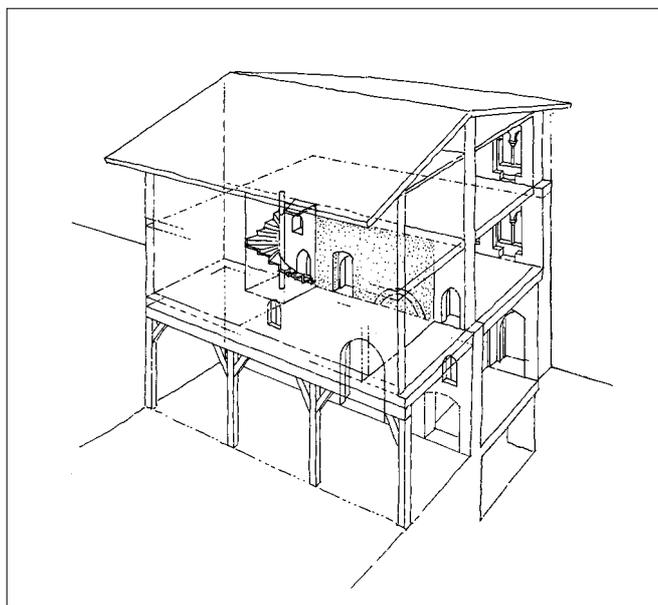
« Étude archéologique de la maison n° 15 de la rue Croix-Baragnon à Toulouse »

À l'occasion de récents travaux, la plus célèbre des maisons médiévales toulousaines a fait l'objet d'une étude détaillée. L'analyse archéologique des maçonneries a permis de retracer l'histoire de la construction et des modifications opérées jusqu'à nos jours. La maison de la rue Croix-Baragnon, édifiée au début du XIV^e siècle, a été bâtie sur les caves d'un bâtiment antérieur.

La récupération de cette structure a sans doute conditionné l'organisation des constructions sur une parcelle exiguë. En effet, cet édifice était composé de deux corps de bâtiment accolés (double profondeur) parallèles à la rue et qui donnaient à l'arrière sur une cour. Le corps de bâtiment sur rue s'élève sur l'emprise de la cave. Bâti en briques, il se terminait probablement par un deuxième étage en pan de bois. Le corps de bâtiment sur cour, intégralement en bois, était porté par des poteaux afin de laisser le rez-de-chaussée dégagé et en continuité avec la cour. Les grandes arcades du rez-de-chaussée révèlent la fonction marchande de ce niveau qui communiquait aussi directement avec la cour. Le sens des portes conservées sur le mur de refend indique clairement la façon dont s'organisait la circulation à l'intérieur de la maison. L'accès aux parties privées se faisait par le grand portail de pierre qui donnait dans un couloir qui menait à la cour où se trouvait certainement l'escalier. Celui-ci conduisait au premier étage à un couloir qui traversait le corps de bâtiment sur cour pour déboucher côté rue dans la salle par une porte dont la taille signale un accès principal. La pièce était équipée d'une grande cheminée placée sur le mur de refend. Ses murs étaient recouverts d'un enduit uni ponctué d'un faux appareil de briques sur les arcs des baies. Cette salle, noyau de la demeure, redistribuait vers les parties arrières, dont une chambre et un escalier en vis interne qui menait aux étages supérieurs. La chambre a reçu un décor plus recherché composé de rosaces à quatre feuilles cernées de noir et mises en relief par des dégradés de rouge. Au XVI^e siècle, une première campagne de travaux amène la modification du plafond de la grande salle, et des planchers de la

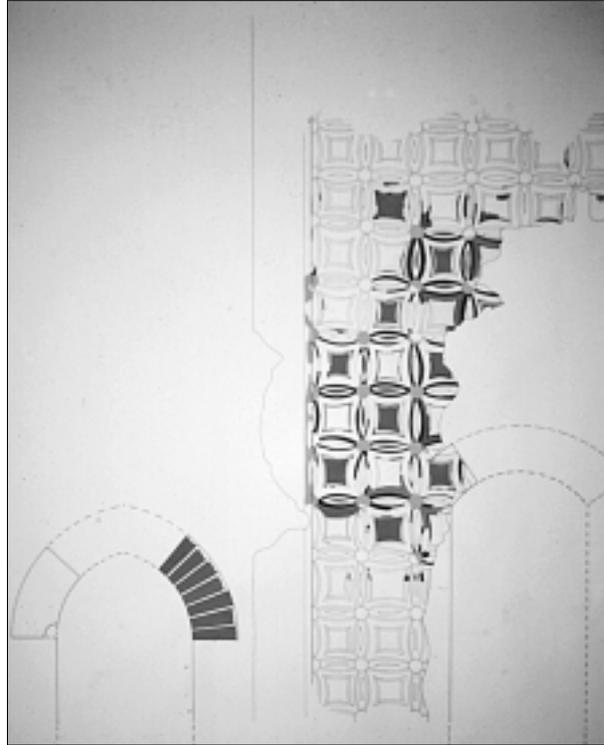


TOULOUSE, N° 15 RUE CROIX-BARAGNON, CROQUIS DE L'ÉTAT DU XIV^e SIÈCLE, vu de la rue. *Dessin O. Testard.*

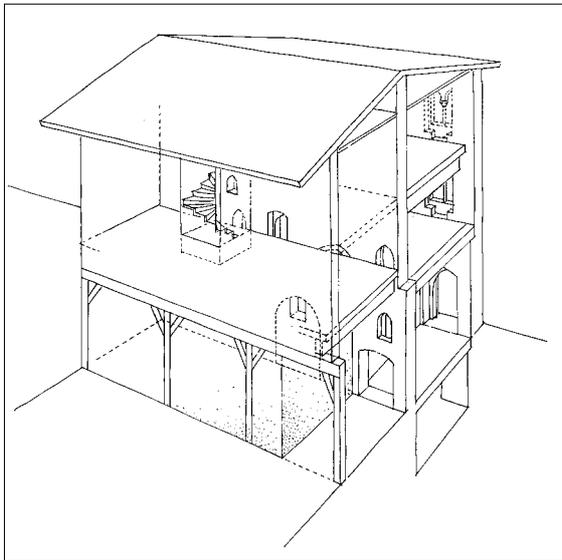


TOULOUSE, N° 15 RUE CROIX-BARAGNON, CROQUIS DE L'ÉTAT DU XIV^e SIÈCLE, vu de la cour.

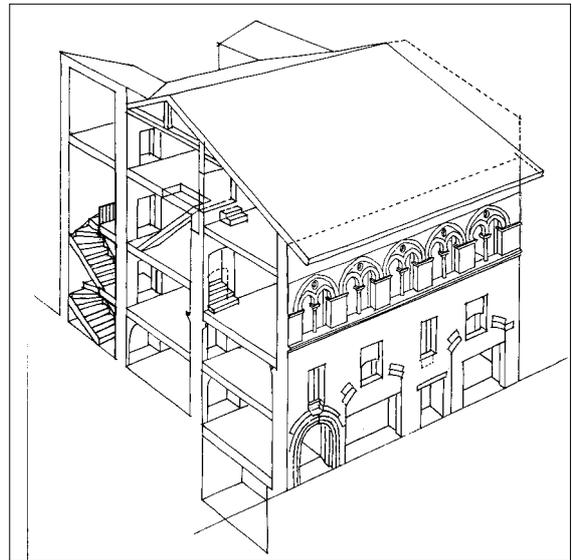
Le semis de points matérialise l'emprise de la peinture murale de la chambre. *Dessin O. Testard.*



TOULOUSE, N° 15 RUE CROIX-BARAGNON, PEINTURES du corps arrière.
Relevés et dessin A.-L. Napoléone.



TOULOUSE, N° 15 RUE CROIX-BARAGNON, CROQUIS DE L'ÉTAT DU XVI^e
SIÈCLE, vu de la cour. *Dessin O. Testard.*



TOULOUSE, N° 15 RUE CROIX-BARAGNON, CROQUIS DE L'ÉTAT DU XVII^e
SIÈCLE, vu de la rue. *Dessin O. Testard.*

partie arrière dont l'importante surélévation impose l'agrandissement des portes du mur de refend. Par ailleurs, les murs mitoyens sont doublés pour recevoir de grandes cheminées. L'une d'elles est encore conservée dans la salle. Une nouvelle importante campagne se déroule durant le XVII^e siècle. Le corps arrière est entièrement rebâti en briques et tout le système de distribution renouvelé. Les niveaux des planchers sur cour sont une nouvelle fois modifiés. L'aménagement d'un entresol au rez-de-chaussée entraîne de nouveaux percements en façade principale. Le deuxième étage en pan de bois est supprimé. Ce furent les dernières transformations avant la reconstruction d'un deuxième étage sur rue en 1923, date à laquelle furent classées les belles fenêtres médiévales de la salle que les siècles précédents avaient pris soin de conserver. Les travaux de réhabilitation qui touchèrent l'édifice en 1998, après son classement en totalité, ont tenté de restaurer la façade nord au plus près de son état médiéval tout en proposant aux nouveaux habitants le confort d'une demeure contemporaine.

Anne-Laure Napoléone et Olivier Testard »

Le Président remercie Anne-Laure Napoléone et Olivier Testard et souligne tout l'intérêt de cet extraordinaire reportage photographique des travaux, comme celui des écorchés qui accompagnent la démonstration. Après avoir dit que la question était sans doute naïve, il demande où se trouvait l'escalier médiéval par rapport à l'*aula*. Anne-Laure Napoléone et Olivier Testard répondent qu'il faut le situer dans la cour, mais qu'aucune trace ne vient confirmer l'hypothèse qui est déduite de l'analyse archéologique de l'édifice. En outre, la profondeur de la parcelle au Moyen Âge ne peut être déterminée, l'étendue de la cour actuelle correspondant à l'état du XVII^e siècle.

Le Président s'étonne de la restitution d'un niveau en pan-de-bois au-dessus d'un étage en brique aussi soigné et orné de sculptures. Anne-Laure Napoléone confirme que de telles constructions ne sont pas exceptionnelles. Puis le Président s'étant interrogé sur la grande hauteur du rez-de-chaussée, double de celle de l'étage, elle cite un exemple semblable à Figeac où le rez-de-chaussée comportait cependant un niveau d'entresol, Olivier Testard y ajoutant un exemple de la maison des Trois-Nourrices à Narbonne, où un sondage de 1,50 m n'a pas permis de trouver le sol d'origine alors que le rez-de-chaussée présente déjà une hauteur respectable.

Relevant que le logis est double au XVII^e siècle, Bruno Tollon s'interroge quant à la restitution proposée pour l'état médiéval. Anne-Laure Napoléone précise que les preuves sont claires d'un mur de fond en extérieur en rez-de-chaussée et en intérieur à l'étage. Ne faut-il pas penser à une galerie ? Olivier Testard et Anne-Laure Napoléone répondent que les peintures et surtout la cloison imposent de restituer des pièces sur la partie arrière de l'étage.

Le Président demande ce que l'on sait du statut social des propriétaires. Anne-Laure Napoléone indique que la demeure appartient au XV^e siècle à un conseiller au Parlement et fait remarquer que l'édifice se place dans une gamme qui n'est pas celle de l'hôtel Maurand. Maurice Scellès note que la maison se trouvait cependant sur l'un des grands axes de la ville médiévale et que les contraintes parcellaires ont sans doute été importantes.

Répondant à une question de Quitterie Cazes, Olivier Testard explique que la structure très solide de la cave a sans doute été imposée par les risques d'affouillement du côté de la rue. Le Président l'interroge alors sur les poutres et planchers du Moyen Âge conservés en place. Olivier Testard précise que le plancher du premier étage subsiste, entièrement caché parce qu'il s'est affaissé avant le XVII^e siècle et qu'il a fallu le doubler pour rétablir un sol horizontal.

Daniel Cazes demande ce qu'il faut penser des représentations héraldiques du décor sculpté. Anne-Laure Napoléone dit que les recherches faites dans ce domaine n'ont donné aucun résultat et qu'elle incline aujourd'hui à n'y voir qu'un ornement. Guy Ahlsell de Toulza rappelle que l'héraldique de cette époque est très mal connue ; il ajoute que, pour lui, l'atelier qui a réalisé le décor de la rue Croix-Baragnon est celui qui a sculpté les chapiteaux de Notre-Dame-du-Bourg à Rabastens, où figurent également des blasons dont les meubles diffèrent sans qu'il soit possible d'établir de quelconques correspondances.

Daniel Cazes fait remarquer le curieux mélange de styles, que l'on pourrait être tenté d'attribuer à des périodes différentes, que présente la frise sculptée. Guy Ahlsell de Toulza évoque la frise de la chasse de la maison dite du Grand Veneur à Cordes, dont le sens nous échappe, et note que celle de la rue Croix-Baragnon n'était pas lisible de la rue ; puis il s'interroge sur la signification que pouvait avoir vers 1300 l'emploi de formes que l'on pourrait dater des années 1240. Maurice Scellès y voit la marque de l'attachement de Toulouse à des formes anciennes. Anne-Laure Napoléone et Olivier Testard rappellent que les édifices conservés sont néanmoins très peu nombreux.

VISITE DU 11 MAI 2001***Restauration des peintures murales de Notre-Dame-du-Taur à Toulouse***

Présents : MM. Peyrusse, Président, Cazes, Directeur, Scellès, Secrétaire général, Cabau, Secrétaire-adjoint ; M^{me} Pradalier-Schlumberger, M. Nayrolles, membres titulaires ; M^{mes} Blanc-Rouquette, Pujalte, MM. Burrioni, Mange, Manuel, Salvan-Guillot, Testard, membres correspondants.

Les membres qui ont pu être avertis à temps et ont pu se libérer se retrouvent à 11 heures à l'église Notre-Dame-du-Taur. Au nom de la Société, le Président dit le bonheur que nous avons d'être aujourd'hui devant ces peintures presque oubliées. Il remercie M. Jean-Marc Stouff, le restaurateur, d'avoir accepté de nous accueillir sur son chantier, et M. Bertrand Ducourau qui, au nom de la conservation régionale des Monuments historiques, a souhaité que les membres de la Société Archéologique du Midi de la France puissent juger du travail accompli sur ce chantier exemplaire.

Jean-Marc Stouff présente l'historique des restaurations de la peinture, tel qu'il a pu être établi à partir de la documentation conservée et de l'examen de l'œuvre elle-même :

« C'est en 1872, à l'occasion de travaux de rénovation de l'église du Taur, que la peinture murale datée du début du XIV^e siècle, située sur le côté sud de la troisième travée, est découverte derrière des boiseries du XVII^e siècle. Il s'agit d'une représentation de la généalogie de Jacob par trente-huit figures portant chacune un phylactère, réparties sur deux registres superposés. Il est fait état à ce moment-là d'une "conservation relativement bonne de ces peintures" que l'on souhaite "non seulement conserver, mais restaurer et harmoniser avec les peintures décoratives qu'on exécute en ce moment" (*Congrès archéologique de France, XLI^e session, Agen-Toulouse 1874*, Paris, 1875, p. 400).

C'est à cette même époque que le peintre Joseph Engalière réalise un relevé aux dimensions de l'original, conservé actuellement au musée des Augustins.

À nouveau recouverte par un lambris de style gothique en partie amovible, et retiré après 1958 par l'architecte M. Stym-Popper, elle est restaurée par l'atelier Malessot (Robert Mesuret, *Les peintures murales du sud-ouest de la France*).

Une première tranche de travaux de restauration, du mois de janvier au mois d'avril 2001, a révélé la complexité de ces peintures murales, compte tenu de la diversité des matériaux utilisés lors des différentes interventions qui se sont succédé depuis leur découverte.

Étude des peintures murales***Support de la couche picturale :***

Les analyses montrent que c'est un enduit composé principalement de quartz et de calcite avec des feldspaths et de la kaolinite. Il s'agit donc d'un enduit de sable et chaux à la surface duquel on peut remarquer le scintillement de grains de mica. Il n'excède pas 1 à 1,5 centimètre et est appliqué sur un mur de brique.

Nous n'avons pas trouvé de traces de reprise d'enduit pouvant indiquer la présence de *giornate* ou *pontate*.

Certains résultats d'analyses sembleraient indiquer la possibilité d'un fond, passé à la surface de l'enduit, à base de blanc de plomb.

Des décollements conséquents du support mur sont présents au registre supérieur, particulièrement au deux tiers de sa hauteur. Des lacunes importantes de mortier sont réparties sur toute la surface ainsi qu'un grand nombre de trous de petites et moyennes tailles, souvent consécutifs à la présence de clous ou de morceaux de fer plantés dans le mur. Dans l'ensemble la cohésion du mortier est bonne, à l'exception des bords de lacunes où il a tendance à s'effriter. L'analyse des sels montre la présence de sulfates consécutifs aux rebouchages réalisés au plâtre lors de la restauration du XIX^e.

Couche picturale :

Les personnages, le plus souvent de face ou de trois quarts, sont dessinés d'un trait à l'ocre rouge pour les carnations : mains, visages, ainsi que les mèches de cheveux, tandis que les vêtements et les phylactères sont



TOULOUSE, NOTRE-DAME-DU-TAUR, peinture du mur sud : Jessé et David après restauration. Cliché Jean-Marc Stouff.



TOULOUSE, NOTRE-DAME-DU-TAUR, peinture du mur sud : détail du prophète Abias après restauration. Cliché Jean-Marc Stouff.

cernés d'un trait noir. Le traitement de l'ombre et de la lumière au niveau des plis des robes, parfois souligné par un rehaut de blanc, marque un réel souci de traduire le modelé.

Il est par ailleurs remarquable que la façon dont les phylactères sont tenus et se répondent anime cette composition d'une sorte de danse introduisant le mouvement dans la composition.

Les étoiles visibles sur le fond du registre haut comportent des traces d'or ainsi que les couronnes des personnages. On remarque un repentir sur le personnage portant le phylactère avec l'inscription *Isse autem genuit David regem*. Initialement il portait une couronne dont l'or est perceptible sous la chevelure.

La palette des pigments est variée et importante. Parmi les couleurs étudiées, nous avons :

Rouge	Mélange de cinabre et hématite
Bleu	Mélange d'azurite et chalcantite
Ocre rouge	Hématite
Noir	Charbon de bois (?)
Vert	Non étudié
Ocre jaune	Non étudié
Orange	Minium (?)
Blanc	Blanc de plomb Blanc de zinc Lithopone (pigment du XIX ^e s.)

Nous constatons une différence de conservation entre le registre haut et le registre bas de la peinture. La partie basse se trouvant à portée de mains, des frottements, des dépoussiérages ou des nettoyages ont probablement occasionné une usure plus importante. Si l'on excepte cette usure, et la probable disparition de couleurs plus fragiles passées en couche plus mince, dont on peut parfois percevoir des traces sur certaines robes, la couche picturale offre une cohésion et une solidité satisfaisantes, montrant la qualité technique de l'exécution de ces peintures.

Liants :

L'analyse des liants montre la présence de nombreux matériaux à la surface de ces peintures. Nous sommes en présence à la fois d'huile, de cire, de résine et de colle, parfois mélangées.

Ces produits proviennent probablement de l'intervention du XIX^e, où la cire et la colle peuvent avoir servi de fixatif, et où l'huile et la résine correspondent aux repeints confirmés par la présence de lithopone et les recherches documentaires.

L'intervention la plus récente reprend visiblement celle du XIX^e dégradée, en remplaçant les enduits de plâtre endommagés par un matériau à base de chaux fortement hydraulique (mélangée à du ciment ?), et par une restitution picturale.

Conservation/Restauration

La restauration actuelle consiste essentiellement en une "dé-restauration", par la purge des anciens rebouchages rendue nécessaire pour une meilleure conservation de l'enduit original, par un nettoyage de la couche picturale et par l'enlèvement des repeints qui altéraient la vision des peintures.

Les décollements d'enduit sont traités par injection de coulis de mortier. Les lacunes de grande surface ne permettant pas de reconstitution sont fermées par un enduit de sables colorés et chaux aérienne en harmonie avec le fond de la peinture.

Après rebouchage des trous de petites et moyennes dimensions par un enduit blanc à base de chaux et poudre de marbre, la réintégration picturale se fait à l'aide de la technique du *tratteggio* (juxtaposition de traits verticaux de différentes couleurs), permettant de différencier la peinture originale de la retouche.

Une seconde tranche de travaux, programmée pour l'année 2002, permettra de compléter l'étude de cette peinture murale et d'achever sa restauration.

Jean-Marc Stouff »

Jean-Marc Stouff explique encore que la peinture est en partie une fresque, complétée par un travail *a secco* et l'application de feuilles d'or pour les couronnes et les étoiles du fond. Le nettoyage a fait découvrir le blason de l'angle inférieur droit, de gueules à trois têtes, identique à ceux qui marquent les trois autres angles, et un repentir sur l'un des personnages dont la couronne a été effacée et masquée par une chevelure peinte avec le rouge avec lequel on était en train de tracer les inscriptions des banderoles.

Le Président exprime sa surprise devant la très grande qualité de cette peinture. Jean-Marc Stouff partage ce jugement : si le dessin des mains est assez maladroit, les visages et le traitement en volume des drapés font montre d'une certaine préciosité et d'une grande finesse.

Après avoir fait remarquer le motif de la bordure qui donne l'impression d'une fausse tapisserie, le Président demande pourquoi seule la moitié du panneau a été restaurée. Jean-Marc Stouff explique qu'en raison de problèmes financiers, il a été décidé de répartir le chantier sur deux exercices, la restauration devant être achevée l'année prochaine.

Quant à la datation, Jean-Marc Stouff rappelle que Maurice Prin situe la réalisation de la peinture au début du XIV^e siècle, par comparaison avec le décor des chapelles des Jacobins, ce que confirme Michèle Pradalier-Schlumberger en évoquant les relations établies avec la Catalogne ou Pampelune. L'atelier n'est pas encore italianisant comme le seront ceux d'Avignon ou celui de la chapelle Saint-Antonin.

Dominique Watin-Grandchamp ayant attiré l'attention sur le décalage vers la droite du panneau peint, Louis Peyrusse suppose que sa position était en relation avec le banc d'œuvre. Dominique Watin-Grandchamp et Daniel Cazes ajoutent qu'une chaire pouvait se trouver sur le côté gauche.

À court de superlatifs pour exprimer son admiration devant la qualité de la restauration, le Président exprime son souhait de voir notre Compagnie revenir l'année prochaine, et il remercie Jean-Marc Stouff pour ses explications très complètes et l'amabilité de son accueil.

SÉANCE DU 15 MAI 2001

Présents : MM. Peyrusse, Président, Coppolani, Directeur honoraire, Cazes, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Scellès, Secrétaire général, Cabau, Secrétaire-adjoint, Latour, Bibliothécaire-Archiviste ; M^{me} Pradalier-Schlumberger, MM. l'abbé Bacrabère, Bordes, Boudartchouk, Prin, M^{gr} Rocacher, MM. Roquebert, Tollon, membres titulaires ; M^{mes} Blanc-Rouquette, Fraïsse, Jimenez, MM. Burroni, Cranga, Laffont, Garland, Manuel, membres correspondants.

Excusés : M^{mes} Cazes, Napoléone, Pujalte, MM. Nayrolles, Pradalier.

Le Secrétaire général donne lecture du procès-verbal de la séance du 24 avril, qui est adopté.

Au nom du Bureau, le Président présente ses excuses aux membres qui n'ont pu être avertis de la visite du chantier de restauration des peintures murales de Notre-Dame-du-Taur, et il explique les circonstances dans lesquelles cette visite a dû être improvisée. Seule la moitié de la peinture a été restaurée, pour des raisons budgétaires, et une seconde campagne est programmée pour 2002, ce qui permettra une nouvelle visite en compagnie du restaurateur, M. Jean-Marc Stouff.

Plusieurs dons viennent enrichir notre bibliothèque. Emmanuel Garland offre les quatre volumes de sa thèse, *L'iconographie romane dans la région centrale des Pyrénées*, soutenue en 1995, et Michel Roquebert plusieurs ouvrages parmi lesquels figurent *Consulat et administration de Narbonne* et un exemplaire du rapport sur les fouilles faites à Montségur. L'abbé Bacrabère offre son dernier livre, *La céramique toulousaine à travers les siècles* (Toulouse : Accord éditions, 2001, 272 p.), qu'il présente à la Compagnie à l'invitation du Président. L'abbé Bacrabère indique que c'est sous la pression de ses amis qu'il s'est décidé à réunir en un volume les différents articles parus dans les *Mémoires* de notre Société ou dans ceux de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse, en leur adjoignant quelques chapitres qui, précise le Président, apportent la synthèse que nous attendions.

Le Président indique que le Service régional de l'archéologie, le Musée Saint-Raymond et notre Société effectueront une campagne de fouilles à Martres-Tolosane du 8 au 13 juin prochains. Le Directeur rappelle que le Service régional de l'archéologie souhaite compléter les sondages archéologiques réalisés sur nos terrains par d'autres à effectuer sur des terrains voisins. Cette prochaine campagne devra également permettre d'achever l'étude électromagnétique. Le Directeur fait appel aux membres qui pourraient se joindre à l'équipe de fouilles et annonce qu'une visite du site sera organisée à la fin de la campagne. Il ajoute que le rapport final de synthèse sera achevé pour la fin de l'année et que la présentation des principaux résultats sera proposée lors d'une séance de la prochaine année académique.

Le Président rappelle à la Compagnie que les journées d'étude sur la maison médiévale dans le Midi de la France, organisées par notre Société, FRAMESPA et l'Université de Toulouse-Le Mirail, se tiendront les 19 et 20 mai prochains à l'Hôtel d'Assézat.

Le Président donne la parole à Maurice Prin pour *Quelques réflexions sur Notre Dame de Grâce* :

« *Notre Dame de Grasse* » et un dessin ancien conservé à Stockholm

Les Flandres à la fin du Moyen Âge ont vu se développer sur leur territoire un vaste mouvement de production artistique de très haut niveau, englobant la sculpture, la peinture et la tapisserie de haute lisse. Parmi les peintres les plus éminents, on remarque Rogier Van der Weyden, autrement dit Rogier de la Pature, né à Tournai en 1399, mort à Bruxelles en 1464. Wallon d'origine, Flamand d'éducation, il se fixa à Bruxelles vers 1425. Pour la municipalité de cette ville, il peignit quatre panneaux, aujourd'hui disparus, qui firent l'admiration d'Albert Dürer. Parmi les nombreuses œuvres subsistantes, on note la *Descente de croix* conservée à Madrid au Musée du Prado, le triptyque de la Chartreuse de Miraflores, aujourd'hui à Berlin, le *Jugement dernier* de l'Hospice de

Beaune en Bourgogne, exécuté au retour de son séjour à Rome où il est présent pour le jubilé de 1450.

La production de ce peintre fut considérable. Quelques œuvres ont malheureusement disparu, tels les quatre panneaux consacrés à la Justice de Trajan, peints pour l'Hôtel de Ville de Bruxelles et qui auraient été détruits en 1695 lors du bombardement de la cité effectué par les troupes françaises.

Dans la série des œuvres disparues, on retiendra l'intérêt de trois fragments d'un ensemble peint à l'huile sur un panneau de chêne, dont l'un est conservé à la National Gallery de Londres, représentant une sainte femme assise sur un coussin, en train de lire, que l'on identifie à Marie-Madeleine. Les deux autres fragments, aux dimensions plus réduites, font partie de la collection de la Fundação Galouste Gulbenkian de Lisbonne : ils présentent deux visages, l'un féminin, l'autre masculin, identifiés à sainte Catherine d'Alexandrie et saint Joseph. Ces trois fragments sont les restes d'un vaste tableau d'autel peint vers 1445, dont on ne connaît ni le lieu auquel il était destiné, ni les circonstances qui ont entraîné sa destruction : peut-être a-t-il été victime des événements violents survenus à Bruxelles en 1695.



« NOSTRE DAME DE GRÂCE », TOULOUSE, Musée des Augustins. Cliché Jean Dieuzaide.

En 1971, Ward a publié dans *The Art Bulletin* (1) une reconstitution de ce tableau détruit, en rassemblant à la fois ces trois fragments subsistants et un dessin ancien conservé à Stockholm (2), attribué au maître de Cobourg, représentant les personnages principaux de l'œuvre, disposés au centre de la composition disparue. Selon Ward, il s'agissait d'une *sacra conversazione* regroupant huit personnages à l'intérieur d'une salle éclairée par plusieurs baies et possédant une cheminée placée au centre de la pièce. En partant de la gauche, on rencontrait d'abord un évêque bénissant, dont la silhouette rappelle le saint Éloi figurant sur un dessin ancien représentant un retable, disparu lui aussi, peint par l'atelier de Rogier : le document est conservé au Département des Arts graphiques du Musée du Louvre à Paris (inv. 20 654). Venaient ensuite sainte Catherine d'Alexandrie agenouillée, dont le visage est conservé à Lisbonne, puis saint Jean-Baptiste debout, une jambe dénudée, présentant d'une main un livre ouvert, de l'autre tendant un doigt vers la Vierge Marie. Celle-ci était assise au centre de la composition, et elle tournait son visage mélancolique vers le geste du Baptiste. L'Enfant Jésus, étendu sur la gauche de sa mère, était occupé à écrire avec une plume sur un livre ouvert que lui présentait Jean l'Évangéliste, qui tenait de l'autre main un encrier. Un autre personnage debout est identifié à saint Joseph, dont le visage subsistant est conservé à Lisbonne, et Marie-Madeleine assise sur un coussin, aujourd'hui à Londres, terminait la série.

On comprend désormais l'importance, dans cet essai de reconstitution, du dessin conservé à Stockholm. Ce précieux document apparaît au grand public en 1979, lors de l'exposition consacrée à l'œuvre de Van der Weyden à Bruxelles, avec une reproduction dans le catalogue. Il figure en bonne place dans l'ouvrage de Stephan Kemperdick (1999-2000) ainsi que dans le monumental ouvrage de Dirk de Vos, *Rogier Van der Weyden*, Hazan, 1999. L'intérêt tient surtout au rassemblement des quatre personnages placés au centre : Jean le Baptiste, Marie, l'Enfant Jésus et Jean l'Évangéliste. Il s'agit d'une figuration allégorique où, d'une part, le Baptiste présente le livre de l'Ancien Testament, en désignant du doigt le Christ, l'Agneau de Dieu. D'autre part, comme le souligne saint Jérôme dans la préface de sa traduction de la Bible, appelée la Vulgate, l'accent est mis sur le début du quatrième évangile composé par saint Jean, dont la teneur apparaît toute divine : "Au commencement était le



STOCKHOLM, NATIONAL MUSEUM, DESSIN attribué au maître de Cobourg, d'après un tableau disparu de Rogier Van der Weyden.

Verbe, et le Verbe était Dieu... Il envoya un homme nommé Jean... Et le Verbe s'est fait chair, il a habité parmi nous". Dans cette optique, c'est Jésus-Christ qui écrit les premières phrases de l'Évangile qui lui présente Jean l'Évangéliste. Nous sommes donc au point de rencontre entre l'Ancien et le Nouveau Testament.

À côté de ces considérations essentielles pour comprendre le sens du sujet, les Toulousains qui fréquentent le Musée des Augustins peuvent reconnaître dans les traits de la Madone de cet ancien retable que nous procure le dessin de Stockholm, la silhouette de la célèbre "Nostre Dame de Grasse". Le visage nostalgique de la mère qui se tourne vers Jean-Baptiste et l'Enfant qui s'étire, non pour s'échapper mais pour écrire sur le livre qui lui présente l'Évangéliste, sont communs aux deux figurations. Nous sommes là, très vraisemblablement, à la source même qui servit d'inspiration au sculpteur de la célèbre statue. Désormais se pose la question : le sculpteur de "Nostre Dame de Grasse" a-t-il eu l'occasion d'admirer le tableau de maître Rogier au cours d'un voyage à travers les Flandres, ou bien le charme de la composition lui est-il parvenu par l'intermédiaire d'un dessin ? Selon toute vraisemblance, le maître sculpteur semble avoir retenu essentiellement la silhouette de la Madone tenant son enfant sans se préoccuper des autres personnages. Ce qui permet de s'attarder sur cette considération, c'est la présence d'une mouluration sur le socle de la statue, continue sur les trois côtés. Ainsi, elle exclut la présence immédiate d'autres personnages attenants au groupe, particulièrement celle de saint Jean présentant le livre à l'Enfant écrivain.

Pour ce qui est de la Madone sculptée, on retrouve les grandes lignes de la composition figurant sur le dessin conservé à Stockholm : les regards divergents sont identiques dans les deux cas, ainsi que le mouvement de la robe de la mère évoluant vers le bras, en diagonale à partir du genou. On note cependant quelques légères variantes, avec l'adjonction sur la sculpture d'une couronne perlée et d'un livre fermé que la Vierge retient sous le bras.

En ce qui concerne l'histoire de la statue et de sa mystérieuse origine, il faut rappeler qu'elle apparaît pour la première fois dans l'édition de 1813 du catalogue du Musée des Augustins, avec la mention "origine inconnue". Un siècle plus tard, Jules de Lahondès émet l'hypothèse de l'attribution au sanctuaire de Notre-Dame de Grâce de Bruguière, près de Saint-Jory. Par la suite, Henri Rachou, Marguerite de Bévoite, Paul Mesplé et Marcel Rascol seront du même avis. Il faut cependant tenir compte des travaux historiques de Jean-Jacques Percin, publiés en 1693, repris et complétés au XIX^e siècle par Chauillac, qui donnent un aperçu détaillé du prieuré et de son pèlerinage, et où est relatée l'invention et les divers avatars d'une statuette en bois du XIV^e siècle représentant la Vierge Marie. Malgré la disparition du prieuré en 1789, le pèlerinage a survécu et la statuette, sauvée de la tourmente révolutionnaire, est toujours vénérée dans l'église paroissiale de cette localité. Attribuer la célèbre image de "Nostre Dame de Grasse" au prieuré de Bruguière pose donc un faux problème, sur un modeste sanctuaire rural et une sculpture qui apparemment n'en posent pas.

En raison du caractère exceptionnel de la célèbre statue, il est préférable d'orienter la recherche vers les sanctuaires toulousains, d'autant qu'il semble bien qu'elle ait inspiré le sculpteur du groupe de l'Épiphanie de l'église Saint-Nicolas de Toulouse, sujet repris un peu plus tard à la cathédrale de Lavaur. Aussi est-il important de répertorier les vocables de Notre-Dame de Grâce dans Toulouse, à travers les témoignages conservés dans les archives. Le vocable apparaît pour l'une des chapelles de l'église des Grands Carmes dans l'intervalle des années 1648 et 1678, précédé et suivi de vocables différents. En raison de la date relativement tardive, cette chapelle ne peut être retenue.

La recherche dirigée vers le couvent des Jacobins donne des résultats plus concluants. Dès la fin du XV^e siècle, on rencontre à plusieurs reprises la mention d'une chapelle placée sous le vocable de Notre-Dame de Grâces :

1. Jeanne Vilette, épouse de Guiraud de Palays, seigneur de Tarabel, demande, le 4 janvier 1487, à être inhumée aux Jacobins, dans la chapelle de sainte Marie des Grâces (3).
2. L'année suivante, 1488, la chapelle bénéficie de la donation d'un nommé Raymond (4).
3. Dans le testament de Jean Lopez, oncle de Pierre Lopez et grand-père maternel de Michel de Montaigne, acte retenu le 12 mai 1497 par le notaire Jean Laysaci, est demandé que le dit Lopez soit enseveli dans le couvent des Frères Prêcheurs, à la chapelle de Notre-Dame de Grâces, avec le pieux habit du Tiers-Ordre de saint Dominique (5).
4. Enfin, en 1512, à l'occasion de la remise en état de l'ensemble des verrières de l'église, exécutée aux frais de généreux donateurs, l'économe du couvent indique chacune des fenêtres à réparer, à partir des vocables des chapelles de l'édifice (6). En commençant par le clocher, la quatrième est ainsi indiquée : «Le vitrail de la bienheureuse Marie de Grâces fut réparé par les soins d'Antoine Ferret, dit Papillon, peintre, pour le prix de 18 livres tournois ». Cette dernière mention a l'avantage sur les précédentes de localiser très exactement l'emplacement de cette chapelle située dans l'axe du chevet de l'église, chapelle devenue par la suite de Notre Dame du Chapelet, et à partir de 1609, de Notre Dame du Rosaire.

Il est permis de constater l'intérêt de ces archives pour la localisation d'une chapelle dédiée à Notre-Dame de Grâces au XV^e siècle dans l'église des Jacobins, chapelle à usage funéraire de la famille de Palays dès la fin du XIII^e siècle, et de voir combien le dessin d'un ancien tableau du maître flamand Rogier Van der Weyden apporte aujourd'hui à l'histoire de la célèbre statue de "Nostre Dame de Grasse".

Maurice Prin »

1. J. L. Ward, « A proposed Reconstitution of an Altare-piece by Rogier Van der Weyden », dans *The Art Bulletin*, 53 (1971), p. 27-35.

2. Stockholm, Nationalmuseum, inv. N° 148-1918, Vierge et l'Enfant, saint Jean-Baptiste, saint Jean l'Évangéliste et un saint évêque.

3. A. Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain*, t. VIII, p. 166.

4. A.D. Haute-Garonne, 112 H, Chartreux.

5. R. Corraze, « Les Lopez, ancêtres maternels de Montaigne », dans *Bulletin philologique et historique*, Paris, 1932-1933, p. 283-298.

6. A.D. Haute-Garonne, 112 H, Dominicains, dans le plus petit des quatre registres du conseil conventuel.

Le Président remercie Maurice Prin de nous avoir apporté des sources iconographiques qui éclairent la position si curieuse de l'Enfant et d'avoir complété le dossier de l'origine jacobine du chef-d'œuvre aujourd'hui conservé au Musée des Augustins. Comme il fait remarquer que la Vierge toulousaine présente cependant un livre sous le bras, Maurice Prin confirme que la statue n'est pas une copie exacte du dessin qui l'a inspirée.

La parole est à Patrice Cabau pour la communication du jour: *De saint Saturnin à Saint-Sernin* :

« L'établissement d'une nouvelle édition critique de l'*Opuscule* relatant la passion de l'évêque de Toulouse Saturnin ainsi que l'inhumation, l'invention et la translation de son corps – édition publiée dans le présent volume – nous a amené à reprendre la question des lieux des sépultures du martyr et de ses premiers successeurs (cf. CABAU [Patrice], *Opusculum de passione ac translatione sancti Saturnini, episcopi Tolosanae ciuitatis et martyris* - Édition et traduction provisoires, dans *M.S.A.M.F.*, t. LXI [2001] – *Les évêques de Toulouse (III^e-XIV^e siècles) et les lieux de leur sépulture - Première partie: les évêques de Toulouse*, dans *M.S.A.M.F.*, t. LIX [1999], p. 123-162; cf. p. 261-262 - *Seconde partie: les lieux de sépulture des évêques de Toulouse*, dans *M.S.A.M.F.*, t. LX [2000], p. 115-118 – *Mamertin, évêque de Toulouse en 314*, dans *M.S.A.M.F.*, t. LX [2000], p. 228-231 – Les références utiles pour l'étude qui suit seront données dans l'édition électronique à publier sur le site Internet de la Société: http://www.societes-savantes-toulouse.fr/samf/memoires/t_60/cabau2).

Les lieux de sépulture des évêques de Toulouse

De sa fondation, avant le milieu du troisième siècle, à son érection en métropole, au début du quatorzième, l'Église de Toulouse a été gouvernée par une longue succession d'évêques dont le souvenir s'est peu à peu effacé. En l'absence de liste épiscopale authentique, on a dû reconstituer les fastes épiscopaux par le biais de la recherche et de la critique historiques; par suite de la disparition de la quasi-totalité des sépultures épiscopales, il faut recourir à la même méthode pour esquisser une géographie de ces lieux de mémoire. Il apparaît que les inhumations des évêques, originellement pratiquées hors les murs de la ville antique, dans les parages de la basilique Saint-Sernin, se dispersent ensuite et ne commencent à s'implanter à la cathédrale Saint-Étienne, dans la cité médiévale, qu'à la fin du treizième siècle.

Comme précédemment établi dans les fastes, quarante-deux évêques peuvent être retenus pour le premier millénaire de l'Église de Toulouse. La localisation de leur sépulture est connue avec certitude pour dix d'entre eux; elle reste conjecturale pour cinq ou six autres. Les données disponibles à ce sujet permettent de se rendre compte de la diversité des lieux d'inhumation et de comprendre les raisons qui ont déterminé ces localisations différentes: aléas d'un supplice et d'une translation pour le premier évêque et martyr Saturnin († 250); inhumation supposée auprès d'un saint prédécesseur pour Hilaire († 3..) et Silve († 3.); sépulture probable dans un domaine rural possédé par l'Église de Toulouse pour Exupère († 4..) et Germier († 6.), avec de plus pour ce dernier existence d'une église qu'il aurait fondée; appartenance à une congrégation religieuse pour le bénédictin Érembert († 6.), le cistercien Foulque de Marseille († 1231), le dominicain Raymond du Fauga († 1270), le franciscain Louis d'Anjou-Sicile († 1297), avec par surcroît pour le clunisien Durand de Bredons († 1071) le cumul d'un abbatiat et de l'épiscopat; dévotion particulière à l'égard d'un Ordre, celui des Frères Prêcheurs pour Hugues Mascaron († 1296), celui des Frères mineurs pour Arnaud Roger de Comminges († 1298); dilection spéciale du défunt pour un lieu de culte par lui établi, une église rurale pour Germier, une collégiale pour Pierre de La Chapelle-Taillfert († 1312), ou par lui reconstruit, la cathédrale de Toulouse pour Bertrand de L'Isle-Jourdain († 1286). Le choix du lieu de sépulture a été dans trois cas dicté par la volonté expresse de l'évêque stipulée dans son testament (Bertrand de L'Isle-Jourdain, Hugues Mascaron, Louis d'Anjou-Sicile); un quatrième cas (Hugues † 9..) demeure tout à fait hypothétique, le lieu d'ensevelissement effectif restant ignoré.

Le constat du caractère contingent de la localisation des sépultures épiscopales conduit à nuancer une assertion de Joseph Vaissete (1685-1756), qui déclare dans le quatrième volume de l'*Histoire générale de Languedoc*, publié en 1742: "Il [Bertrand de L'Isle-Jourdain] fut le premier évêque de Toulouse inhumé dans sa cathédrale: ses prédécesseurs jusqu'à lui avoient eu leur sepulture dans l'église de S. Sernin." L'indication initiale paraît

absolument avérée. Elle se fonde sur une remarque faite en 1313/1316 par Bernard Guy dans son traité sur les évêques de Toulouse (*Nomina episcoporum Tholose*): *Bertrandus de Insula [...] Sepultus uero fuit primus episcopus in ecclesia cathedrali Sancti Stephani Tholose*, observation relevée par Guillaume de Catel (1560-1626): “Frere Bernard Guido remarque que ç’a esté le premier Euesque de Tolose qui a esté enterré dans l’Eglise Cathédrale saint Estienne de Tolose [...]”. La seconde indication est sans doute moins pertinente ; dom Vaissete a lui-même rapporté que les prédécesseurs de Bertrand de L’Isle-Jourdain († 1286), Foulque de Marseille († 1231) et Raymond du Fauga († 1270), avaient été inhumés ailleurs qu’à Saint-Sernin, celui-ci “dans l’église de Dominicains de Toulouse, ses confreres”, celui-là “en l’abbaye de Grand-selve, de l’ordre de Cîteaux dont il avoit été religieux”.

Au demeurant, l’opinion du bénédictin procède d’une série de textes et de “traditions” dont il importe de reprendre l’analyse dans une perspective critique.

Sentence arbitrale de l’évêque de Toulouse Isarn (1093)

Le 2 décembre 1093, l’évêque de Toulouse Isarn de Lavaur, assisté de ses collègues Simon d’Agen et Pierre de Carcassonne, prononça une sentence arbitrale destinée à mettre fin à la querelle qui opposait, entre autres litiges, les communautés canoniales de Saint-Étienne et de Saint-Sernin au sujet de la sépulture des notables de Toulouse. L’acte de ce jugement, transcrit dans le cartulaire de Saint-Sernin dans le dernier tiers du douzième siècle et partiellement publié par Guillaume de Catel en 1623, stipule que “l’évêque et le comte et tous les chevaliers et leurs épouses, aussi leurs fils et filles, [...] devront être ensevelis dans le cimetière de Saint-Sernin, à partir de cette heure et pour tout l’avenir”. Claude Devic (1660-1734) et Joseph Vaissete, préoccupés surtout de la question de la sépulture des comtes de Toulouse, ont présenté cette disposition de la façon suivante: “Ces prélat par leur jugement maintinrent les chanoines de saint Sernin dans l’usage où ils étoient d’enterrer dans le cimetiere de leur église, l’évêque, *le comte*, & tous les nobles de la ville ; usage fondé, sans doute, sur la pieté des peuples envers le saint fondateur de l’église de Toulouse. De là vient que le cimetiere de saint Sernin s’appelle encore à présent le cimetiere des nobles”. Sans doute une telle interprétation est-elle un peu forcée, dans la mesure où la sentence paraît viser non tant à perpétuer une tradition qu’à établir une règle nouvelle. Au demeurant, celle-ci ne fut pas observée pour les comtes : à la même époque, Guillaume IV († 1093/1094) obtint du pape Urbain II (1088-1099) la permission de fonder un cimetière comtal à Sainte-Marie la Daurade, autorisation confirmée par le pape Pascal II (1099-1118) le 7 novembre 1105. S’agissant des évêques, il n’y a aucun indice que l’un d’entre eux ait été inhumé à Saint-Sernin postérieurement à 1093, c’est-à-dire après le lancement de la construction de la basilique romane actuelle. Il semble qu’il en ait été autrement pour leurs prédécesseurs des premiers temps chrétiens, et, dans ce cas, la seconde partie de l’assertion des bénédictins pourrait paraître avérée.

Catalogues épiscopaux d’Arnaud d’Arpadelle (1296) et de Bernard Guy (1313/1316)

Dom Devic et dom Vaissete ont connu le manuscrit des coutumes de Toulouse en marge duquel figure un commentaire achevé le mercredi 18 juillet 1296 par un juriste anonyme qu’Henri Gilles a identifié comme étant Arnaud d’Arpadelle (...1275-1312...). Reproduisant dans cette glose la plus ancienne liste épiscopale que l’on connaisse pour Toulouse, celui-ci a enregistré le fait que les corps des premiers évêques se trouvaient à Saint-Sernin :

“Le premier évêque des chrétiens de Toulouse fut saint Saturnin. Le deuxième fut saint Hilaire. Le troisième saint Silve. Le quatrième saint Exupère. Le cinquième saint Honoré. Et ils reposent tous dans le monastère Saint-Sernin.”

En 1313/1316, rédigeant la version originelle de son traité sur les évêques de Toulouse (*Nomina episcoporum Tholose*), Bernard Guy (1260/1261-1331) a rapporté, probablement d’après des documents conservés à Saint-Sernin, les circonstances dans lesquelles, au cours de la seconde moitié du treizième siècle, les tombeaux de ces saints premiers évêques furent successivement découverts puis exposés à la vénération des fidèles. L’historien dominicain a également cité ces relations dans plusieurs de ses ouvrages, entre autres son florilège des chroniques (*Flores cronicorum, seu Cathalogus pontificum Romanorum*), son miroir des saints (*Speculum sanctorale*) et un opuscule hagiographique (*De sanctis dyocesis Tholosane*). Divers auteurs modernes, au premier chef desquels Nicolas Bertrand (vers 1470-1548) et Guillaume de Catel, les ont publiées d’après des

sources plus ou moins directes. Dom Devic et dom Vaissete ont recouru aux extraits inclus dans un abrégé des *Flores cronicorum* publié au début du seizième siècle sous le titre de *Preclara Francorum facinora*, que Catel a fait réimprimer en appendice à son *Histoire des Comtes de Tolose*, parue en 1623. Voici une traduction du texte essentiel de Bernard Guy :

“Le premier de tous les évêques de Toulouse fut le bienheureux Saturnin, premier évêque et martyr, qui [...], pour avoir confessé sa foi, but à Toulouse le calice de la passion, ainsi qu’il est contenu plus en détail dans les *Gestes* du même [évêque]. [...] Enfin, en l’an du Seigneur 1258, le sixième jour du début du mois de septembre [vendredi 6 septembre 1258], fut recherché et découvert le saint corps du même martyr Saturnin au chevet de son église, devant le chœur des chanoines, renfermé dans un tombeau de marbre, à côté des corps d’autres saints, dans la terre, et il fut élevé de là avec son tombeau de marbre en un lieu plus haut, une crypte avec une chambre voûtée ayant été préparée au même endroit, comme il se voit aujourd’hui au-dessus de la terre. Et, par la suite, fut faite une châsse d’argent précieuse, et elle fut adaptée honorablement par-dessus tout le tombeau, et, au-dessous de la même châsse, le susdit tombeau de marbre, avec les saintes reliques du corps du doux martyr Saturnin, fut placé avec vénération, avec grand concours de tout le clergé et peuple de Toulouse, le lendemain de saint Jean-Baptiste, le dimanche 7^e jour avant les calendes de juillet, en l’an du Seigneur 1284 [dimanche 25 juin 1284]. On monte maintenant au dit tombeau par des degrés et, au même endroit, saint Saturnin est honoré fidèlement par tout le peuple.

Saint Honoré fut disciple du bienheureux Saturnin, à qui il succéda dans la charge et l’honneur du pontificat. Son saint corps repose à Toulouse dans la même église, dans son propre tombeau de pierre, au-dessus de la terre, derrière le petit autel qui est à côté des degrés de la montée par laquelle on monte au tombeau de saint Saturnin.

Saint Silve fut évêque de Toulouse. Celui-ci entreprit la construction de l’église de saint Saturnin, que saint Exupère acheva, ainsi qu’il est écrit dans les *Gestes* de saint Exupère. Le corps de saint Silve repose dans la même église, dans son propre tombeau de pierre, à l’intérieur de la même crypte, au-dessus de la terre. Son natalice est célébré la veille des calendes de juin [31 mai].

Saint Hilaire fut évêque de Toulouse. Son corps repose au même endroit, à l’intérieur de la même crypte, placé dans son propre tombeau de pierre. Son natalice est célébré le 13^e jour avant les calendes de juin [20 mai].

En l’an du Seigneur 1265, le cinquième jour avant les nones d’octobre [samedi 3 octobre 1265], dans l’église du saint martyr Saturnin, à l’intérieur de la crypte du même martyr, au-dessous de la terre, furent trouvés quatre sépulcres de saints, à savoir d’Honoré, de Silve et d’Hilaire, évêques de Toulouse, et aussi du saint martyr Papoul, qui fut disciple et collègue de saint Saturnin. Ils étaient chacun inscrits et intitulés avec leurs noms sur chaque tombeau, en dessous de la terre, en cercle, de part et d’autre. Et, de là, les corps des saints furent élevés avec leurs tombeaux intitulés et replacés au même endroit, dans les mêmes tombeaux, au-dessus de la terre, là où on le voit ainsi maintenant à l’intérieur de la même crypte, en dessous du corps de saint Saturnin, leur maître, et ils reposent vénérablement dans le Seigneur.

Saint Exupère, très digne évêque de Toulouse, fit très instamment achever la basilique de saint Saturnin dont saint Silve son prédécesseur avait fidèlement entrepris la construction et il y transféra les saints membres de saint Saturnin, comme il est écrit et contenu dans les *Gestes* de saint Exupère. [...] Le corps de ce très saint Exupère est gardé et vénéré dans l’église de saint Saturnin, qu’il acheva lui-même, dans une châsse d’argent qui est gardée au-dessus de l’autel qui est immédiatement accolé à la crypte de saint Saturnin. Le trépas de saint Exupère est célébré le 4^e jour avant les calendes d’octobre [28 septembre], sa translation le 18^e jour avant les calendes de juillet [14 juin].”

Telle était encore à peu près la situation au début du dix-huitième siècle. Relatant dans le premier tome de leur *Histoire générale de Languedoc*, publié en 1730, les origines de l’Église de Toulouse, dom Devic et dom Vaissete disaient celle-ci “également respectable par le martyre de S. Saturnin son premier évêque & la sainteté d’Honorat, d’Hilaire, de Sylvius & d’Exupere ses successeurs, dont la collegiale de son nom conserve les précieux restes avec une infinité d’autres reliques qui la distinguent de toutes les églises de France”. Dans le deuxième tome, paru en 1733, résumant les procès-verbaux de l’invention de 1258 et de la translation de 1284, les bénédictins illustraient l’élévation du tombeau de saint Saturnin avec une planche intitulée “*Mausolée et Chasse de S. Sernin premier Evêque de Toulouse*”. Cette eau-forte, gravée très vraisemblablement d’après des dessins d’Antoine Rivalz (1667-1735), figure en plan et élévation la partie supérieure du monument des premiers évêques de Toulouse, ainsi que la châsse de Saturnin, grand coffre de bois revêtu de feuilles d’argent ouvrées qui représentait “en relief l’extérieur & le clocher de l’église de saint Sernin”.

Le mausolée épiscopal érigé entre 1265 et 1284 au centre de la grande abside romane était un chef-d’œuvre de style gothique rayonnant. Cet édifice extraordinaire, qualifié en 1488 de “fort triomphante capelle”, consistait en une sorte de tour-lanterne élevée sur plan hexagonal, comportant deux niveaux et atteignant une dizaine de mètres de hauteur au sommet des gâbles triangulaires qui terminaient chacune de ses faces. Bâti presque entièrement en pierre de taille, l’ouvrage s’ornait d’un abondant décor de moulures et de sculptures, au premier rang desquelles se remarquaient, au niveau de l’étage, les six grandes statues d’évêques adossées contre les piles saillant aux angles de la construction. Celle-ci comprenait intérieurement deux chambres superposées, semblablement voûtées sur ogives, ajourées de six grandes baies ouvertes entre les piles d’angle. À l’origine, on devait descendre au niveau inférieur, en léger contrebas par rapport au sol du chœur, par quelques marches situées à la base de la face occidentale du mausolée ; un escalier latéral menait au niveau supérieur, vraisemblablement entouré d’une galerie et d’un garde-corps. En 1512, une voûte fut établie entre le sommet du mur-bahut du rond-point du chœur roman et la jonction des deux niveaux de l’édicule gothique, qui perdit alors son unité architecturale.

Dans la chambre haute du mausolée, appelée “chapelle Saint-Sernin” en 1489 et 1638, “chapelle où est le sepulchre (de Monsieur) Sainct Sernin” en 1646, 1649 et 1657, se trouvait la châsse renfermant le sarcophage de marbre du premier évêque (cuve : longueur 2 m x largeur 0,70 m x hauteur 0,65 m ; couvercle : épaisseur 0,20 m). Les tombeaux de pierre de ses successeurs – ou réputés tels – étaient à l’origine disposés entre les piles de la chambre basse, dans la “crypte” mentionnée en 1313/1316, dénommée “chapelle des Apôtres” en 1489, 1504 et 1518, puis “chapelle Saint-Honoré” au dix-septième siècle. En 1736 ou peu après, la partie supérieure du monument gothique fut supprimée pour élever l’actuel baldaquin à la romaine et sa partie inférieure servit de soubassement au nouvel ouvrage, parachevé en 1759/1760.

Concernant Exupère, Bernard Guy nous apprend que son corps était conservé en 1313/1316 dans une châsse d’argent placée “au-dessus de l’autel immédiatement accolé à la crypte de saint Saturnin”, à identifier peut-être avec l’autel de saint Exupère mentionné en 1226, 1246 et 1285. En 1392, 1489 et 1504, cette châsse se trouvait au-dessus du maître-autel, dans un “tabernacle” muni de grilles de fer. Elle fut réparée en 1582 et on la déposa le 19 avril 1586 dans la chapelle d’axe, dans une armoire ménagée au-dessus de l’autel, qui fut consacré sous l’invocation du saint évêque. Affectant, comme celle de Saturnin, la forme d’une église surmontée d’un clocher-tour, la châsse d’Exupère était constituée d’un coffre de bois revêtu de feuilles d’argent ouvrées, dorées par places, rehaussées de vingt figurines d’argent et de pierres précieuses. Probablement refaite en 1385, cette châsse avait succédé à celle dans laquelle l’abbé de Saint-Sernin Bernard de Gensac (...1236-1263...) avait transféré les ossements de l’évêque, précédemment contenus, avec de nombreuses autres reliques, dans un vieux coffre. Ce transfert eut lieu le 13 juin 1258, veille de la fête de la translation d’Exupère.

Dans l’opuscule consacré aux *Vie et Gestes de saint Exupère* qu’il publia en 1515, Nicolas Bertrand a raconté comment les chanoines de Saint-Sernin allèrent chercher à Blagnac et ramenèrent dans leur église le corps du saint évêque, découvert par un paysan dans des circonstances miraculeuses, “cent ans après le jour de sa sépulture”. Si certains détails de cet épisode peuvent paraître fabuleux, le fond demeure vraisemblable et il n’y a sans doute guère lieu de douter qu’Exupère ait été enseveli à Blagnac. Le récit de Nicolas Bertrand mentionne tout à la fois les chanoines de Saint-Sernin et les chanoines de Saint-Étienne, constitués en communautés distinctes dans la première moitié des années 1070, et la présence du corps de l’évêque à Saint-Sernin est attestée en 1226 et 1219; à supposer que les “reliques du saint confesseur Exupère” placées en 1126 dans l’autel de l’église San Saturnino d’Artajona et en 1096 dans l’autel majeur de Saint-Sernin de Toulouse aient été des éléments de son corps, la translation de saint Exupère aurait eu lieu sur la fin du onzième siècle. Remarquons à ce propos que la *villa* de Blagnac fut donnée à cette époque aux chanoines de Saint-Sernin par le comte de Toulouse Guillaume IV (1060-1093/1094). Par ailleurs, il faut noter que l’évêque de Toulouse Isarn, évoquant en 1077 les plus anciens de ses prédécesseurs, citait tout particulièrement Exupère, “d’heureuse mémoire”, et qu’il s’agit là de la plus ancienne mention toulousaine connue pour cet évêque depuis le début du cinquième siècle.

Quant à Honoré, Silve, Hilaire et Papoul, nous savons par Bernard Guy que leurs tombeaux de pierre, dégagés en 1265 dans le sol de l’abside majeure de la basilique Saint-Sernin, furent remis avant 1284 au même emplacement, à la base du mausolée gothique constituant le cœur de la “crypte”. Les quatre sarcophages furent par la suite dissimulés sous des ouvrages de menuiserie: en 1489, la *capsa marmorea* d’Honoré, les corps d’Hilaire, de Silve et de Papoul se trouvaient enfermés dans des coffres de bois sans ouverture, désignés en 1504 comme de “grandes caysses de fustes”. En 1511-1512, la confrérie des Corps-Saints de Saint-Sernin commanda des châsses en noyer, qui furent revêtues en 1515-1516 de feuilles de cuivre estampées et argentées. Le 24 mars 1517, on y transféra les reliques des quatre saints. Au début du dix-septième siècle, lorsque la confrérie procéda à l’aménagement du Tour des Corps-Saints, les châsses et chefs-reliquaires d’Hilaire, de Silve, et de Papoul furent disposés dans les armoires installées dans les chapelles rayonnantes de l’abside et dans le déambulatoire du rond-point; la châsse et le chef-reliquaire d’Honoré demeurèrent dans la crypte, ainsi que son tombeau.

Au témoignage de Bernard Guy, “les quatre sépulcres des saints Honoré, Silve et Hilaire, évêques de Toulouse, et du saint martyr Papoul, disciple et collègue de saint Saturnin, étaient chacun inscrits et intitulés avec leurs noms sur chaque tombeau”. Le sarcophage d’Honoré, toujours conservé dans la crypte supérieure de la basilique, est encore identifié par son *titulus*: fermant une cuve fruste de profil légèrement trapézoïdal (longueur 2,05 m x largeur à la base environ 0,50 m x hauteur 0,30 m) en calcaire marmoréen de couleur sombre, une dalle en pierre calcaire de teinte plus claire (épaisseur 0,15 m) substituée au couvercle primitif porte à une extrémité de sa face supérieure l’inscription *S(ANCT)VS HONORAT[VS]*. Capitales et onciales soigneusement gravées présentent les

caractéristiques de l'épigraphie toulousaine de la fin du treizième siècle ou du début du suivant. S'agissant de savoir si les quatre tombeaux étaient déjà inscrits au moment de leur découverte, en 1265, ou si les inscriptions furent ajoutées par la suite, le récit de Bernard Guy demeure très ambigu : l'historien, qui va et qui vient à travers son texte de ce qu'il lit à ce qu'il voit, puis du présent au passé, a fort bien pu inférer de la situation qu'il constatait de son temps un état antérieur hypothétique, la source qu'il utilisait étant probablement muette sur ce point. Si la graphie du *titulus* d'Honoré incite à croire que son sarcophage ne reçut qu'après 1265 l'inscription qui l'identifie, le remplacement de la couverture ancienne, brisée ou jugée inappropriée, laisse cependant ouverte la possibilité d'une réfection ; la disparition même du couvercle antérieur interdit de conclure dans un sens ou dans l'autre.

Quoi qu'il en soit de l'époque à laquelle les *tituli* furent gravés sur les quatre sarcophages dégagés en 1265, une au moins de ces inscriptions était inexacte, celle d'Honoré précisément : ce personnage fictif, présenté notamment dans une version fabuleuse des *Gestes* de saint Saturnin rédigée peu avant 900 comme son disciple et son successeur immédiat, ne fut jamais évêque de Toulouse. C'est également le cas de Papoul, martyr obscur



CRYPTE SUPÉRIEURE DE LA BASILIQUE SAINT-SERNIN.

Sarcophage dit de saint Honoré :

estampage de l'inscription gravée à l'extrémité gauche du couvercle (hauteur du S : environ 6 cm).

dont il n'existe pas de mention antérieure au neuvième siècle et que la même légende associe à Saturnin. Dans ces conditions et en l'absence d'authentiques épitaphes, il est permis de douter que l'identification des sépulcres des évêques Hilaire et Silve ait été pertinente.

Tout ce qu'il y a de certain, c'est que les quatre tombeaux de pierre enfouis autour du sarcophage de marbre de Saturnin sous le sol du sanctuaire de la basilique étaient des inhumations particulièrement privilégiées, davantage sans doute que ne devaient l'être les sépultures trouvées un peu plus à l'Ouest lors du creusement de la crypte inférieure : *Anno Domini millesimo tricentesimo decimo sexto, mense septembri, omnium Auctore inspirante et dono mire sue pietatis largiente, inuentum est corpus, omni margarita precios[i]us, preclarissimi C[h]risti confessoris Egidii, ortu nobilis Atheniensis, una cum multis aliis corporibus sanctorum, in ecclesia, subtus altare monasterii Sancti Saturnini, ubi quidem non solum sepulta sed abscondita esse uidebantur. Nam, super abiecto multo latere fuso rudere, ueluti auric < aurum > in uiueis terre absconsum, sic illa beata corpora, aliqua ipsorum tumbis marmoreis recepta < recepta >, quedam locellis terraneis locata, latitabant* (Pierre de Martres, *Liber authenticus miraculorum Corporum Sanctorum* (Toulouse, A.P.S.S., B 32 = *Recollectio priuilegiorum*, f. CLXVII-CLXVIII). Au mois de septembre 1316 fut ainsi découverte, au-dessous du maître-autel, une multitude de "tombeaux de marbre" et de "compartiments en terre" que les chanoines de Saint-Sernin n'hésitèrent pas à attribuer à saint Gilles et à des saints non nommés, mais qu'énumère une liste dressée un peu plus tard dans le quatorzième siècle : les apôtres Jacques le Majeur, Philippe et Jacques le Mineur, Simon et Jude, Barnabé, les saints Cyr et Juliette, Honest, Claude, Nicostrat, Symphorien, Castor et Simplicie, Georges, Edmond, Achille et Victor, Guillaume... De là les multiples inventions, élévations et translations de "corps saints" qui eurent lieu à Saint-Sernin jusqu'au dix-septième siècle. Les 16 et 18 juillet 1644, on procédait encore à l'ouverture d'un "sepulcre" réputé contenir le corps de saint Edmond, roi d'Angleterre, puis à celle de deux "châsses" ou "cercueils" de pierre superposés censés renfermer les dépouilles des martyrs Symphorien et Castor, Claude, Nicostrat et Simplicie. Dans les chapelles de la crypte inférieure se trouvent toujours quatre cuves de pierre analogues à celle du tombeau dit de saint Honoré, qui ont comme elle appartenu à des sarcophages de l'Antiquité tardive ou du haut Moyen Âge.

L'ensemble funéraire mis au jour aux treizième et quatorzième siècles dans l'abside majeure de Saint-Sernin avait été nécessairement découvert dans le dernier tiers du onzième siècle, lorsque fut entreprise la construction de la basilique romane. Cet ensemble fut respecté par l'implantation du nouvel édifice, à l'intérieur duquel on ne pratiqua plus d'inhumation. Les fouilles menées à la fin des années 1960 dans la crypte supérieure ont révélé que le mur du rond-point du chœur épousait le contour du chevet d'une église antérieure : "une abside outrepassée,

bâtie sur le sol vierge, de six mètres de diamètre intérieur”, dont les fondements en galets et briques ainsi que l’élévation parementée de briques sont conservés sur une hauteur totale de près de 1,50 m. Le niveau actuel d’arasement de ce mur d’abside correspond à peu près à celui du pavement de la chambre inférieure du mausolée gothique, situé lui-même à environ 1,35 m au-dessous du niveau originel du pavement de l’église romane. Dans l’espace compris entre les sols des sanctuaires préroman et roman, on dut au onzième siècle aménager autour du tombeau de saint Saturnin une crypte semi-enterrée dont le pavage constitué de gros galets a été retrouvé au cours des fouilles ; un dénivelé de l’ordre de 5 m sépare ce pavage du niveau probable du sol du sanctuaire de l’époque romane. Nous savons d’ailleurs qu’en 1083 l’évêque Isarn se réserva une clef permettant d’accéder au “sépulcre du martyr”. Cette disposition des lieux disparut dans le dernier tiers du treizième siècle avec l’édification du mausolée gothique. Etant donné que le soubassement de l’hexagone gothique est implanté pour sa moitié orientale à l’intérieur de l’abside paléochrétienne, les cinq sarcophages reconnus en 1258 et 1265 furent élevés presque exactement au-dessus de leur emplacement initial, ainsi que Bernard Guy l’a souligné.

Le tombeau de saint Saturnin demeura ainsi jusqu’à 1258 au moins sous le sol des sanctuaires des deux basiliques successives placées sous son invocation. Il s’agit de déterminer depuis quand. Dans le deuxième quart du douzième siècle, l’auteur du *Guide* du pèlerin de Saint-Jacques de Compostelle signale qu’il faut “aller voir le corps du très digne saint Saturnin... enseveli près de la ville de Toulouse, en un lieu excellent, où est construite une immense basilique”. Plusieurs actes conservés dans les archives de Saint-Sernin et transcrits dans le cartulaire attestent, aux onzième, dixième et neuvième siècles, la présence du corps du martyr dans son église, construite non loin de la ville de Toulouse. Par ailleurs, des sources étrangères au milieu toulousain mentionnent au sixième siècle la *basilica sancti Saturnini martyris* ainsi que son *sepulchrum*, et au cinquième la *memoria beatissimi Saturnini martyris*. Bien plus, le récit qui fait suite à l’*historia passionis* de saint Saturnin indique par qui – et par suite à quel moment – fut édifiée la basilique paléochrétienne dont les vestiges ont été retrouvés en 1969.

Opuscule de saint Saturnin : passion, inhumation, invention et translation (250/409)

L’*Opuscule de la passion et de la translation de saint Saturnin, évêque de la cité de Toulouse et martyr*, comme il nous paraît opportun de l’intituler, est l’un des monuments les plus vénérables de l’histoire de la Gaule chrétienne. Ce texte fondamental fut élaboré sous sa forme achevée (en sept sections, dont un prologue et un épilogue) dans la deuxième décennie du cinquième siècle ; dès avant le milieu du même siècle, il servit à la composition des deux offices constituant la base liturgique du culte du martyr : la *Messe pour le jour de saint Saturnin*, fêté le 29 novembre, et la *Messe de la translation du corps de saint Saturnin*, célébrée le 1^{er} novembre. Connus notamment de Sidoine Apollinaire (431/432 - vers 487), de Venance Fortunat (vers 530 - vers 600) et de Grégoire de Tours (538/539 - 594), ce petit ouvrage eut une diffusion rapide et large, prolongée de la fin du neuvième siècle au début du seizième par la rédaction de diverses versions amplifiées plus ou moins fabuleuses. L’*Opuscule* fut imprimé pour la première fois en 1575, à l’instigation de Lorenz Suhr (1522-1598), profès de la Chartreuse de Cologne. En 1689, Thierry Ruinart (1657-1709), bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, en procura une édition fondée sur une série de manuscrits conservés dans les abbayes de Saint-Maur-des-Fossés, Saint-Germain-des-Prés, Saint-Pierre de Conches-en-Ouche, de Saint-Benoît-sur-Loire et Saint-Marien d’Auxerre, ainsi que dans les Bibliothèques de Colbert et de la Sorbonne... En 1955, le Père Ángel Fábrega Grau en a publié une version adaptée à la liturgie mozarabe transcrite dans un recueil hagiographique constitué au début du dixième siècle pour le monastère San Pedro de Cardena en Castille. On trouvera dans le présent volume une nouvelle édition de ce texte, établie d’après la version de type hispanique que contient un légendier compilé au cours du onzième siècle dans le *scriptorium* de l’abbaye Saint-Pierre de Moissac, ainsi qu’une traduction intégrale, dont le lecteur voudra bien comprendre qu’elle vise davantage l’exactitude que l’élégance.

Le récit constituant le corps central de l’*Opuscule* est rythmé par quatre événements majeurs dont il s’agit de préciser comment ils se sont inscrits dans le temps et, surtout, dans l’espace.

On peut tenir pour certain que le martyre de Saturnin et l’inhumation de sa dépouille eurent lieu en 250, l’invention de son cercueil par Hilaire entre 314 et 356 et la translation de ses reliques par Exupère entre 401 et 409.

Messe de la translation du corps de saint Saturnin (V^e siècle)

La translation du corps de saint Saturnin fut faite un 1^{er} novembre, date sous laquelle figure dans le missel

mozarabe l'office commémorant cette solennité. La *Missa de translatione corporis sancti Saturnini episcopi*, composée probablement dans la première moitié du cinquième siècle, a été publiée en 1912 par Marius Férotin d'après deux manuscrits : l'un du neuvième siècle, conservé dans la bibliothèque du Chapitre de la cathédrale de Tolède, l'autre, du dixième ou onzième siècle, provenant du monastère de Silos en Vieille-Castille. Après dom Férotin, nous en avons conféré les textes avec celui du *Missale mixtum secundum regulam beati Isidori, dictum Mozarabes* imprimé pour la première fois à Tolède en 1500. Comme la *Messe pour le jour de saint Saturnin*, la *Messe de la translation du corps de saint Saturnin* cite ou paraphrase l'*Opuscule*. Voici un essai de traduction des passages les plus significatifs de ce texte liturgique, parfois difficile à restituer :

“*Missa*. Bien chers Frères, [...] l'honneur des saints et (des) bienheureux martyrs [revendique] pour la foi [et] la foi revendique pour l'honneur que nous révériions par un culte qui revient chaque année ces jours que le temps de leur passion a ornés, que l'inhumation de leur corps a rendus illustres, que le souvenir de leur translation a exaltés, que la mise en place de leurs reliques a consacrés. C'est pourquoi nous nous acquittons du devoir de la solennité de ce jour envers le bienheureux martyr Saturnin, pour qui nous reconnaissons que la dignité du transfert de son corps a magnifié ses cendres dans le tombeau et ses vertus au ciel. Sa gloire a été grandie par le Royaume [et] sa sépulture par un édifice. Ses mérites ont été rehaussés par des récompenses [et] ses ossements abrités par un toit. Alors, les membres du martyr avaient l'éclat d'une croix ; maintenant, ils ont celui d'une basilique. Auparavant fut vaincue l'étroitesse du siècle, par la suite celle du sépulcre. Et, bien que sous l'humble monument [= souvenir] dédié à son martyr la foi catholique ne fût en rien dépourvue de gloire, il fut digne cependant des devoirs de la religion que surgît dans une construction le corps de celui dont l'esprit exultait dans la couronne [du martyr].

Alia. Ce jour, les temps revenant en se retournant sur eux-mêmes, est celui où se libéra le parfum du précieux corps que l'on déplaçait, qui était pour les fidèles l'odeur de la Vie dans la vie. Ce jour est celui où, après qu'on eut creusé et enlevé le sol recouvert d'herbe, les célestes trésors restaurés par l'accomplissement du devoir sacerdotal [= épiscopal] s'offrirent à la vue. [...] (Ainsi soit-il.)

Post Nomina. Célébrant les solennités du transfert du corps du bienheureux Saturnin, nous implorons, Dieu, la grandeur de ta clémence, pour que, toi qui as choisi que les cendres transférées du susdit martyr devaient être rétablies avec davantage d'honneur, tu transportes les défunts des tourments vers le repos et que tu fasses revenir les vivants, après leur erreur, vers une prompte conversion. Ainsi soit-il.

Ad Pacem. Ce jour consacré, Jésus, notre Rédempteur, la mention de ton martyr Saturnin le renouvelle plus abondamment. En ce jour, en même temps que nous recherchons la protection d'un si grand homme, nous consacrons le souvenir du transfert de son corps. [...]

Inlatio. Il est digne et juste, Père tout-puissant, de te rendre grâces de tout notre cœur. [...]

Post Sanctus. Il est vraiment saint, vraiment béni notre Seigneur Jésus-Christ, ton fils : il éleva l'esprit glorieux de son témoin [= martyr] Saturnin, par la voix et par le sang de qui il avait été prêché, il déposa son corps dans le sépulcre, glorifiant enfin par l'honneur de la translation les cendres de celui dont il avait jadis couronné l'âme par la faveur de la passion. Ainsi soit-il.

Post Pridie. Faisant mémoire du saint homme dont les ossements sont vivifiés par l'honneur de la translation et dont l'âme est glorifiée par la translation, nous te demandons, Dieu le Père, que, accordant la sanctification à ces sacrifices qui te sont offerts, tu délies de ses péchés le peuple qui croit en toi. Ainsi soit-il.

Ad Orationem dominicam. Christ, [toi] qui es Celui qui sauve le corps des hommes et qui confère la dignité, conserve-nous les bienfaits abondants et les manifestations de pitié accoutumées, en sorte que, de même que le corps du susdit martyr a mérité d'être dignement enseveli sous les toits élevés d'un édifice, de même, protégés par ta compassion, nous méritons d'être complètement exaucés lorsque nous aurons proclamé ce que tu enseignes : (*Notre Père (qui es aux cieux...)*).

Benedictio. Que le bienheureux martyr Saturnin, du transfert des cendres de qui vous consacrez en ce jour le souvenir, vous rende (par ses prières) dignes de son suffrage auprès du Seigneur. Ainsi soit-il. Qu'aussi le même [martyr], qui en ce jour a été transféré dans son corps, vous rende par ses prières justes dans votre esprit. Ainsi soit-il. Que, transportés par son suffrage vers une vie meilleure, il vous fasse parvenir avec lui à des promesses d'éternité. Ainsi soit-il.”

Dans l'*Opuscule*, le verbe *transfere*, s'appliquant aux reliques de saint Saturnin, a été utilisé à trois reprises. Dans la *Messe de la translation*, les corrélats *translatio* et *translatus* reviennent respectivement trois et sept fois, appliqués tantôt au “corps”, tantôt aux “cendres” du martyr. Ces termes correspondent à l'idée d'un transfert d'un point à un autre. Le déplacement se fit de l'extérieur vers l'intérieur : de l'endroit, recouvert d'herbe (*caespes, cespes*) et peut-être marqué d'une croix (*crux, monumentum*), où le cercueil fut mis au jour, en direction de l'église bâtie par les évêques Silve et Exupère. Évoquée dans l'*Opuscule* comme une belle et magnifique basilique (*pulchra et spetiosa basilica*) préparée à grands frais (*magnis sumptibus*) et avec un grand zèle (*basilica omni studio praeparata*), elle est seulement désignée dans la *Messe* comme un édifice (*edificium*), une construction (*fabrica*), et, par synecdoque, des toits (*fastigia, erecta fastigii tecta*), un faite (*culmen*). L'*Opuscule* explique les raisons de sa construction et en relate les étapes : Silve la commença afin d'y transférer les reliques du martyr (*ad uenerandi martyris transferendas illuc reliquias*), Exupère l'acheva et en fit la dédicace ; après avoir hésité à mener à terme le projet de son prédécesseur (*transfere illuc sancti martiris reliquias*), il procéda à la translation (*translatae ad basilicam omni studio preparatam sancti uiri reliquiae*). La *Messe* précise que le corps de Saturnin fut enseveli à l'intérieur de l'édifice (*proiecta edificio sepultura, predicti martyris corpus sub erecta fastigii tecta digne sepeliri promeruit*).

Il ressort ainsi de la lecture en parallèle des textes de l'*Opuscule* et de la *Messe de la translation* que le lieu dans lequel Exupère transféra le corps de Saturnin était distinct de celui de la sépulture primitive du martyr. Telle était déjà en 1623 la conclusion de Guillaume de Catel : “pour monstrier encores plus clairement que l'Eglise de saint Sernin fut bastie en vn autre lieu, qu'à l'endroit où le corps du saint Martyr auoit esté enterré, l'on le peut

reconnoistre, d'autant que la grande & belle Eglise bastie par saint Silue & Exupere fut faicte pour y trāsporter & transferer les reliques de S. Sernin. [...] Il faut donques conclurre que c'estoit vne autre Eglise, que celle qui estoit bastie au premier lieu, où le saint auoit esté enterré, puisqu'il y falloit trāsferer les reliques : car si on eust basty au mesme lieu, il n'estoit pas necessaire de les trāsferer”.

Après Antoine Noguier [1556-1557], qui mettait en relation l'endroit où s'était arrêté le taureau qui traînait le corps de Saturnin avec celui où l'église du Taur fut ensuite édifée, Jean de Chabanel [1621, 1625], Guillaume de Catel [1623] et Ode de Gissey [1628] ont estimé que cette église, précédemment placée sous l'invocation de saint Saturnin, avait succédé à la toute petite basilique bâtie par Hilaire sur le lieu de la sépulture du martyr. Raymond Daydé [1661] a rapporté ces opinions et appuyé celle de Catel en évoquant des peintures murales qui représentaient “le Taureau traissant le corps de Saint Sernin”. L'église du Taur, dont la première mention connue remonte aux années 1075/1080, est citée à partir de 1119 sous le nom de Saint-Sernin-du-Taur, voire de Saint-Sernin-le-Petit. Reconstituée au début du quatorzième siècle selon un axe perpendiculaire à celui de la rue du Taur, elle fut ensuite remaniée, notamment dans sa partie orientale, entre la fin du quatorzième siècle et le milieu du seizième. En 1534, l'archevêque de Toulouse Gabriel de Gramont la dédia à la Vierge, sous le vocable de Notre-Dame de la Purification. Les fouilles pratiquées sous le sanctuaire à la fin des années 1960 n'ont révélé aucune trace de la basilique d'Hilaire ou du “premier tombeau” de Saturnin. Au demeurant, les découvertes ont été rares aux abords immédiats ou dans le quartier voisin de l'église : dans l'ancien cimetière, des amphores et des urnes ; non loin du chevet, une sépulture “sur un lit de cailloux” ; près de l'abside, une cuve de sarcophage trapézoïdale en calcaire d'époque mérovingienne, peut-être réutilisée ; vers le n° 49 de la rue du Taur, une épitaphe de la fin du sixième siècle ou du suivant. Même si le niveau antique se situe dans cette zone à une profondeur qui rend les observations difficiles – plus de deux mètres, voire trois ou quatre –, l'environnement archéologique ne semble guère correspondre au premier cimetière chrétien constitué autour de la tombe du martyr, que l'*Opuscule* décrit comme “rempli d'une foule de corps ensevelis”.

Il en va tout autrement du site de Saint-Sernin, que les découvertes anciennes et, surtout, les fouilles récentes font apparaître comme celui d'une grande nécropole. D'une superficie supérieure à celle de la place qui entoure la basilique, cet ensemble funéraire comprenait de très nombreuses inhumations de types divers : en terre libre, sous des tuiles en bâtière, dans des cercueils de bois, des coffres de plomb, des panses d'amphores, des sarcophages de marbre, de grès ou de calcaire... En 1994-1996 ont été reconnues, dans le sous-sol du musée Saint-Raymond, une centaine de sépultures dont la majorité appartient aux quatrième, cinquième et sixième siècles ; la plus ancienne daterait des environs de 150 ou de 308. Par ailleurs, Alexandre Du Mège (1780-1862) aurait relaté la découverte, lorsque le sol de la place Saint-Sernin fut abaissé d'environ un mètre, d'une grande quantité de monnaies de Constantin... Un tel contexte convient assurément beaucoup mieux que celui de l'église du Taur pour la modeste basilique qu'Hilaire fit construire dans la première moitié du quatrième siècle, sans doute assez peu de temps après les débuts de la paix constantinienne. L'*Opuscule* souligne en effet que l'évêque eut, comme les deux femmes qui avaient enseveli Saturnin, le souci de “cacher le corps du martyr pour éviter que des hommes perfides, après l'avoir exhumé, ne le missent en pièces”. De fait, ayant retrouvé le cercueil sous un “sol simplement recouvert d'herbe” et l'ayant protégé par une voûte de brique, il fit élever la *basilicula*, non pas au-dessus, mais à côté de l'emplacement de la tombe, ainsi qu'il se déduit du texte de la *Messe de la translation* : “après qu'on eut creusé et enlevé le sol recouvert d'herbe, les célestes trésors restaurés par l'accomplissement du devoir sacerdotal s'offrirent à la vue”.

Quant à localiser la tombe qui reçut en 250 la dépouille de Saturnin, les indications données par l'*Opuscule* permettent seulement de situer cette sépulture pratiquée “dans un endroit aussi profond que possible, après avoir creusé des fosses profondes,” quelque part dans la nécropole qui s'étendait au nord de la ville antique, le long de la voie menant en direction de Cahors.

Finalement, la connaissance que nous pouvons avoir des lieux de sépulture des évêques de Toulouse pendant le premier millénaire de leur histoire se révèle extrêmement lacunaire. Pour la période la plus ancienne, étude des sources textuelles et examen des éléments matériels conduisent à mettre en cause les “traditions” médiévales ou modernes. Il faut dès lors restreindre très fortement la portée de l'affirmation de dom Vaissete citée au début de cette étude, et marquer aussi les limites de la règle générale énoncée par Auguste Molinier (1851-1904) : “L'usage constant, dans les premiers siècles de l'Eglise des Gaules, fut d'ensevelir les évêques, non point dans les églises cathédrales, mais dans des basiliques, généralement situées hors des murs de la cité & consacrées à cet usage de temps immémorial”. Tout ce que l'on peut dire, c'est que la pratique consistant à inhumer l'évêque dans sa cathédrale apparaît à Toulouse sensiblement à la même époque que dans les autres cités épiscopales du

Midi, c'est-à-dire dans la période centrale du Moyen Âge. Observons que l'inauguration de ce nouvel usage (1286) y est à peu près contemporaine de l'exaltation des tombeaux des "évêques primitifs" (1265-1284) et de la constitution du premier catalogue épiscopal (avant 1296). Avec l'introduction de l'art français à la basilique Saint-Sernin (1265-1284) et à la cathédrale Saint-Étienne (1275), ces innovations s'inscrivent dans la grande mutation que Toulouse connut au cours de la seconde moitié du treizième siècle du fait de son rattachement progressif au domaine royal (1249, 1271). S'agissant de la plus ancienne institution de la ville, il semble que se manifesta alors, au-delà de préoccupations d'ordre strictement religieux, un souci historique qui cherchait à établir un lien entre passé et avenir.

Patrice Cabau »

Le Président remercie Patrice Cabau d'avoir tenté l'impossible dans le cadre d'une communication, les reproductions des textes projetés à l'appui de la démonstration constituant sans aucun doute une première pour notre vénérable Société. Puis il donne la parole à Jean-Luc Boudartchouk, le premier concerné par cette communication. Jean-Luc Boudartchouk exprime son admiration pour le travail accompli par notre confrère mais persiste dans ses convictions. Il considère en particulier qu'on ne peut exclure tout à fait que l'abside retrouvée dans le chœur de Saint-Sernin appartienne au IV^e siècle. Il demande cependant qu'on veuille bien lui accorder quelques jours pour reprendre son argumentation.

Avant de clore la séance, le Président corrige un oubli en annonçant à la Compagnie la prochaine exposition organisée par les Archives municipales, *Mémoires de papier*, qui sera présentée au public du 5 juin 2001 au 5 janvier 2002.

SÉANCE DU 29 MAI 2001

Présents : MM. Peyrusse, Président, Coppolani, Directeur honoraire, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Scellès, Secrétaire général, Cabau, Secrétaire-adjoint, Latour, Bibliothécaire-Archiviste ; M^{mes} Merlet-Bagnéris, Napoléone, MM. Bordes, Boudartchouk, Costa, le Père Montagnes, M. Prin, M^{gr} Rocacher, MM. Roquebert, Tollon, membres titulaires ; M^{me} Blanc-Rouquette, MM. Garland, Molet, Testard, membres correspondants.

Excusés : M. Cazes, Directeur, M^{mes} Cazes, Pradalier-Schlumberger, Watin-Grandchamp, MM. l'abbé Baccrabère, Garland, Lapart, Manière, Nayrolles, Pradalier.

Le Secrétaire général donne lecture des procès-verbaux de la visite du 11 mai et de la séance du 15 mai derniers, qui sont adoptés.

Le Président présente de nombreux dons qui viennent enrichir notre bibliothèque. De Jean-Luc Boudartchouk : J.-C. Arramond et J.-L. Boudartchouk, « *Le Capitulum de Tolosa*, les fouilles du parking Esquirol. Premiers résultats et essai d'interprétation », dans *Gallia*, 54 (1997), p. 203-238 ; J.-C. Arramond et J.-L. Boudartchouk, « Le souvenir du Capitulum de Toulouse à travers les sources de l'Antiquité tardive et du Moyen Âge. État de la question et perspectives nouvelles », dans *Archéologie du Midi médiéval*, t. XI (1993), p. 3-39. De Michel Roquebert : J.-P. Sarret, *Aspect de la vie quotidienne au Moyen Âge à Montségur*, Diplôme de l'E.H.E.S.S. sous la direction de Jean Guilaine, Centre d'anthropologie des sociétés rurales, Toulouse, 1980, 219 p. ; M. Crusafort i Sabatier, « Simon de Montfort et la monnaie de Carcassonne », dans *La Pallofe. Bulletin de l'association de numismatique du Roussillon*, n° 30 (oct. 1990), p. 1-53 ; Michel Doche, *Les fresques de la Tour Ferrande*, Office du tourisme de Pernes-les-Fontaines, 25 p. ; *Inventaire complet du mobilier archéologique numéroté, concernant les recherches à l'intérieur de l'enceinte du château, au poste de guet du roc de la Tour, sur la terrasse 4*, manuscrit, non paginé ; un épais dossier sur les arcs et les arbalètes, un autre sur les méreaux. Notre confrère offre encore son dernier livre : *La religion cathare. Le Bien, le Mal et le Salut dans l'hérésie méridionale*, s.l. : Perrin, 2001, 355 p. Au nom de notre Société, le Président félicite Michel Roquebert en souhaitant que d'autres ouvrages prolongent encore ce travail, alors que les volumes précédents nous ont déjà procuré un si vif plaisir.

La correspondance imprimée comprend des invitations à des conférences et des expositions ainsi que les textes sur l'archéologie préventive actuellement en débat au Parlement. Le Président attire l'attention sur le colloque organisé par

Yves Esquieu, *À propos de la maison des Chevaliers à Viviers : Du gothique à la Renaissance*, qui se tiendra à Viviers les 20-23 septembre prochains. Deux de nos confrères, Bruno Tollon et Christophe Balagna, y participeront. Le Président évoque ensuite les journées d'étude sur la maison au Moyen Âge dans le Midi de la France, qui se sont déroulées dans une très bonne ambiance. Elles se sont achevées sur la visite de la tour d'Arles à Caussade, visite conduite par notre confrère Bernard Pousthomis que nous tenons à remercier une nouvelle fois. Les trois demi-journées de communication ont été l'équivalent d'un colloque international de haut niveau, et le Président se dit persuadé que les actes, qui seront publiés l'année prochaine, en témoigneront. Il tient à donner un grand coup de chapeau à tous les organisateurs. Le Secrétaire général rappelle que notre Président n'a pas été pour rien dans la réussite de ces journées.

La parole est à Georges Costa pour une communication consacrée à *Jacques Le Mercier et l'achèvement du Pont Neuf de Toulouse*, publiée dans ce volume de nos *Mémoires* (t. LXI).

Le Président remercie Georges Costa d'avoir su nous donner, en acceptant d'improviser un résumé de sa communication, un récit très vivant de cette deuxième période de la construction du pont Neuf, dont les multiples péripéties pourraient nourrir le scénario d'un film. Cette longue aventure humaine et financière, que les archives des administrations chargées du contrôle nous restituent dans les moindres détails, se décline ainsi en feuillets tout à fait passionnants.

Jean Coppolani remarque que les entrepreneurs toulousains sont absents de cette deuxième phase de la construction du pont, comme ils le seront, bien plus tard, lors de la réalisation de la rue d'Alsace-Lorraine. Georges Costa explique qu'à l'époque de Souffron et Capmartin, ce sont toujours les mêmes entrepreneurs et maçons qui interviennent. La crue de 1613 a fait subir à Souffron un revers financier important et les nouvelles modalités des soumissions supposent de tels moyens financiers et techniques qu'elles ne sont plus accessibles qu'à des consortiums proches du pouvoir, capables en outre d'avancer des sommes considérables. On peut y voir une manifestation des débuts de la centralisation. Au fur et à mesure de l'avancement du chantier, on se rend compte, toutefois, que les entrepreneurs parisiens font de plus en plus appel à leurs confrères toulousains.

Le Président demande si l'on dispose de comparaisons avec d'autres chefs-lieux de province. Georges Costa rappelle que le système a été institué par Sully pour conduire la reconstruction du royaume et que tout le personnel du Conseil d'État est habitué à ce type de procédure. L'échec du chantier du pont de Rouen est dû au défaut de synchronisation entre les échelons local et central. Le Président note que la comparaison avec l'époque actuelle donne l'impression d'une histoire immobile tandis que Maurice Scellès demande s'il s'agit alors d'une situation nouvelle. Georges Costa indique que Sully introduit des définitions très strictes des procédures.

Henri Molet souligne tout l'intérêt que présente l'analyse des aspects financiers du chantier. Il ajoute qu'au moment où est conduite la construction du pont Neuf, la Ville a en charge l'entretien du pont de la Daurade et, entre 1608 et 1635, du pont de bois de Tounis dont le coût est très élevé. Georges Costa acquiesce et précise que la Ville est d'ailleurs très largement aidée par les États de Languedoc, non sans réticences de leur part. Louis Latour rappelle que notre région sort alors d'une période de troubles et qu'elle est financièrement épuisée. L'étude de la construction du pont d'Auterive lui a par ailleurs montré que les modalités d'adjudication aboutissaient à des prix très insuffisants pour un entrepreneur honnête, ce qui imposait des économies au cours de la construction, pouvant entraîner des malfaçons. Georges Costa précise que dans le cas de la sixième pile du pont Neuf, construite par Bachelier, la fissure était due à un défaut de la fondation et qu'elle était connue depuis longtemps; Jacques Le Mercier était quant à lui très attentif à la qualité des matériaux et des mises en œuvre, comme en témoignent par exemple les pavés sur couche d'argile qu'il fit poser sur la rampe du côté de Saint-Cyprien.

La parole est donnée à Jean-Luc Boudartchouk pour sa réponse à la dernière communication de Patrice Cabau :

« *Autour du corps de l'évêque Saturnin de Toulouse : nouvelles considérations* »

Il y a sept ans de cela, nous avons proposé dans un petit article intitulé "Le *locus* de la première sépulture de l'évêque Saturnin de Toulouse : un état de la question" (Boudartchouk 1994), une relecture des sources concernant l'inhumation initiale de la dépouille de Saturnin et sa "translation". Nous pensons avoir montré alors qu'aucun texte ancien ne mentionnait clairement l'église du Taur comme première sépulture de l'évêque, jusqu'à ce que A. Noguier (1556) voit en l'église du Taur un édifice commémorant le lieu au-delà duquel le taureau aurait refusé de continuer sa course. Inversement, une nouvelle lecture des textes et des sources archéologiques nous a incité à situer dès 250 la sépulture de Saturnin à l'emplacement de l'édifice qui deviendra plus tard la basilique Saint-Sernin. Le corps aurait été reconnu une première fois au IV^e siècle par l'évêque Hilaire qui fit réaliser une *basilicula* en l'honneur du



SAINT-HILAIRE D'AUDE, L'ENSEVELISSEMENT ET LE TOMBEAU DE SAINT SATURNIN, côté gauche (moulage) du soubassement d'autel attribué au maître de Cabestany (XII^e siècle). Cliché Q. Cazes.

corps, puis par l'évêque Exupère au tout début du V^e siècle. Ce dernier aurait simplement opéré une translation horizontale (une surrection) du corps de Saturnin pour le placer dans le nouvel édifice qui ne serait qu'un agrandissement de l'ancienne basilique d'Hilaire. Il y aurait donc une unité de lieu complète concernant la sépulture de l'évêque, de 250 au V^e siècle et par extension jusqu'à nos jours.

Depuis, les connaissances au sujet de l'évêque Saturnin se sont affinées. A.-V. Gilles (1996 et 1999) a précisé le dossier hagiographique et les étapes de l'évolution du culte de Saturnin. A. Bonnery (1998) a procédé à une analyse complémentaire du "sarcophage-reliquaire" de Saint-Hilaire d'Aude représentant le martyr de Saturnin. H. Pradalier (1996) a présenté une étude minutieuse du sarcophage et des reliques de Saturnin. Surtout, P. Cabau (1999 et 2000) a précisé la liste des évêques des IV^e-V^e siècles et il publie, dans ce présent volume, une nouvelle édition-traduction de la *Passio* de Saturnin, travail qui fera date. Nous avons quant à nous

repéré de nouveaux textes et effectué une visite dans la crypte archéologique de Saint-Sernin où l'on peut voir en l'état le résultat des fouilles des années 1960 pratiquées à l'intérieur de l'abside "préromane" (1).

Concernant notre problématique, P. Cabau dans sa nouvelle édition de la *Passio* a établi, en écartant certaines leçons pourtant traditionnellement retenues, que l'ensevelissement originel de Saturnin a bien lieu dans une "fosse profonde" (et non "proche"); que la première basilique fut construite "en matériaux humbles/quelconques/ordinaires" (et non "en bois"). La construction "en dur" de la basilique d'Hilaire rend du même coup moins aléatoire la conservation des vestiges lui appartenant. L'auteur maintient en revanche la vision traditionnelle de la translation du corps de Saturnin par Exupère, d'un point situé à l'extérieur vers un point situé à l'intérieur de la nouvelle église du V^e siècle.

Nous maintenons quant à nous l'idée d'une permanence du lieu de sépulture de l'évêque, à travers les agrandissements successifs de l'édifice, depuis la *basilicula* d'Hilaire jusqu'à l'église romane. Après avoir présenté un texte éclairant à notre avis l'origine de l'église du Taur, nous verrons en quoi les textes antiques et médiévaux peuvent nous mettre sur la voie de la localisation du corps de l'évêque; enfin nous ferons part de quelques observations archéologiques effectuées dans la crypte "haute" de Saint-Sernin.

1. Un procès de 1475 soulève la question de l'ancienneté relative des églises de Saint-Sernin et du Taur

Ce texte quasiment inconnu a été repéré et en partie exploité par M. Gay (1966 p. 17) (A.D. Haute-Garonne, 101 heures 185; voir aussi 101 heures 646). Lors d'une querelle entre le Taur et Saint-Sernin au sujet d'une augmentation de pension des vicaires du Taur, les avocats vont invoquer pour fonder les droits de leurs clients de bien curieux arguments (f^o 26-29).

Lauret, l'avocat du Taur, avance: "L'église du Taur étoit parrochiale avant que celle de Saint Sernin, et en lad. église du Taur fuit sepultum corpus sancti Saturnini et apres en fut extraite la paroisse de Saint Sernin et est le Taur la seconde paroisse de Toulouse et la plus ancienne apres Saint Etienne (...)" ». Benedicti, l'avocat de Saint-Sernin, rétorque: « Saint Sernin fut seveli en l'église du Taur (...) que lors n'y avoit point d'église car c'étoit 'de tempore paganorum', bien est vrai qu'il fut tue au lieu ou est de present l'église mais lors ni depuis de moult long temps n'y a eu paroisse, et est tout notoire qu'elle a été extraite de Saint Sernin".

L'avocat de Saint-Sernin rappelle (f^o 50) que "in villa tholosa fuerunt fundate in principio plures ecclesie et monasteria inter quo erant tres vale sive videlicet ecclesia santi Stephani, Sancti Saturnini et deaurate (...) ecclesia de Taur cum parrochialea fuit abstracta de parrochialea sancti Saturnini".

L'avocat du Taur (f^o 50) prétend que "apparet et dictum est per scripturas et legendas translater Sancti saturnini et per legendas dicti sancti Exuperi qui edificavit, construxit et consumavit et fideliter dedicavit dictam ecclesiam monasteri Sanctum Saturni et translatavit dictum Sanctum Saturni de suo prima acclisia du Tauro ad dictam ecclesiam dicti monasteri tempore Innocenti primi" [402-417]. Il poursuit en indiquant que "parrochiales

ecclesie fuerunt limitati et divise” quelque deux cent soixante-cinq années plus tard, soit vers 670-680 (le scribe paraît indiquer des cotes d’archives).

Ce curieux échange montre qu’il existe à la fin du XV^e siècle deux traditions contradictoires concernant l’origine du Taur, traditions exacerbées et sans doute présentées de façon outrancière dans le cadre du procès. Pour le vicaire du Taur, son église, antérieure à Saint-Sernin, marque le lieu de l’inhumation originelle de Saturnin. De fait, le Taur devient la paroisse-matrice de Saint-Sernin. Pour les hommes de Saint-Sernin, il est évident que celle-ci est l’une des trois plus anciennes églises et paroisses de Toulouse, avec Saint-Étienne et la Daurade. Le Taur ne marque que le lieu de *la mort* de Saturnin, et l’érection de l’église du Taur est bien plus tardive que celle de l’église Saint-Saturnin qui abrite le corps de l’évêque. De fait, on rappelle que la paroisse du Taur est démembrée de celle de Saint-Sernin.

L’argumentation des avocats du Taur ne semble pas avoir eu de postérité avant que Guillaume Catel, au XVII^e siècle, ne forge à nouveau l’hypothèse de deux églises successives, celle du Taur puis celle de Saint-Sernin. Au XVI^e siècle, Nicolas Bertrand (1515 ; 1555) ne parle pas de l’église du Taur et Antoine Noguier (1556) voit en le Taur le monument commémoratif du lieu de l’arrêt de la course du taureau (Boudartchouk 1993).

Cette idée de lieu commémorant l’arrêt miraculeux du taureau était encore perceptible au XVII^e siècle : en 1661 existaient encore des peintures retraçant le martyr de Saturnin, ainsi qu’une inscription latine ainsi traduite par A. Auriol : “Voici que la foule précipita Saturnin du haut de la citadelle toulousaine (= *ab alta arce Tolosatium*). Elle le fait traîner à travers la ville, lié par une chaîne à un taureau. Mais soudain par la volonté du Christ, le bête furieuse s’arrête : de cet événement cette église tire son nom et elle conte le prodige à ceux qui l’interrogent” (Auriol 1922, p. 204). À gauche du grand autel se trouvait une statue représentant Saturnin ayant à ses pieds un taureau avec une légende latine traduite par A. Auriol : “*Saint Saturnin évêque de Toulouse et martyr. Traîné jusqu’en ce lieu du haut du Capitole, il a uni le nom du taureau à cet édifice (= ex nobis capitolio hucusque raptatus tauro mox aedem nomine fecit)*” (Auriol 1922, p. 205). Cette décoration, qui fait explicitement référence à un épisode particulier de la *Passio* de Saturnin paraît antérieure à 1629 (Auriol 1922, p. 207). Elle ne paraît donc pas avoir été inspirée à coup sûr par l’œuvre historique de Catel et pourrait résulter d’une tradition antérieure.

Que déduire de ces témoignages tardifs mais concordants, dont nous n’avions pas connaissance en 1993 ? Incontestablement – et même si rien ne permet d’affirmer que le Taur marque la première sépulture de Saturnin, malgré les prétentions des vicaires du Taur –, l’église médiévale du Taur apparaît bien liée au souvenir – sans doute légendaire – du martyr de Saturnin.

Plus précisément, l’église est supposée marquer un arrêt du corps de Saturnin, sur le trajet entre le lieu de sa mort (le Capitole), et celui de sa sépulture (Saint-Sernin selon nous). C’est donc, comme l’église Saint-Pierre et Saint-Géraud “du Capitole”, un édifice commémoratif – sans doute bien plus tardif – qui marque l’immobilisation du corps grâce à l’arrêt miraculeux du taureau, préalable indispensable à l’ensevelissement de l’évêque.

2. Les textes anciens et la première sépulture de Saturnin : quelques compléments

Nous ne reviendrons pas ici sur l’analyse comparée de la *Passio Antiqua* (cf. P. Cabau dans le présent volume) et de la *Messe de Translation* (Ferotin 1912), textes du V^e siècle se faisant écho à plus d’un titre, malgré le sens souvent obscur de la *Messe de Translation* (Boudartchouk 1993 ; Cabau dans ce même volume). Au-delà des difficultés de traduction, nous pensons toujours que cette Messe sous-tend bel et bien une unité de lieu.

La *Passio* rappelle que le corps de Saturnin, une fois mis à l’abri dans une “tombe profonde” (traduction de l’expression “*profundo loco*” sans doute préférable à “fosse profonde” selon nous : “locus” revêt en effet parfois le sens de “tombe” durant l’Antiquité Tardive et le haut Moyen Âge), demeure ensuite “*sub vili caespite*”, que l’on peut traduire par “sous ce modeste tombeau” ou “sous un vulgaire tombeau” (*caespes* étant compris également, à l’instar de *locus*, dans le sens de “tombeau” comme chez Jérôme, *Ep.* 1,13 ou Sidoine Apollinaire, *Ep.* 3,3,8). Dans cette optique, le passage de la Messe faisant directement écho à cette description de la tombe “*refossi cespites tegumento*”, pourrait être rendu par « maintenant que l’on a arraché en creusant ce qui recouvre le tombeau [on voit alors apparaître, pour la première fois, le corps de Saturnin]”. La pointe du texte de la Messe de Translation nous paraît bien confirmer une identité de lieu entre l’ancien tombeau et le nouveau dispositif destiné à recevoir le corps après son élévation : “*Et s’il est permis que la crédulité catholique n’apporte à son martyr aucune gloire, placé [qu’il est] sous un humble monument, il est cependant digne que, selon les devoirs de la religion, on élève dans un bâtiment le corps dont l’âme s’élancera dans les cieux*” (traduction Jean Guyon, 2001).

Du reste, Nicolas Bertrand (1515) ne parle que d’une unique “première invention” du corps de Saturnin, avant

les “reconnaissances” successives du XIII^e siècle. Ces dernières permettent de “reconnaître” “*sub terra*” (c’est-à-dire sous le niveau du sol) les tombeaux de Saturnin, puis d’Hilaire, Sylve, Honorat, Papoul. La présence de Sylve, fondateur malheureux de la nouvelle basilique, est logique. Celle d’Hilaire, fondateur de la première *basilicula*, est plus étonnante, sauf à considérer que la *basilicula* en question ait été simplement agrandie par les soins d’Hilaire et d’Exupère (ce dernier étant inhumé à Blagnac). Honorat et Papoul ne sont connus que par des *vitae* carolingiennes. Le premier, cité dans les *Actes de saint Firmin d’Amiens*, aurait été le successeur d’Exupère, dans le légendaire médiéval. Papoul quant à lui aurait remplacé Saturnin pour la gestion de l’évêché de Toulouse durant sa mission – légendaire – en Espagne. Ces Vies carolingiennes légendaires ne permettent pas de conclure à l’historicité de ces personnages, pourtant vénérés comme évêques successeurs de Saturnin au Moyen Âge. Bref, à l’exception notable d’Exupère, tous les premiers évêques de Toulouse – réels ou imaginaires – reposent depuis longtemps à Saint-Sernin lorsque l’on réaménage leurs dépouilles au XIII^e siècle. Or, la crypte d’où ont été extraits dans leurs sarcophages respectifs un certain nombre de ces corps, existe encore.

3. Notes sur la crypte “haute” de Saint-Sernin (avec la collaboration de F. Veysseyre)

Les fouilles de Stym-Popper et Calley dans les années 1960 ont permis de dégager les vestiges d’une abside de 6 m de diamètre intérieur, considérée depuis comme appartenant à l’église de Sylve et d’Exupère (Durliat 1971). Un relevé sommaire de ce qui subsiste du mur de l’abside a été réalisé en 2000, dans l’axe longitudinal de l’édifice. On trouve, de haut en bas (hauteur conservée : 1,24 m) : huit assises de briques de remploi liées au mortier blanc ; un ressaut avec un bourrelet de mortier blanc pouvant correspondre à un sol ; deux assises de briques de remploi ; un ressaut avec un bourrelet de mortier blanc ; une assise de briques ; une assise de galets ; trois assises de briques liées au mortier de chaux ; un lit de mortier de chaux ; un lit de terre ; un lit de mortier de chaux ; trois assises de galets liés au limon.

À l’intérieur de l’abside se trouve un sol de gros galets calibrés reposant sur le substrat, sol dans lequel est inséré un fragment de sarcophage en grès (couvercle) décoré d’une croix hampée en relief. Ce sol est recouvert par un dallage de grandes briques. L’ensemble avait été recouvert par les fondations du baldaquin gothique.

La maçonnerie du mur est indatable en elle-même, mais sa complexité (alternance briques/galets), la présence de deux ressauts ayant conservé un bourrelet de mortier blanc, nous invitent à ne pas exclure la possibilité de deux états successifs (en attendant une étude détaillée).

Le sol de gros galets est installé légèrement plus bas que l’apex du mur de l’abside. Il lui est bien entendu (très) postérieur. Le dallage de briques qui le recouvre marque le dernier aménagement antérieur à la fondation du baldaquin gothique. Rien ne permet de réfuter que l’abside soit bien celle de la basilique de Sylve et Exupère, mais l’on ne peut exclure qu’une partie au moins (la partie basse) n’appartienne en fait à la “petite” basilique d’Hilaire, faite de “matériaux ordinaires” et selon nous située au même endroit que l’édifice qui lui a succédé.

Le sol de galets qui a déchaussé les fondations de l’abside témoigne, à un moment donné de l’histoire de l’édifice, de l’excavation du sol d’origine sur une profondeur de l’ordre de 80 à 90 cm. Ceci pourrait avoir été réalisé afin de récupérer des sépultures affleurant le sol d’origine (au premier chef celle de Saturnin) afin de les redéposer plus bas, dans ce qui constitue alors désormais une véritable crypte. Dans cette hypothèse, le sol de galets serait le sol “roman” de la crypte où étaient entreposés les sarcophages de Saturnin et de certains de ses compagnons, avant les réaménagements du XIII^e siècle. L’inclusion dans ce sol d’un fragment de sarcophage que l’on peut dater raisonnablement des VI^e-VII^e siècles fournit un *terminus post quem* peu précis. On peut conjecturer que ce nouvel aménagement est lié à la construction de l’édifice roman. On peut également s’interroger sur la finalité du fragment de sarcophage orné d’une croix : matérialise-t-il un emplacement ?

Ce sol est ensuite recouvert d’un dallage de grandes briques, avant que les sarcophages ne soient définitivement élevés et la crypte comblée.

Si l’on admet le caractère immuable du lieu de sépulture de Saturnin depuis 250 jusqu’à nos jours, ainsi que l’importance du corps de l’évêque dans la conception des sanctuaires successifs autour de celui-ci, cela implique que l’axe originel de la tombe ait eu pour les bâtiments un rôle déterminant. Le cercueil de bois reste en effet inviolé jusqu’à l’époque d’Exupère : nul doute que le premier sanctuaire qui le protège se soit calqué sur son orientation. Le second sanctuaire, celui d’Exupère, n’a pas dû déroger à cette règle si, comme nous le pensons, il n’est qu’un agrandissement du premier, l’élévation du corps n’ayant lieu qu’une fois les travaux achevés. Enfin, on sait que l’édifice roman ne fait qu’enchâsser la basilique du V^e siècle et conserve donc inchangée son orientation. Peut-être ces considérations permettraient-elles d’expliquer l’étonnante orientation de Saint-Sernin

(NE/SO), orientation ayant pu être dictée à l'origine par la position et l'axe du cercueil de bois attribué par les hommes du IV^e siècle à l'évêque Saturnin. Résumons pour terminer les grandes lignes de l'histoire du corps de l'évêque Saturnin. En 250 son cadavre gît quelque part le long de la voie Toulouse-Cahors, peut-être à hauteur de la future église médiévale du Taur (église qui oblitère ultérieurement la voie antique). Le corps est alors enterré non loin, plus au nord, dans une tombe profondément creusée, quelques mètres à l'ouest de la voie, dans un cercueil de bois. Hilaire procède au siècle suivant à la reconnaissance du tombeau, sans ouvrir le cercueil. Le succès de la basilique qui le recouvre fait que, vers 400, Silve puis Exupère doivent l'agrandir, avant de modifier la disposition du corps à l'intérieur de l'édifice. Le cercueil est alors ouvert, les ossements élevés et sans doute placés dans un nouveau contenant: un sarcophage de marbre (qui nous est parvenu). Vraisemblablement placé à l'intérieur de l'abside du V^e siècle, le sarcophage sera à nouveau descendu "sous terre" dans l'ancienne abside transformée en crypte romane, avant d'être une nouvelle fois – et définitivement – exhaussé au XIII^e siècle.

1. Nous tenons à remercier M. le Curé de Saint-Sernin et M. le Conservateur du Musée Saint-Raymond qui nous ont permis cette visite dans de bonnes conditions.

Jean-Luc Boudartchouk »

Bibliographie

ARRAMOND J.-Ch., Boudartchouk J.-L. et alii, 1997 = « Le Capitolum de Tolosa? Les fouilles du parking Esquirol. Premiers résultats et essai d'interprétation », dans *Gallia*, 54, 1999, p. 203-238.

AURIOL, chanoine A., 1922 = « L'ancienne décoration de l'église du Taur à Toulouse », dans *Revue historique de Toulouse*, Toulouse, 1922, p. 200-208.

BERTRAND N., 1515 = *Opus de Tholosanorum gestis*, Toulouse, Jean Grandjean, 1515.

BERTRAND N., 1555 = *Les Gestes des Tholosains*; 2^e éd., Toulouse, traduction par Guillaume de la Perrière, éd. Jacques Colomiès, 1555.

BONNERY A., 1998 = « Le sarcophage-reliquaire de saint Saturnin à Saint-Hilaire d'Aude », dans *Les cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, XXIX, 1998, p. 53-62.

BOUDARTCHOUK J.-L. et ARRAMOND J.-Ch., 1993 = « Le souvenir du Capitolum de Toulouse à travers les sources de l'Antiquité tardive et du Moyen Âge », dans *Archéologie du Midi Médiéval*, t. 11, 1993, p. 3-39.

BOUDARTCHOUK J.-L., 1994 = « Le locus de la première sépulture de l'évêque Saturnin de Toulouse: un état de la question », dans *M.S.A.M.F.*, t. LIV, 1994, p. 59-69.



SAINT-SERNIN, LA CRYPTÉ ARCHÉOLOGIQUE vue depuis la crypte supérieure : dallage de galets et fragment de sarcophage. Cliché F. Veysseyre.



SAINT-SERNIN, VUE DU MUR DE L'ABSIDE (IV^e-V^e s.) : fondation de galets, élévation de briques. Au fond, le dallage de galets médiéval et le fragment de sarcophage réemployé. Cliché F. Veysseyre.

- CABAU P., 1999 = « Les évêques de Toulouse (III^e-XIV^e siècles) et les lieux de leur sépulture », dans *M.S.A.M.F.*, t. LIX, 1999, p. 124-162.
- CABAU P., 2000 = « Note sur la liste des souscriptions au concile d'Arles de 314 : Mamertin, évêque de Toulouse en 314 », dans « Bull. de l'année académique 1999-2000 », dans *M.S.A.M.F.*, t. LX, 2000, p. 228-231.
- CATEL G., 1623 = *Histoire des comtes de Tolose*, Toulouse, Pierre Bosc, 1623, 2 parties en 1 vol.
- CATEL G., 1633 = *Mémoires de l'histoire du Languedoc*, Toulouse, Pierre Bosc, 1633, 1038 p.
- DURLIAT M., 1971 = « Les cryptes de Saint-Sernin de Toulouse, bilan des recherches récentes », dans *Les monuments historiques de la France*, n° 1, 1971, p. 25-40.
- GILLES-RAYNAL A-V., 1996 = « Origine et diffusion du culte de saint Saturnin de Toulouse », dans *Saint Sernin de Toulouse, IX^e centenaire, Mélanges publiés par l'association du neuvième centenaire*, Toulouse 1996, p. 47-77.
- GILLES-RAYNAL A-V., 1999 = « Un libellus de pèlerinage en l'honneur de saint Saturnin de Toulouse », dans *Toulouse sur les chemins de Saint-Jacques. De saint Saturnin au "Tour des Corps Saints"*, Ensemble Conventuel des Jacobins, éd. Skira, 1999, p. 119-125.
- NOGUIER A., 1556 = *Histoire tolosaine*, Toulouse, Guyon Boudeville, 1556 (rééd. 1559).
- PRADALIER H., 1996 = « Le sarcophage et les reliques de saint Saturnin d'après deux procès-verbaux du XX^e siècle », dans *Saint-Sernin de Toulouse, IX^e centenaire, Mélanges publiés par l'association du neuvième centenaire*, Toulouse 1996, p. 305-321.

Sources éditées

- Passio sancti Saturnini*, éd. Dom Ruinart, *Acta primorum martyrum sincera et selecta*, Paris, 1689, p. 109-113 et éd. Molinier, *H. L.*², II, Toulouse, Privat, 1876, Preuves n° 8, cc. 29-34.
- Passio sancti Saturnini*, publiée dans *Pasionario Hispanico*, édité par A. Fabrega-Grau, Madrid-Barcelone, 1955, t. II, p. 57-59.
- Messes pour le *natale* et la *translatio* de saint Saturnin, éd. Férotin M., *Liber mozarabicus sacramentorum*, Paris, 1912, col. 29-33 et 460-464.
- Bibliographie et sources complémentaires dans ARRAMOND J.-Ch., BOUDARTCHOUK J.-L. *et alii* 1997 ; BOUDARTCHOUK J.-L. et ARRAMOND J.-Ch. 1993 ; BOUDARTCHOUK J.-L. 1994.

Le Président remercie Jean-Luc Boudartchouk et donne la parole à Patrice Cabau. Après avoir indiqué que la dernière partie de sa communication devait être consacrée à la crypte romane, celui-ci constate avec satisfaction que les conclusions de Jean-Luc Boudartchouk et les siennes sont identiques. Quant à la sépulture de saint Exupère, il pense que la question est moins simple et que l'on peut supposer une translation intervenue à la fin du XI^e siècle. Patrice Cabau admet l'hypothèse proposée pour Notre-Dame-du-Taur, une église commémorative érigée sur le lieu de la mort du martyr ou bien l'endroit où la corde se serait rompue. Pour ce qui est de Nicolas Bertrand, il rappelle que l'auteur des *Gesta Tholosanorum* ne fait que reproduire Bernard Gui. Puis Patrice Cabau récuse la leçon du sanctoral de Florence, « *cum sarcophago* », pour « *actis altis scrobibus* » non compris par le copiste. Comme le manuscrit de Moissac, celui de Florence donne une version interpolée de la *Passio* de saint Saturnin, dont la source est probablement hispanique : il est possible que le moine ait eu quelques difficultés à déchiffrer un manuscrit qui était peut-être en écriture wisigothique.

Jean-Luc Boudartchouk et Patrice Cabau poursuivent la discussion et conviennent qu'il est nécessaire de revoir une fois de plus les textes.

À propos du « sarcophage » de Saint-Hilaire d'Aude, Maurice Scellès fait remarquer que les femmes placées sous le tombeau de saint Saturnin peuvent correspondre à une scène, fréquente au Moyen Âge, d'incubation sous les reliques.

SÉANCE DU 5 JUIN 2001

Présents : MM. Peyrusse, Président, Coppolani, Directeur honoraire, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Scellès, Secrétaire général, Latour, Bibliothécaire-Archiviste ; M^{me} Napoléone, MM. l'abbé Bacrabère, Bordes, le Père Montagnes, MM. Nayrolles, Prin, M^{sr} Rocacher, M. Tollon, membres titulaires ; M^{mes} Aribaud, Blanc-Rouquette, Jimenez, MM. Manuel, Testard, membres correspondants.

Excusés : MM. Cazes, Directeur, Cabau, Secrétaire-adjoint, M^{mes} Cazes, Tollon, MM. Boudartchouk, Burroni. Le Secrétaire général donne lecture du procès-verbal de la séance du 29 juin dernier, qui est adopté.

Le Président excuse notre Directeur, empêché ce soir en raison de la campagne de sondages archéologiques qui débute demain à Martres-Tolosane. Il rappelle que tous les volontaires sont les bienvenus et invitent les membres à la visite collective qui sera organisée le mardi 12 juin après-midi sur place.

La correspondance manuscrite se limite à la convocation à la réunion des membres du Bureau de l'Union des Académies et Sociétés savantes de l'Hôtel d'Assézat et de Clémence Isaure, qui aura lieu le 20 juin prochain. Guy Ahlsell de Toulza y représentera notre Société.

La parole est à Bruno Tollon pour la communication du jour: *L'architecture civile de la Renaissance à Toulouse: états des questions.*

Le Président remercie Bruno Tollon puis souligne la modestie de l'orateur, qui n'a pas cru devoir signaler tout ce qu'il avait apporté à la connaissance de l'art de la Renaissance à Toulouse, croisant les données des archives, celles des études du parcellaire et des analyses stylistiques pour aboutir à un paysage renouvelé, même si l'on trouve parfois encore trace de l'hispanité toulousaine sous la plume de quelques spécialistes... La chronologie aussi est mieux cernée et il apparaît que tout est dit, stylistiquement, dans les années 1560.

M^{me} Blanc-Rouquette dit avoir été très intéressée par les livres présentés par Bruno Tollon à l'appui de sa démonstration et avoir été frappée par la gravure de la Porte-Narbonnaise pourtant détruite au même moment. Après avoir évoqué les éditeurs toulousains, elle rappelle que l'entrée de François I^{er} dans la ville a été un événement extraordinaire. Bruno Tollon réaffirme la nécessité pour les historiens de l'Art de s'appuyer sur les travaux des historiens, qu'il s'agisse de l'économie ou de la démographie, ou encore de l'histoire culturelle à laquelle appartiennent aussi les libraires et les imprimeurs.

Pour reprendre le débat sous l'angle des disciplines annexes ou connexes et pour être un peu polémique au sein de notre Société Archéologique, Jean Nayrolles note que le versant archéologique de nos travaux a peut-être tendance à nous faire oublier les aspects culturels. Entre Caylus et Winckelmann, c'est la tendance scientifique qui a pris le pas et l'Histoire de l'Art sacrifie aux chaînons nécessairement inscrits dans les séries. Parmi les éléments qui contribuent au fonds culturel, la géographie est la plus facile à mettre au jour, en croisant les données, mais il y a aussi Toulouse et sa propension spécifique à créer des mythes, c'est-à-dire une réalité anthropologique qui en fait un lieu culturel singulier.

À l'inverse de Jean Nayrolles, le Président fait remarquer que la culture architecturale ne relève pas de catégories bourdieusiennes un peu étroites, et que rien n'empêche qu'un docteur en droit se fasse construire une maison banale quand le goût d'un marchand peut le porter aux réalisations les plus novatrices. Ainsi le génie de Pierre d'Assézat a-t-il été de faire appel à Nicolas Bachelier. Bruno Tollon acquiesce et rappelle que la réduction de la culture toulousaine à deux ou trois grandes catégories comme l'histoire linéaire que l'on présente le plus souvent relèvent surtout de visées pédagogiques. Pour nombre de grands monuments, nous en sommes de fait réduits à formuler des hypothèses. Bachelier a-t-il seulement donné les dessins de l'Hôtel d'Assézat ou bien en a-t-il également assuré l'exécution? S'il est sûr que le détail des ordres lui est dû, les dessins d'ensemble de l'Hôtel sont peut-être redevables à la culture architecturale de Pierre d'Assézat. Jean de Bagis est conseillé par Jean Albert, un intellectuel au contact des gens de la pratique. L'intérêt de l'époque tient d'ailleurs en partie à une assez grande porosité entre les métiers et les arts.

Le Président lui ayant demandé si des avancées significatives avaient été réalisées quant à la chronologie, Bruno Tollon indique que les périodes actives s'avèrent différentes de celles des pays de Loire ou de Paris. En outre, les formes à la mode se combinent à des usages locaux dont l'un des exemples les plus clairs est le maintien d'un gros-œuvre en brique séparé de la sculpture réalisée en pierre. De la même façon, les rapports avec la cour ou la rue sont régis par des usages locaux que l'on retrouve également à travers un vocabulaire spécifique pour désigner la grande maison ou l'hôtel.

Pour Olivier Testard, il est normal que le sculpteur soit celui qui trace les plans, le dessin étant pour lui une activité quotidienne. Bruno Tollon ajoute que c'est le moment où apparaît une spécialisation des métiers de maçon et d'architecte.

Maurice Scellès s'interroge sur le sens qu'il faut donner au développement de l'hôtel « sur cour » alors que le modèle dominant, au moins jusqu'au début du XIV^e siècle, semble bien être celui de la salle sur rue, où s'affiche le décor architectural. À titre d'hypothèse de travail, il suggère que ce repli sur la cour puisse traduire un retrait par rapport à l'espace public et une moindre participation à la vie sociale, peut-être en parallèle avec l'évolution des institutions municipales.

Bruno Tollon rappelle que les boutiques sont généralisées sur les rues fortes et, regrettant le départ de Jean Coppolani, il précise que le « zoning » est précoce à Toulouse. Les grands propriétaires délaissent les boutiques, mais les différents modèles cohabitent. Jean Astorg fait construire en 1568 deux ailes nouvelles autour de la cour, alors que dans une autre quartier, l'hôtel de Mazades présente une splendide salle voûtée en rez-de-chaussée sur cour mais

également une façade « publicitaire » à ordres superposés encadrant les fenêtres sur la rue. À l'Hôtel de Pierre, la façade sur rue correspond à une salle placée à l'étage.

Après avoir indiqué que le prochain livre sur l'Hôtel d'Assézat, qui sera publié sous les auspices de notre Société, donnera nombre de précisions sur ces différents points, le Président dit avoir entendu que Bruno Tollon acceptait d'organiser, en 2002, des journées d'étude consacrées à l'architecture civile méridionale à l'époque moderne. Notre confère admet que la formulation de l'invitation ne lui permet pas de reculer.

Pour Guy Ahlsell de Toulza, le type de l'hôtel sur cour, auquel appartient l'Hôtel d'Assézat, se distingue clairement de l'hôtel à façade sur rue. Certains propriétaires préfèrent ainsi se retirer sur leur cour, loin de la rue publique. L'étude, encore très insuffisante, de l'architecture civile de la seconde moitié du XV^e siècle apporterait des éclairages intéressants. Quels sont les commanditaires des grands hôtels du XV^e siècle, quels sont les auteurs des plans ? En permettant de balayer la légende très agaçante du pastel, elle nous offrirait sans doute des surprises.

Jean Nayrolles attire l'attention sur l'aspect historiographique en remarquant qu'il est assez étonnant que l'on ait forgé une Toulouse hispanique à l'époque romantique. Lyon construit une archéologie en opposition à l'archéologie nationale, ce que ne font pas les archéologues toulousains, alors qu'ils constituent un foyer très précoce, mais qui ne cherche pas à se faire entendre. Ce vide a pu favoriser la propagation de ce type d'imagerie. Bruno Tollon demande à Jean Nayrolles s'il faut y voir un trait de cette tradition toulousaine des mythes. Le Président confirme que ce n'est pas ce milieu qui impose cette vision hispanisante, tout en ajoutant que Toulouse est au XIX^e siècle une ville très espagnole et très hispanophile.

Le Secrétaire général transmet à la Compagnie la proposition du Secrétaire-adjoint, empêché, de mettre en place un échange de publications avec la revue *Heresis*. La proposition est accueillie favorablement.

SÉANCE DU 19 JUIN 2001

Présents : MM. Coppolani, Directeur honoraire, Cazes, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Scellès, Secrétaire général, Cabau, Secrétaire-adjoint, Latour, Bibliothécaire-Archiviste ; M^{mes} Cazes, Napoléone, MM. l'abbé Bacrabère, Bordes, Boudartchouk, Hermet, Gilles, le Père Montagnes, M. Tollon, membres titulaires ; M^{me} Blanc-Rouquette, MM. Burroni, Cranga, Ginesty, Testard, Veyssièrre, membres correspondants.

Excusés : M. Peyrusse, Président, MM. Boyer, Garland, Lapart.

Invité : MM. Paul Féron, Patrick Roques.

En l'absence du Président, empêché, le Directeur préside la séance. Le Secrétaire général donne lecture du procès-verbal de la séance du 5 juin dernier, qui est adopté.

Le Directeur rend compte de la correspondance manuscrite et imprimée. M^{me} Sandrine Conan, archéologue du bâti qui travaille depuis quatre ans à la société Hadès, nous adresse sa candidature comme membre correspondant : Maurice Scellès est chargé du rapport qui sera présenté à la Compagnie à l'automne. M. Forichon offre à la Société une notice sur Arreau au IV^e siècle. M^{me} du Fayet de Latour nous adresse une demande de renseignements sur le château de Subra en Ariège ; MM. Henry Ginesty et Bruno Tollon acceptent de se charger de la réponse.

Louis Latour demande des précisions sur les journées du patrimoine qui auront pour thème, cette année, les associations et le patrimoine. On fait remarquer que le Ministère de la Culture annonce au mois de mai le thème retenu, soit quatre mois à peine avant la date de la manifestation, alors qu'il faudrait une année de préparation. En outre il ne met aucun moyen à la disposition des associations qui se proposent d'y participer. Il est confirmé que l'aide du Ministère se limite à la publicité. Le Bureau examinera néanmoins la réponse à faire au questionnaire qui nous a été adressé.

Le Secrétaire général donne lecture de la motion contre **le projet de passerelle le long de l'Hôtel-Dieu** qui nous a été adressée par les Toulousains de Toulouse.

« NON À LA PASSERELLE !

L'Hôtel Dieu Saint Jacques a toujours eu, dans le cœur des Toulousains, une place à part. Fondé au XII^e siècle, il a accueilli et soigné des dizaines de milliers de malades. Agrandi et embelli aux XVII^e et XVIII^e siècles, il se présente actuellement comme l'un des plus beaux hôpitaux d'Europe.

Au cours de sa longue histoire, il a résisté victorieusement à toutes les colères de la Garonne. Il a même surmonté le déferlement de la terrible inondation de 1875.

Mais paradoxalement, cette même inondation a failli lui coûter la vie : à plusieurs reprises, entre 1880 et la guerre de 1914, certains décideurs avaient prévu sa démolition, ainsi que celle du Pont Neuf et de La Grave. Encore, en 1917, l'ingénieur Pendariès, dans son *Avant-propos de défense de Toulouse et, plus particulièrement du Faubourg Saint Cyprien contre les inondations de la Garonne*, envisageait de le sacrifier aux colères du fleuve. Nul n'ignore, dans ce contexte, la lutte menée par les Toulousains de Toulouse pour sauver l'Hôtel Dieu. À la suite de cette polémique, après le classement du site des berges de la Garonne, en 1932, l'hôpital fut classé parmi les Monuments historiques par arrêté du 5 décembre 1988. En 1998, suprême honneur, il fut inscrit au patrimoine mondial de l'U.N.E.S.C.O. en même temps que la basilique Saint-Sernin.

Depuis quelques années, de louables efforts ont été accomplis par la Municipalité, en accord avec les associations de quartier, pour favoriser les promenades sur les berges de la Garonne et encourager la découverte de la ville. À cette fin, on a voulu créer, sur la rive gauche, une continuité analogue à celle des quais de la rive droite. On en est venu ainsi à l'idée d'une passerelle à l'usage des piétons, réunissant la Prairie des Filtres au Port Saint Cyprien (ou square Viguerie). Bien sûr, cette passerelle serait accrochée à la façade orientale de l'Hôtel Dieu mais aussi, inévitablement, sous une arche du Pont Neuf et aux flancs de l'Hospice de La Grave.

L'association des Toulousains de Toulouse tient à faire savoir à tous les Toulousains qu'elle est résolument hostile à ce projet, et ceci, pour plusieurs raisons.

Premièrement parce que cette passerelle n'ajouterait strictement rien au spectacle de la rive droite de la Garonne que le promeneur peut déjà contempler à partir de la Prairie des Filtres, ou du Pont Neuf ou même du hall de l'Hôtel Dieu ouvrant sur la seule arche conservée du vieux pont de La Daurade. Sans oublier le belvédère récemment créé au dessus de la Garonne, en utilisant le terre-plein du musée des Abattoirs et du jardin Raimond VI, et le belvédère qui pourrait être facilement installé au sommet du mur du port Viguerie.

Henri Martin, lui-même, s'est placé sur ce dernier emplacement au début du XX^e siècle, lorsqu'il a voulu peindre la merveilleuse vue de Toulouse qui occupe tout un panneau de la salle des pas perdus de notre Capitole.

En second lieu, la présence d'une passerelle sous une arche du Pont Neuf constituerait un fâcheux obstacle à l'écoulement des eaux en crue. La présence d'une passerelle sur les flancs de l'Hospice de La Grave créerait un cheminement d'une longueur qui ne manquera pas d'en accentuer le caractère dangereux.

Enfin, les Toulousains de Toulouse pressentent de nombreuses nuisances liées à cette construction : fragilisation des parements extérieurs de l'Hôtel-Dieu, possibilités nouvelles d'intrusion par les fenêtres, salissures des murs par des inscriptions ou des affiches, etc. Surtout l'hostilité de notre association ne peut qu'être motivée par le coût exorbitant du projet qui s'élèverait à plusieurs millions de francs ! Estimant que cette dépense serait sans aucun rapport avec le résultat obtenu, ils demandent aux responsables municipaux de renoncer définitivement à cette idée de passerelle. »

On indique que l'Inspection générale des Monuments historiques s'est totalement opposée au projet et recherche une éventuelle solution de remplacement. Bruno Tollon rappelle qu'il s'agit d'une très vieille idée qui est ainsi reprise par la Ville. Rémy Papillaut avait en son temps fait plusieurs propositions dont une avec un cheminement à travers les cours de l'Hôtel-Dieu et qui aboutissait au pont des Catalans. La Compagnie poursuit la discussion sur des projets plus discrets, souligne le coût exorbitant de la solution proposée et regrette le suréquipement qui serait ainsi imposé à l'un des plus beaux sites de la ville.

La motion proposée par les Toulousains de Toulouse est mise au vote et approuvée à l'unanimité.

Le Directeur rend compte de la **campagne de sondages archéologiques qui a été menée sur le site de la villa de Chiragan** du 8 au 13 juin derniers, avec le même objectif que l'an dernier, à savoir de s'assurer de la présence et de l'état de conservation des vestiges. L'opération associe le Service régional de l'archéologie, la Société Archéologique du Midi de la France, le Musée Saint-Raymond et la Mairie de Martres-Tolosane, très intéressée par les résultats dans la perspective de la mise en valeur du site. Cinq sondages ont été effectués, dont quatre sur des terrains n'appartenant pas à notre Société ; leur implantation a été déterminée grâce au travail considérable de Michel Martinaud qui, rappelons-le, réalise l'étude géophysique des treize hectares que couvre l'ensemble de la villa.

Un sondage a été pratiqué au nord du canal d'EDF, sur le mur de clôture, à un point de passage de l'aqueduc dont les maçonneries, très mal conservées, ont ainsi été mises en évidence en même temps qu'une partie d'un bassin qui n'avait pas été repéré par Léon Joulin. Deux autres sondages ont mis au jour des murs de bâtiments appartenant

à la *pars rustica*, avec des structures assez bien conservées et des états successifs qui n'étaient pas connus ; des fragments d'amphores du 1^{er} siècle avant notre ère ont été recueillis.

Un premier sondage réalisé sur la *pars rustica* a confirmé que les vestiges étaient très mal conservés sur la terrasse supérieure. En revanche, la surprise a été grande avec le sondage pratiqué à l'angle du *vestibulum* et du mur de la terrasse de la *pars urbana* qui s'est révélé être conservé sur plus d'un mètre de haut au-dessus des fondations. De nombreux tessons de céramique, des fragments d'enduit peint rouge et noir dans le goût des décors pompéiens du début du 1^{er} siècle et d'autres à fond blanc et rouge peut-être datables du III^e siècle, ainsi qu'une monnaie très oxydée ont été récoltés ; les décombres contenaient également des briques en quart de rond comme en avait retrouvé Léon Joulin dans le *peristylum*. L'absence de tout fragment de marbre a confirmé que le ramassage avait été très complet en ce point au XIX^e siècle, les réserves du musée Saint-Raymond conservant en effet des centaines de menus morceaux de sculpture. À l'intérêt que présente le mur subsistant il faut ajouter celui de couches archéologiques en place et la possibilité désormais assurée d'une meilleure connaissance des états successifs de la *villa*.

Un point noir dans le tableau cependant : il ne s'est pas passé un seul jour sans que l'on constate le passage de fouilleurs clandestins. L'un d'eux a été vu sur le site, un détecteur à métaux à la main, et plainte a immédiatement été déposée au nom du Service régional de l'archéologie et de notre Société. Comme il récidivait le lendemain, il a heureusement été appréhendé en flagrant délit par la gendarmerie. Tout sera fait pour essayer de faire cesser ces agissements. De nombreux Martrais qui sont venus en visiteurs ont raconté que les terrains étaient régulièrement explorés par des fouilleurs clandestins, souvent équipés de détecteurs à métaux. Il est évident que l'article paru l'an dernier dans *La Dépêche du Midi (M.S.A.M.F., t. LX, 2000, p. 284)* a été absolument néfaste, incitant à la chasse au trésor et au pillage des sites archéologiques (la carte publiée situait d'ailleurs celui de Chiragan).

En revanche, les Martrais se sont montrés très intéressés et concernés par le devenir et la protection du site de la *villa*. La Mairie envisage d'aménager un sentier de randonnée aux abords, et on peut espérer que la circulation des promeneurs aura un effet dissuasif pour les fouilleurs clandestins.

Une communication prévue au cours de la prochaine année académique permettra de présenter à la Compagnie le bilan détaillé de ces sondages et de la prospection géophysique.

Guy Ahlsell de Toulza rappelle le paradoxe qui fait que l'utilisation des détecteurs à métaux est réglementée alors que leur vente est libre et souligne combien grave est devenue aujourd'hui cette forme de pillage archéologique. Il importe que les pilleurs soient poursuivis et que la plus grande publicité soit faite aux peines qui leur seront infligées.

La parole est à Frédéric Veyssière pour une communication sur *Les fouilles archéologiques de l'extension de la Fondation Bemberg, Hôtel d'Assézat, 5 rue de l'Écharpe, Toulouse* :

« La fouille préventive au 5 rue de l'Écharpe à Toulouse a été motivée par une extension de la Fondation Bemberg installée depuis quelque temps dans l'Hôtel d'Assézat. Des locaux techniques et salles de travail en sous-sol étaient prévus sur la parcelle AB 548 située juste à l'ouest du monument historique d'époque Renaissance.

Le contexte historique et archéologique du secteur, proche du théâtre antique (rue de Metz) et du centre monumental de la ville romaine (place Esquirol), est très riche. Le secteur fouillé est situé au point d'articulation entre le théâtre au sud, un bâtiment rectangulaire à l'ouest et une *domus* au nord.

Les informations archéologiques majeures de la campagne de fouille sont la mise au jour d'un tronçon de voie antique orientée est-ouest, encadrée par deux murs et associée à un égout, datée de la première moitié du 1^{er} siècle ap. J.-C.

Ce *decumanus* secondaire est conservé sur une longueur de 3,50 m et sur une largeur d'un peu moins de 2 m. Il est constitué par un niveau de galets jointifs surmonté par une couche de graviers sableux compacte, parfois indurée, et bordée au sud par un trottoir en briques. L'égout construit en briques se trouve juste sous le niveau de circulation antique. La nouvelle voie donne clairement la limite sud de la *domus*, dont le mur découvert ici pourrait constituer la façade méridionale.

La fouille n'apporte pas d'information directe sur l'architecture du théâtre, hormis la mise en évidence d'un niveau de circulation extérieur à ce dernier.

De plus la présence de la voie pose le problème de la fonction du bâtiment rectangulaire situé à l'ouest : bâtiment indépendant dont la fonction reste énigmatique, extension occidentale de la *domus* ou bien branche orientale d'un *porticus post-scaenam* du théâtre ?

La découverte de cette voie est-ouest du Haut-Empire incite à poursuivre la réflexion déjà entamée sur le théâtre, son insertion dans le tissu urbain et plus généralement sur l'organisation du centre civique et religieux de Toulouse romaine.

Au cours de l'Antiquité tardive, il y a une profonde modification de l'occupation de ce secteur. L'égout est remplacé par un fossé et la chaussée de la voie est perforée par des fosses. Durant la période médiévale, le secteur est fortement perturbé par des fosses. À partir du XIV^e siècle, des terrassements et des regroupements parcellaires précèdent la construction de l'hôtel nobiliaire d'Agromont et, au XVI^e siècle, de celui d'Assézat.

Frédéric Veyssière »

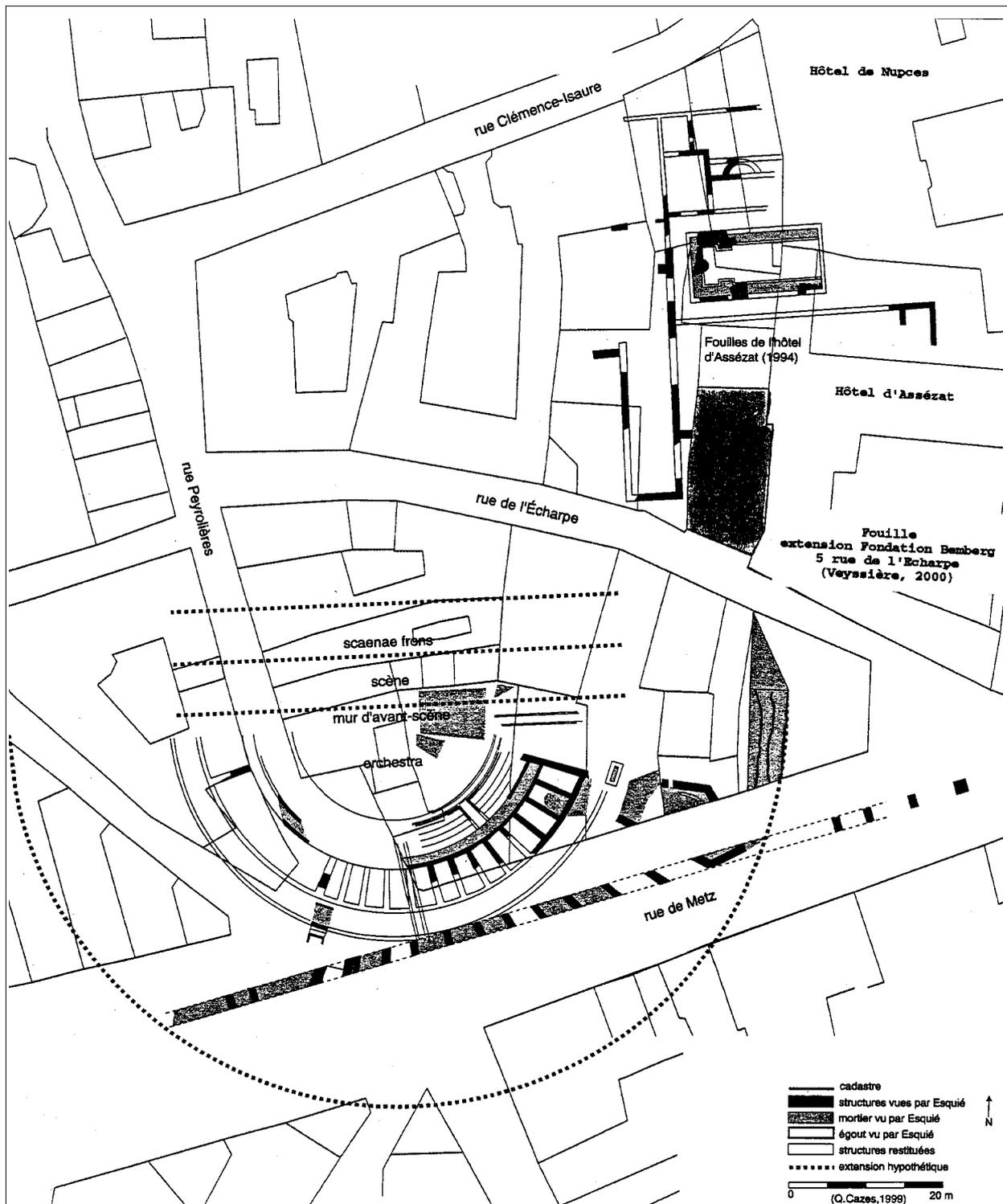
Le Directeur remercie très vivement Frédéric Veyssière pour sa communication et au-delà pour tout le travail accompli par l'équipe qu'il a dirigée, et il le félicite de l'extraordinaire qualité de la fouille et de la précision des dégagements et des analyses. La conservation et la mise en valeur des éléments les plus remarquables révélés par la fouille ont-elles été envisagées? La Compagnie constate qu'aucune réflexion n'a été menée pour intégrer les éventuels vestiges dans le projet, ce qui est d'autant plus regrettable que la profondeur de la stratigraphie était parfaitement connue. Les cryptes archéologiques de Saint-Pierre-des-Cuisines et du musée Saint-Raymond demeurent les seules de la ville. On souligne l'intérêt pédagogique qu'aurait pourtant présenté un tel aménagement dans le cadre de l'extension de la Fondation Bemberg.

Le Directeur en vient ensuite à la problématique du site, relevant que la voie de 7 m de large bute sur un mur, la question étant de savoir, comme l'a bien montré Frédéric Veyssière, si cette rue desservait le théâtre. L'interprétation qui fait du bassin mis au jour à l'arrière de l'Hôtel d'Assézat un élément d'une *domus* peut être discutée, à moins d'imaginer une rue séparant le mur de scène d'une construction privée, ce qui ne paraît pas très satisfaisant. Frédéric Veyssière précise que la voie était tellement dégradée qu'elle n'a pas été vue sur le moment, et que c'est la découverte de l'égout qui l'a mise en évidence: il a alors fallu remonter la stratigraphie à travers la documentation de la fouille. Cet état de dégradation pourrait expliquer que la voie n'ait pas été repérée par la fouille de l'abbé Bacrabère sur la parcelle voisine, ce qui ne met nullement en cause les qualités du fouilleur.

Après avoir rappelé qu'une rue suppose en principe l'aménagement d'un égout et de deux trottoirs entre deux murs, le Directeur demande s'il n'est pas possible d'imaginer une cour munie d'un égout. Pour Frédéric Veyssière l'hypothèse est possible, mais celle de la rue est beaucoup plus séduisante.



TOULOUSE, 5 RUE DE L'ÉCHARPE, vue d'ensemble de la fouille réalisée lors de l'extension des locaux de la Fondation Bemberg.



TOULOUSE, RUE DE L'ÉCHARPE, situation des vestiges mis au jour lors des différentes fouilles dans le quartier du théâtre romain.
 Dessin Q. Cazes, 1999.

Quitterie Cazes note que l'épaisseur du mur, 1,50 m, en fait un mur extraordinaire. Frédéric Veyssière l'admet et suppose qu'il puisse se rattacher à l'ensemble du théâtre, mais il garde à l'esprit qu'une fouille aussi limitée ne permet qu'une vision très partielle. Tous deux conviennent d'en rediscuter.

Jean-Luc Boudartchouk demande si le revêtement de la voie était bombé. Frédéric Veyssière confirme qu'il s'agissait bien du revêtement, bien qu'il ait été en grande partie démonté alors que l'on pensait qu'il s'agissait d'un remblai.

Bruno Tollon évoque l'achat par Pierre d'Assézat, en 1555, de cet immeuble où se trouvait une cour qui lui permettait d'éclairer l'escalier de son hôtel, immeuble qu'il a continué à louer. Une couverture photographique de ces élévations a-t-elle été réalisée ? Frédéric Veyssière dit qu'il en existe quelques photographies qui pourraient être complétées par des vues de la fouille.

Répondant à Gabriel Burroni, Frédéric Veyssière précise que l'égout présentait une très légère pente en direction de la Garonne.

On signale qu'à Saragosse, dont le théâtre romain est comparable à celui de Toulouse, la Ville a acheté le pâté de maisons pour y faire des fouilles et mettre au jour les vestiges, dont l'état de conservation est pourtant moins bon qu'à Toulouse. Leur mise en valeur se fera par l'intégration dans une construction nouvelle. Ainsi Saragosse retrouve-t-elle peu à peu ses monuments antiques.

Un membre signale qu'un nouveau journaliste de *La Dépêche du Midi* serait preneur de ce type d'informations. Pour un autre, les journalistes de *La Dépêche du Midi* intéressés par le patrimoine ressemblent à un serpent de mer, apparaissant et disparaissant aussi vite.

La parole est alors à Patrick Roques qui présente à la Compagnie son **plan de la basilique Saint-Sernin de Toulouse** :

« Lorsque Eugène Viollet-le-Duc a projeté la restauration de cet édifice au milieu du XIX^e siècle, il l'a étudiée à partir d'un état des lieux. Le plan réalisé à cette époque devait servir essentiellement au métré, à l'image, à la localisation et de lien entre les différents corps de métier qui allaient intervenir. L'objectif était affiché et le souci n'était sûrement pas l'étude métrologique de cet édifice. Depuis, de nombreuses personnes, grand public, étudiants, chercheurs mais aussi professionnels du bâtiment ont utilisé le plan de Viollet-le-Duc à des fins diverses.

Parce que la possibilité m'en a été offerte, après avoir recherché en vain un plan plus précis que celui ayant servi à la restauration, j'ai débuté le relevé du plan de la basilique en 1997. Géomètre passionné, mon objectif était, dès le début de ce travail, de réaliser un plan précis de l'édifice en vue de susciter les interrogations les plus diverses, d'éveiller la plus grande curiosité, d'obtenir le plus de réponses à de multiples observations. Pour cela, ce plan doit nécessairement être libre de droits. Il doit pouvoir être étudié, publié, valorisé (modélisation...) sans aucune restriction. Je souhaite seulement que soit rappelé son auteur.

Le plan présenté est publié à l'échelle du 1/200^e, établi dans un système particulier. Exécuté dans les règles de l'art, il reproduit la coupe horizontale de la basilique à la hauteur de 1,70 m. Pour faciliter la lecture, nous avons privilégié la représentation des différents niveaux, degrés ou marches, à la projection du système de voûtement.

Saint-Sernin mesure 109,50 m de long et 63 m de large au niveau du transept. L'édifice est considéré comme étant le plus grand de son époque, encore conservé, et son architecture correspond aux fonctions définies par son ou ses concepteurs : travées et collatéraux larges, portails nombreux facilitant l'accès et la circulation des pèlerins, nombreuses chapelles permettant de répondre aux multiples demandes en messes privées et une nef aux dimensions impressionnantes correspondant aux besoins de recueillement des pèlerins.

Le massif occidental est de grandes dimensions, 35 m de large sur 14 de profondeur. Des colonnes engagées dans les murs latéraux de l'entrée centrale et des traces archéologiques permettent d'envisager une communication directe avec les deux chapelles latérales dont les dimensions ne sont pas significativement différentes.

La nef centrale comprend 11 travées, présente une longueur de 53,00 m et sa largeur, de 8,80 m, diminue en même temps que sa largeur totale, doubles collatéraux compris, de manière constante, de 70 cm en allant vers le transept. Ce choix accentue l'effet de profondeur et de perspective que chacun découvre en entrant par le massif occidental. Concentrant notre regard vers le chœur, ce choix – la diminution de la largeur de la nef vers le chœur – favorise, de plus, la vision élargie à l'officiant situé dans ce même chœur sur ses fidèles.

La nef est bordée de doubles collatéraux. Si la largeur des premiers collatéraux est, en moyenne, de 3,15 m et présente donc quelques similitudes, celle des seconds accuse une différence de 20 à 30 cm au détriment du collatéral situé vers la porte Miégeville. Le deuxième collatéral nord servait dès l'origine de passage pour les moines entre le monastère et le lieu de culte, le bras nord du transept. Pourquoi, alors que la circulation des fidèles devrait être privilégiée dans le deuxième collatéral sud de la nef, sa largeur est-elle moindre que celle mesurée dans le deuxième collatéral nord ?

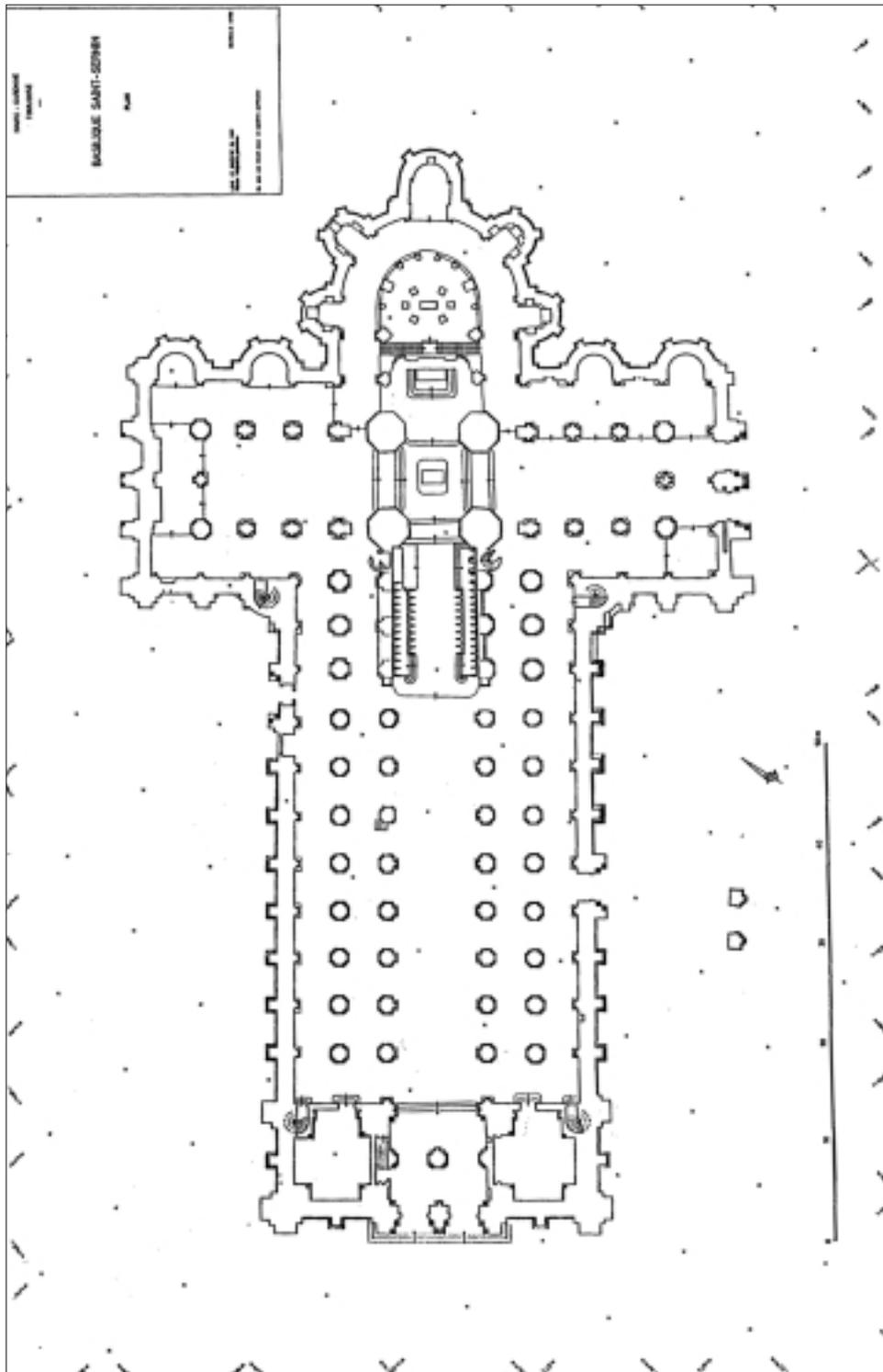
Par ailleurs, la distance, qui est de 4,15 m entre les piliers de la première travée est, perd 1 mètre – 3,15 m en moyenne – de la deuxième à la neuvième travée. Puis, les dernières travées présentent des mesures qu'on ne retrouve pas ailleurs, de 2,40 à 2,60 m. Notre réponse résiderait, en partie – au moins pour ce qui concerne les dernières travées – dans l'épaisseur des piliers. En effet, jusqu'à la neuvième travée, les piliers présentent une épaisseur moyenne de 1,70 m. À partir de cette travée et jusqu'à la onzième, leur épaisseur moyenne augmente à 1,90 m. Il apparaît pourtant que le poids supporté par chaque pilier des onze travées de la nef n'est pas significativement différent. À l'approche d'un massif supportant un grand et lourd clocher, le concepteur a, peut-être, souhaité renforcer ses abords immédiats. Pourquoi ne pas avoir fait de même aux piliers du transept, de faibles dimensions avec seulement 1,50 m ?

Nous avons encore constaté que la basilique est bâtie sur trois axes. Le premier part de l'abside centrale, rejoint le second au niveau du déambulatoire. Le second axe rejoint le troisième au niveau des piliers ouest supportant le clocher. Mais si on observe des valeurs angulaires faibles dans les désaxements, de l'ordre de respectivement 2 gons et 4 gons, leur conséquence n'est pas à négliger. En effet, si un seul axe, celui du transept, parcourait Saint-Sernin dans sa totalité, le massif occidental serait situé à plus d'un mètre de sa position actuelle. Recherchant la meilleure vision sur ses fidèles, l'abbé Jouglu a adapté sa place dans le chœur. Cette localisation précise des intersections des axes confirme aussi l'analyse archéologique de monsieur le professeur Marcel Durliat. Il constate que la pierre est essentiellement présente dans le mur de l'abside centrale, un peu moins dans les murs du transept et que la brique prédomine dans les murs de la nef. Le coût de la pierre doublant tous les cinquante kilomètres, dit-on, connaissant l'emplacement des carrières qu'il situerait vers le Gers, on peut imaginer les soucis d'un gestionnaire lorsqu'une construction aussi importante dure dans le temps. La construction de la basilique a débuté à la fin du XI^e siècle pour s'achever au début du XIV^e siècle. Une réponse à tendance ésotérique est avancée dans l'explication du désaxement observé entre le transept et l'abside centrale. Cette dernière représenterait, en planimétrie, la tête inclinée du Christ sur la croix.

Entre la nef et le transept nous découvrons les communications verticales permettant l'accès aux tribunes. L'escalier situé dans le deuxième collatéral sud de la nef donne directement dans la nef alors que son pendant donne dans mur sud-ouest de la partie nord du transept. Aucune trace archéologique ne peut laisser supposer à une reconstruction de l'un ou l'autre escalier même si la lecture des vestiges de ces traces paraît difficile à cause de la présence de la grande plaque de marbre située sur le mur sud-ouest de la partie sud du transept.

Notre but n'est évidemment pas de relever toutes les mesures présentant quelques différences mais surtout de suggérer que les observations faites mettent en évidence des variations qui sont les conséquences de choix intellectuels. Les quatre absides situées dans le transept ont toutes 3,50 m d'ouverture et 2,70 m de profondeur, les murs est du transept mesurent 21,10 m chacun et la largeur des bras du transept est de 19,90 m au nord comme au sud. La répétition dans certaines mesures laisse penser que c'est techniquement possible. Aussi, lorsqu'on constate, par exemple, une diminution de la largeur de la nef, cette observation met en évidence une volonté et un choix intellectuel qui proviennent peut-être de l'application d'études des rapports de l'homme à l'édifice. La construction semble donc suivre des règles strictes et témoigne d'un savoir-faire extraordinaire. La technique est au service d'un projet, d'un dessein, d'un idéal, la foi. La construction est faite pour durer et l'alliance de la pierre et de la brique renforce localement la destination particulière de cette basilique.

Bien entendu, l'étude que nous présentons est partielle. À partir d'une source fiable – le plan précis de Saint-Sernin – nous avons relevé quelques interrogations et envisagé maintes hypothèses. Notre seul objectif est, à partir de cette nouvelle source, d'élargir la recherche sur la basilique, ses techniques de construction, les choix projetés voire d'envisager, grâce à mes notes, une étude métrologique comparative avec des édifices de la même époque, comme Saint-Jacques de Compostelle.



PLAN DE LA BASILIQUE SAINT-SERNIN À TOULOUSE, levé et dressé par Patrick Roques en 1998.
Voir le plan hors texte, de grand format, inséré dans ce volume.

Le Directeur remercie Patrick Roques pour son exposé et plus encore pour le formidable travail qui l'a précédé. Ce plan magnifique fera désormais référence : tous ceux qui sont familiers de Saint-Sernin avaient remarqué des bizarreries mais il fallait un relevé d'une très grande précision pour en donner une image susceptible de nourrir la réflexion. C'est toute une recherche qui s'ouvre à partir de ce plan, et notre gratitude est d'autant plus grande que nous savons tous ce qu'un tel relevé demande de travail et de passion.

Bruno Tollon demande si des mesures prises avec une aussi grande précision ne permettraient pas d'établir des corrélations avec le pan et la canne. Patrick Roques dit avoir entrepris une étude de métrologie, à laquelle il a cependant renoncé parce que le travail supplémentaire à réaliser s'avérait trop important. Maurice Scellès rappelle que ce type d'étude exige l'application de modèles mathématiques élaborés, comme le montre par exemple l'article d'Hervé Leblond sur le cloître de Moissac.

Gabriel Burroni demande quelle était la précision du plan de Viollet-Le-Duc. Quitterie Cazes dit qu'il était faux sur bien des points et Patrick Roques rappelle qu'un plan est réalisé en fonction de besoins : le plan de l'architecte du XIX^e siècle était ainsi suffisamment précis pour établir les mètres. Il ajoute que les instruments ont bien sûr beaucoup évolué et que la précision du plan était devenue insuffisante. Pour sa part, il a levé ce nouveau plan dans un but de recherche pure. Les interrogations sont venues après : la mise en évidence de trois axes, et non deux, pose ainsi question. Des interrogations similaires apparaissent pour la porte des Comtes.

Quitterie Cazes remercie à nouveau Patrick Roques en soulignant avec quelle générosité il met ainsi à la disposition de tous un document fondamental. Abondant dans son sens quant à l'analyse du plan, elle ajoute que lors des fouilles du musée Saint-Raymond, il est apparu que l'hôpital avait été implanté entre 1075 et 1080 très exactement en fonction de la basilique, ce qui suppose, si l'on pousse la logique, que l'ensemble du plan de l'église était déjà tracé.

À propos des différences d'axes qui l'avaient également interrogé, Olivier Testard rappelle que Palladio travaillait à un mètre près, et qu'au regard d'un tracé au sol réalisé à la craie sur 110 m de long, de telles variations sont peut-être négligeables. Patrick Roques relève que les Romains étaient pourtant capables d'une très grande exactitude sur de longues distances et que la basilique Saint-Sernin elle-même, qui a indéniablement été un grand chantier, montre dans certaines de ses parties des mesures très précises. La discussion se poursuit sur la précision des constructions des différentes époques et sur les désaxements des grands édifices du Moyen Âge. Maurice Scellès a envie d'interroger à ce sujet Jean-Luc Boudartchouk. Celui-ci pense qu'en effet, à Saint-Sernin, le désaxement pourrait être mis en rapport avec un édifice antérieur et il constate qu'il y a, en tout cas, des événements qui se produisent là où on les attend.

Le Directeur remercie tous les membres de leur assiduité aux séances, qui fait de la Société Archéologique du Midi de la France une société bien vivante. Il fait appel aux communications pour la prochaine année académique, insistant sur l'intérêt que présentent également les informations et notes brèves.

Après avoir souhaité de bonnes vacances à tous, le Directeur prononce la clôture de l'année académique 2000-2001.